

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							

1883

L'Album des Familles

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes

AVANTAGES

Primes Spéciales

ACCORDÉES A TOUS LES ABONNÉS
par voie de

LOTÉRIE

au commencement de chaque année.

8ÈME ANNÉE.—No 10.

OTTAWA

1er Octobre 1883.

ABONNEMENT:

\$2 PAR AN

PAYABLE D'AVANCE

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

BULLETIN.

L'ALBUM DES FAMILLES, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, formant un volume de 384 pages, composé de matières ainsi classées :

Religion.—EXTRAITS d'ouvrages, où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Morale*, etc.

RAPPORTS et LETTRES édifiantes sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

EXPOSÉ et RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada, que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Voyages et Œuvres d'imagination.

Histoire.—Mémoires sur le Canada et autres pays; *Aperçus* sur l'histoire de l'Église et du Clergé; *Études* des Mœurs et des Monuments, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques, et applications des sciences aux arts. Revues des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Biographies.—Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'étranger.

Archéologie.—Rapports et Inscriptions des Monuments, tant en Canada qu'à l'Étranger, et de la découverte des Ruines, etc., etc.

Agriculture.—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

Tempérance et Luxe.—Exposé des causes et des funestes effets de l'*Intempérance* et du *Luxe*, et autres désordres dans la société.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à STANISLAS DRAPEAU, Éditeur-proprétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boite 1065, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Annonces nouvelles.

Chromos de Choix

On peut se procurer aux bureaux de l'Album des Familles quelques séries des magnifiques Chromos que nous venons de distribuer comme Prime à nos abonnés, aux prix qui suivent, savoir :

Le Christ ressuscité apparaissant à Marie-Madeleine, magnifique chromos de 20 pouces sur 28.—Prix : \$1.00.

Le Songe de la Miséricorde.—C'est un ange qui apparaît, portant la couronne d'immortalité à une âme repentante. Même format que ci-dessus.—Prix : 75 centins.

Le Jardin d'Hiver.—Scène délicieuse d'un enfant avec sa mère, lui révélant ses naïfs secrets. Même format. Prix : 60 centins.

Jésus marchant sur l'eau, en présence de ses disciples. Format de 12 pouces sur 17. Prix : 50 centins.

La Croix mystérieuse ou l'âme s'élevant au ciel assistée par les anges. (12 pouces sur 15) Prix : 50 centins.

La Petite fille aux fraises. (Chromos de 14 pouces sur 20.) Prix : 50 centins.

Prix des 6 chromos (série complète) \$2 50, expédiée franco.

S'adresser à
STANISLAS DRAPEAU,
Bureaux de l'Album des Familles,
Ottawa.
1er juin 1883.

Abonnez-vous

ET

FAITES ABONNER VOS AMIS

A

L'Album des Familles

\$2 par année.

AUX DIRECTEURS DE CHŒURS.

MUSIQUE SACRÉE

Le soussigné à l'honneur d'informer MM. les Directeurs des Chœurs des Eglises, Collèges et Communautés, qu'il est l'agent pour la vente des Œuvres Musicales de M L'ABBÉ GIÉLY, chanoine honoraire, de Valence (France). Voici les titres des principaux morceaux de chant, avec les prix, savoir :

Messe Musicale,

A TROIS VOIX

Avec accompagnement d'orguePrix : \$0.75.

Harmonies Religieuses,

POUR LES

Saluts du Saint-Sacrement, consistant en Solos, Duos et Chœurs variés, avec accompagnement d'orgue.

Brochure in-8o de 240 pages.....Prix : \$1.50.

Fleurs de Juin

ou

CHANTS AU SACRÉ CŒUR,

A TROIS VOIX,

Avec accompagnement d'orgue.

Brochure de 120 pages.....Prix : \$1.25.

Le Sacré Cœur de Jésus

Cantate solennelle composée de Solos, Duos et Chœurs variés (formant sept parties distinctes) avec accompagnement d'orgue.....\$0.75.

Gloire à Marie,

Cantate solennelle à N.-D. de Lourdes, avec Solos uos et Chœurs.....Prix : \$0.40.

A la Vierge Immaculée,

Chant solennel, avec Solo, Duo et Grand-Chœur
Prix : \$0.50.

S'adresser à **STANISLAS DRAPEAU,**
Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa,
Seul agent pour le Canada.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA.

J. A. GOUIN, Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du Parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Pour le Mois de Marie

Guirlande a Marie !

BROCHURE DE 160 PAGES,

Renfermant 32 Chants à la Ste. Vierge

ET UN

REGINA CÆLI,

pour le Mois de Marie et ses Fêtes.

Solos et Chœurs très variés.

Paroles et Musique de l'abbé E. A. GIÉLY, chanoine honoraire de Valence (France).

Prix : \$1.25.

L'approbation donnée à l'auteur par Mgr l'Evêque de Valence, pour la publication de cette œuvre sacrée, renferme ce qui suit :

“ Je viens de lire avec le plus vif intérêt les “ nouvelles poésies que vous allez publier en l'honneur de la sainte Vierge. Que de grâce, de parfums, de fraîcheur on y trouve ! Elles méritent “ bien le titre que vous leur donnez : jamais “ *Guirlande* ne fut composée de plus belles fleurs ! “ On aime à voir leur riante parure et à respirer “ leur suave odeur.

“ Avec ces caractères, je ne doute pas que le “ public ne leur fasse, comme à leurs sœurs aînées, “ le meilleur accueil. “ Tout à vous en N.-S., et en Celle qui vous a inspiré de si pieux cantiques.”

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa,
Seul Agent pour le Canada.

Le Mail Hebdomadaire



THE WEEKLY MAIL
Stands far in advance of any other Canadian Paper.
\$1 a year

It has the Largest Circulation; the Latest News, both Local and Foreign. A Splendid Story Page. First-class Agricultural Page. Reliable Market Reports. Legal Column Household Department, Children's Department, etc

THE MAIL is the great medium for advertisements of FARMS FOR SALE

Agents Wanted

ADDRESS THE MAIL Toronto, Canada.

ABONNEMENT

\$2

PAR ANNÉE

(Payable d'avance)

L'Album des Familles

ANNONCES

Elles seront publiées
sur le couvert.
(Voir le... à la
dernière page.)

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à Stanislas Drapeau, Editeur Propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

Littérature.

LES FIANCÉS.

PAR

ALEXANDRE MANZONI.

TRADUCTION NOUVELLE

PAR

Max Desnoyers.

(Suite)

CHAPITRE XX

Le cardinal Fédérigo attendait l'heure d'aller célébrer l'office divin, lorsqu'il vit entrer le chapelain porte-croix, le visage tout bouleversé.

—Une étrange visite, monseigneur illustrissime ! bien étrange, en vérité, dit-il.

—Quid donc ? demanda le cardinal.

—Le seigneur... reprit le chapelain en prononçant ce nom que nous ne pouvons pas écrire. Il est là qui demande à être introduit auprès de Votre Illustrissime Seigneurie !

—Lui ! dit le cardinal en se levant avec vivacité. Qu'il vienne !... qu'il vienne de suite !...

—Mais Votre Illustrissime Seigneurie doit savoir que cet homme... c'est le banni... ce fameux...

—Eh ! n'est-ce pas pour un évêque une bonne fortune qu'un tel homme ait eu la volonté de venir le trouver ?

—Mais, insista le chapelain, nous ne pouvons jamais parler de certaines choses à monseigneur qu'il ne dise que ce sont des contes... Pourtant c'est un devoir de prévenir monseigneur. Cet homme est l'agent de quiconque veut commettre un crime sans s'exposer personnellement... il peut être envoyé par quelque scélérat...

—Oh ! oh ! interrompit Fédérigo en souriant, quelle discipline est celle-ci ? Les soldats exhortent le général à la peur !

Puis avec un air pensif il ajouta : —Mon bienheureux cousin saint Charles n'eût pas discuté s'il recevait cet homme... il eût été le chercher lui-même !... Faites entrer sur-le-champ... il n'a que trop attendu...

Le chapelain obéit en soupirant ; s'approchant de l'Innommé et l'examinant du coin de l'œil, il dit :

—Mgr le cardinal attend Votre Seigneurie.

A peine l'Innommé eut-il été introduit que Fédérigo, avec un visage où se lisait l'empressement, s'avança les bras ouverts vers lui comme vers une personne désirée... et il fit signe au chapelain de sortir.

Les deux personnages restés seuls furent quelques minutes sans se parler, chacun diversement impressionné. L'Innommé, se sentant comme porté là par une force inexplicable, éprouvait avec l'espoir de trouver des soulagements à ses cruels tourments intérieurs, une honte mêlée de dépit de se voir comme un misérable forcé de reconnaître ses fautes et d'implorer un homme... lui que tant d'hommes avaient imploré !... Mais quand il leva les yeux sur Fédérigo il res-

sentit une vénération subite, qui imposa silence à son orgueil révolté.

Le cardinal avait en effet une de ces figures qui annoncent la supériorité, mais une supériorité que l'on aime. Son œil était vif et doux ; son front élevé et serein portait l'empreinte de la réflexion ; sous ses cheveux blancs, sous sa pâleur due à l'abstinence et à la méditation, brillait dans ses traits comme une fleur de pureté virginale. La paix intérieure, la joie d'une espérance ineffable, la pensée constante de Dieu imprimaient à toute sa personne une dignité, une majesté, qui ressortait encore plus sous la magnifique simplicité de la pourpre. Il fixa sur l'Innommé son regard pénétrant et lui dit :

—Oh ! quelle précieuse visite ! et combien je vous ai de reconnaissance pour une si bonne pensée... quoiqu'elle soit pour moi une sorte de reproche !

—Un reproche ! s'écria le seigneur étonné, mais adouci par ces paroles.

—Certainement, reprit Fédérigo, elle m'accuse de m'être laissé prévenir... quand j'eusse dû aller moi-même chez vous.

—Chez moi !... Savez-vous qui je suis ? vous a-t-on dit mon nom ?

—Cette joie consolante que je ressens et qui se manifeste sans doute sur mon visage, l'éprouverais-je à la vue d'un inconnu ?... C'est vous qui me la faites éprouver... vous que j'ai tant aimé... tant pleuré... pour lequel j'ai adressé à Dieu de si ardentes prières !... vous qui, parmi tant d'enfants objet de mon amour, êtes celui que je désirais le plus revoir... presser contre mon cœur... ! Dieu

seul fait de ces merveilles, et il supplée à la faiblesse et à la lenteur de ses pauvres serviteurs!

L'Innommé stupéfait de cet accueil chaleureux qui répondait à ses plus secrètes pensées... le cœur oppressé, gardait le silence.

Quoi! reprit plus affectueusement encore Fédérigo, vous avez une bonne nouvelle à me donner, et vous me la faites désirer si longtemps?

Une bonne nouvelle... moi? J'ai l'enter dans le cœur, et je vous donnerais une bonne nouvelle?... Dites-moi, si vous le savez, quelle bonne nouvelle vous pouvez attendre d'un homme tel que moi?...

—Que Dieu vous a touché le cœur et qu'il veut que vous soyez à lui, répondit avec calme le cardinal.

—Dieu! Dieu! Dieu! Si je le croyais... si je l'entendais... Où est-il, ce Dieu?...

—Vous le demandez, vous! s'écria le cardinal; vous!... Et qui plus que vous l'a près de soi?... Ne le sentez-vous pas dans votre âme, qui vous presse... qui vous agite... qui vous oppresse... qui ne veut pas vous laisser de repos... qui vous attire à lui... et qui vous fait pressentir un espoir de paix et de consolation, d'une consolation qui sera immense, dès que vous le reconnaîtrez, le confesserez, l'implorerez?...

—Oh! oui, j'ai quelque chose qui m'opprime... qui me ronge le cœur... Mais Dieu, s'il existe... ce Dieu, que voulez-vous qu'il fasse de moi?...

—Ce que Dieu peut faire de vous? s'écria Fédérigo d'un ton inspiré: ce que Dieu peut faire de vous?... Un signe de sa bonté et de sa puissance!... Il veut retirer de vous une gloire que vous seul pouvez lui donner... Que le monde fasse entendre contre vous ses imprécations... que mille voix appellent la vengeance sur vos œuvres (ici l'Innommé tressaillit, étonné d'entendre un tel langage et d'en ressentir au lieu de la colère, une espèce de soulagement), quelle gloire en reviendra-t-il à Dieu? poursuivit le cardinal. Ce sont des voix de crainte, de justice peut-être... Quelques-unes, il est permis de le penser, sont des voix envieuses de votre déplorable puissance. Mais quand

vous vous lèverez pour condamner votre vie et devenir votre propre accusateur, c'est alors que Dieu sera glorifié. Et vous demandez ce que Dieu peut faire de vous?... Qui suis-je, moi, faible mortel, pour vous dire à l'avance quel avantage un Maître si grand peut retirer de vous... ce qu'il peut faire de cette impétueuse volonté, de cette constance inébranlable, lorsqu'il l'aura transformée par le repentir, l'amour et l'espérance? Qui êtes-vous aussi, faible mortel, pour vous imaginer que Dieu ne peut pas vous rendre capable dans le bien de choses plus grandes que celles que vous avez faites dans le mal?... Ce que Dieu peut faire de vous?... Vous pardonnez... vous sauvez... accomplir en vous l'œuvre de la rédemption.. Oh! si moi, chétif et misérable, je brûle d'un tel désir de votre salut que pour l'obtenir (Dieu m'en est témoin!) je donnerais avec joie le peu de jours qui me restent à vivre, jugez quelle doit être la charité de Celui qui m'en fait éprouver une si vive... jugez combien il vous aime... comme il vous veut à lui, Celui qui m'inspire l'amour dont je suis dévoré pour vous!

A mesure que le saint archevêque parlait, le visage de l'Innommé passait de la surprise à l'attention; puis il exprima une émotion profonde... Ses yeux, qui depuis son enfance ne connaissaient plus les pleurs, se gonflèrent, et un torrent de larmes fut sa réponse.

—Dieu grand! Dieu bon! s'écria Fédérigo les mains levées au ciel, qu'ai-je fait, moi serviteur indigne, pour que vous m'appeliez au festin de vos grâces, et que vous me fussiez assister à un tel prodige?...

Disant cela, il voulut prendre la main de l'Innommé...

—Non! non! dit celui-ci, loin de vous un homme comme moi!... Ne souillez pas votre main innocente et pure!... Vous ne savez pas ce qu'a fait cette main que vous voulez serrer dans la vôtre!...

—Laissez, répondit Fédérigo avec une tendre violence, laissez-moi presser cette main qui réparera tant de torts, répandra tant de bienfaits, soulagera tant d'affligés!... qui s'étendra, désarmée, humble, pacifique sur tant d'ennemis!...

—C'est trop! reprit en sanglotant l'Innommé. Bon Fédérigo,

laissez-moi... Il y a là tant d'âmes innocentes et bonnes venues de loin pour vous voir, vous entendre, et vous vous arrêtez... avec qui?

—Laissons les quatre-vingt-dix-neuf brebis, répondit le cardinal: elles sont en sécurité sur la montagne. Je reste avec celle qui était égarée.

Et il jeta ses bras autour du cou de l'Innommé, qui, après avoir résisté un moment, vaincu par cette charité céleste, laissa tomber son visage tremblant sur l'épaule de son consolateur... Ses larmes brûlantes coulèrent sur la pourpre sans tache de Fédérigo, et les mains pures de celui-ci pressèrent les mains habituées à porter les armes de la violence et de la trahison.

L'Innommé, se dégageant de cet embrassement, s'écria:

—O Dieu grand et miséricordieux!.. je me connais... je vois qui je suis!... Mes iniquités passent devant mes yeux; j'ai horreur de moi-même... et cependant j'éprouve un soulagement, une joie... oui, une joie... que je n'ai jamais ressentie dans mon affreuse vie!...

—C'est un avant-goût de ses grâces, dit Fédérigo, que Dieu vous envoie pour vous captiver à son service, pour vous faire entrer résolument dans cette nouvelle vie, où vous aurez tant à réparer, tant à pleurer!...

—Malheureux que je suis! Que de choses sur lesquelles je ne pourrai plus que pleurer!... Mais il en est une qui n'est que commencée et que je puis réparer à l'instant.

Ici l'Innommé raconta brièvement, mais en termes d'énergique exécution, l'acte de violence dont la pauvre Lucia était la victime.

—Oh! ne perdons pas de temps! s'écria Fédérigo palpitant d'inquiétude. C'est encore ici un gage du pardon de Dieu... il vous fait l'instrument de salut de celle que vous vouliez perdre... Quel bonheur est le vôtre!... Savez-vous d'où est cette jeune infortunée?

Le seigneur nomma le village de Lucia.

—Ce n'est pas loin, dit le cardinal. Que Dieu soit loué!

En finissant ces mots, il agita une sonnette.

Le chapelain porte-croix entra d'un air inquiet...

Il regarde l'Innommé, voit sa

figure changée, ses yeux rougis par les pleurs... Il regarde aussi le cardinal et, lisant sur sa physionomie un contentement profond, il devine tout et reste comme en extase... Le cardinal lui demande si parmi les curés assemblés ne se trouve pas celui de ***.

—Il y est, monseigneur.

—Faites-le venir immédiatement, dit Fédérigo, et avec lui le curé de cette paroisse.

Le chapelain entre dans l'autre pièce, où les prêtres étaient réunis et dit :

—Seigneurs... seigneurs... *hæc est mutatio dextera Excelsi!* (1)

Puis il ajoute :

—Son Illustriissime et Révérendissime Seigneurie demande le seigneur curé de la paroisse et le seigneur curé du village de ***.

Le premier se présenta aussitôt, et en même temps on entendit un moi ? des plus indécis.

—Vous êtes bien le seigneur curé de *** ?

—Oui, mais...

Et don Abbondio parut avec un air profondément surpris. Le chapelain les précédant tous les deux, les introduisit chez le cardinal.

Le cardinal, qui s'était concerté avec l'Innommé, s'éloigna un peu de lui et fit signe au curé de la paroisse de s'approcher. Il lui raconta succinctement ce dont il s'agissait et le pria de trouver une femme de cœur et de tête qui pût aller chercher la pauvre jeune fille, afin que la vue d'une femme lui épargnât de nouvelles angoisses.

Le seigneur curé dit qu'il connaissait une personne convenable pour cela, et pendant qu'il sortait pour l'aller chercher le cardinal se tourna vers don Abbondio en lui disant :

—J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer... Une de vos paroissiennes que vous avez sans doute pleurée comme étant perdue, Lucia Mondella, est retrouvée ; elle est ici près, chez mon cher ami que voilà, et vous irez avec une bonne dame que le seigneur curé est allé demander, vous irez, dis-je, chercher cette pauvre enfant qui est des vôtres.

Don Abbondio, au comble de

l'étonnement et, il faut le dire, de la frayeur en reconnaissant dans le cher ami du cardinal le terrible seigneur, ne put trouver un mot à répondre pour témoigner sa joie de savoir Lucia retrouvée.

Le cardinal lui demanda où était la mère de Lucia, et sur sa réponse qu'elle était au village de ***, il dit qu'il allait prier le curé de la paroisse d'envoyer une carriole pour la quérir, afin qu'elle fût là pour l'arrivée de sa fille.

Lorsque le seigneur Abbondio sut que l'Innommé serait son compagnon de route, il se sentit peu rassuré. Le bon cardinal s'en aperçut, et pour le tranquilliser il se mit à parler amicalement au seigneur, afin que le pauvre curé vit qu'il était converti.

—Ne croyez pas, disait le cardinal à l'Innommé, que je me contente de cette visite pour aujourd'hui. Vous reviendrez, n'est-ce pas, avec ce digne curé ?

—Si je reviendrai ! répondit l'Innommée. Vous me mettriez dehors que je resterais à la porte comme un chien... J'ai besoin de vous parler, de vous voir, de vous entendre... J'ai besoin de vous !...

Fédérigo lui serra les mains et dit :

—Vous me ferez donc le plaisir de dîner avec nous. J'y compte. En vous attendant, je vais prier, et rendre grâces avec le peuple... Vous, vous allez recueillir les premiers fruits de la miséricorde divine !

Et comme il craignait d'avoir mortifié don Abbondio en s'occupant exclusivement du seigneur, il lui dit :

—Vous, seigneur curé, vous êtes toujours avec moi dans la maison de notre bon Père ; mais celui-ci... celui-ci, *perierat et inventus est* (2).

—Ah ! combien je m'en réjouis ! répondit Abbondio.

L'Archevêque prit l'Innommé par la main et traversa avec lui l'assemblée des prêtres. Sur ces deux visages se peignait une émotion différente, mais également profonde ; une tendre reconnaissance, une humble joie se lisaient sur les traits vénérables du cardinal... sur ceux de l'Innommé, un trouble tempéré par l'espérance et une con-

solation divine. Parmi les spectateurs, il en fut plusieurs auxquels revint en mémoire ce passage d'Isaïe : *Le loup et l'agneau iront au même pâturage ; le lion et le bœuf mangeront la paille ensemble.*

On vint avertir le cardinal que ses ordres avaient été exécutés et que la chaise à porteurs et les mules étaient prêtes. La bonne dame présentée par le curé de la paroisse entra dans la chaise, et don Abbondio dut se résigner à enfourcher une mule qui, toute paisible qu'elle semblait être, fit une grande frayeur au curé, car il était bon piéton, mais fort mauvais cavalier.

L'Innommé monta l'autre mule, et le cortège partit.

Déjà la grande nouvelle s'était répandue, et la foule attendait devant l'église le passage du nouveau converti. Lorsqu'il fut devant la porte ouverte de l'église, il baissa son front redoutable jusque sur le cou de sa mule... Une longue acclamation retentit et mille voix répétèrent :

—Que Dieu le bénisse !

La route se fit paisiblement. En entrant dans la vallée, le seigneur curé sentit son cœur battre avec violence au souvenir de tant d'histoires épouvantables qui s'y étaient passées... Oh ! comme il voudrait être au retour avec sa chère Lucia !

—Le seigneur est converti... oui... Cependant, qui peut connaître le fond des cœurs ?... Dieu... Notre archevêque est si bon... ne s'est-il pas trompé ?... Oh ! non, c'est réellement du repentir que j'ai vu sur le visage de ce terrible homme ! Et puis, à la grâce de Dieu ! si je suis martyr, il m'en tiendra compte.

Et don Abbondio se mit à réciter son office.

On passe devant la *Malunotte* : les bravi sont postés là ; ils saluent leur seigneur, regarde don Abbondio et la chaise à porteurs avec étonnement. Enfin le sentier rapide est gravi, on est au château. L'Innommé s'approche vivement de la chaise et dit :

—Consolez-la tout de suite, faites-lui comprendre qu'elle est dans des mains amies. Dieu vous le rendra, signora.

Puis il va à don Abbondio.

—Seigneur curé, je ne vous fais pas d'excuses pour le dérangement que vous éprouvez par ma faute.

(1) "Tels sont les changements qu'opère la droite du Très-Haut."

(2) "Celui-ci était perdu et il est retrouvé."

Vous le faites pour Celui qui récompense largement et pour cette pauvre jeune fille dont il est le père.

Et il aide don Abbondio à descendre.

—Ah ! que faites-vous ? s'écrie don Abbondio sentant la confiance renaître dans son cœur.

L'Innommé dit aux porteurs et aux conducteurs d'attendre dans la cour, et entrant dans la maison avec la femme et le curé il passe devant eux pour leur montrer le chemin, et tous trois montent en silence.

CHAPITRE XXI

Lucia venait à peine de se réveiller et cherchait à rassembler ses idées confuses, quand un bruit de pas se fit entendre. Au coup frappé à la porte, la vieille dit :

—Qui est là ?

—Ouvre ! répond tout bas une voix bien connue d'elle.

La vieille tire le verrou... L'Innommé entre, ordonne à la vieille de sortir, pousse doucement le curé et la bonne dame devant lui, et se retire derrière la porte qu'il ferme à moitié.

Ce léger bruit donne à la pauvre Lucia un mouvement de terreur... Elle regarde, voit une femme, un prêtre... un prêtre !... Elle fixe les yeux sur don Abbondio...

—Est-ce lui ?

La femme s'approche... lui prend les mains et lui dit d'un ton doux et attendri :

—Oh ! pauvre enfant !... Venez avec nous... venez... venez !

—Qui êtes-vous ? demanda Lucia.

Et, se tournant vers don Abbondio, elle le fixe de nouveau.

—Vous !... Est-ce vous, seigneur curé ? Ou suis-je ?... Oh ! malheureuse !... Je perds la tête !

—Non, non, répond don Abbondio avec affection. C'est bien moi, votre curé, qui viens vous chercher.

Lucia se redresse précipitamment et s'écrie :

—C'est donc la sainte Vierge qui vous envoie ?

—Je le crois, disent ensemble le curé et la bonne dame.

—Mais pouvons-nous partir ? reprend Lucia en baissant la voix avec une expression de crainte. Et

ces gens ? poursuit-elle avec un mouvement d'horreur. Et ce seigneur ?... cet homme ? En effet, il me l'avait promis...

—Il est ici, interrompt don Abbondio, il est dehors qui nous attend... Venez, chère enfant... partons !...

Alors l'Innommé pousse la porte, se montre devant Lucia... elle tressaille et se serre contre la bonne dame en cachant sa figure dans ses mains. Pour lui, à la vue de la pauvre innocente abattue par la souffrance... pâle, amaigrie, (car, malgré toutes les instances de sa gardienne, elle n'a rien voulu manger), il reste un moment immobile, puis s'écrie :

—Pardonnez-moi !

—Il vient pour vous délivrer... Il est converti, dit le curé à l'oreille de Lucia ; il est devenu bon... il vous demande pardon... peut-on rien de plus ? Allons, mon enfant, levez la tête et partons !...

Lucia regarde l'Innommé et, saisie d'un sentiment de compassion et de reconnaissance, elle dit :

—Oh ! mon digne seigneur, que Dieu vous récompense de votre miséricorde !

—Et qu'il vous rende au centuple le bien que ces paroles me font ! répond le seigneur.

Puis aussitôt il sort le premier. Lucia, appuyée sur la femme, le suit, et don Abbondio ferme la marche. Arrivées dans la cour, Lucia et la bonne dame, conduits par l'Innommé, montent dans la chaise à porteurs. Puis l'Innommé détache la mule du curé, la lui présente et l'aide également à la monter.

—Oh ! que de bontés, dit Abbondio.

Le convoi se met en marche, l'Innommé en tête. Son regard a repris l'expression de commandement, et les bravi qui le rencontrent, tout en s'apercevant qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire, ne comprennent rien de plus.

La bonne dame, une fois installée dans la chaise avec Lucia, lui prenant effectivement les mains, se mit à la reconforter par des paroles de tendresse, et lui dit ce qu'elle put imaginer de mieux pour l'aider à débrouiller ses idées et à leur faire reprendre leur cours

habituel ; elle lui nomma le village où elles se rendaient, qui était proche de celui de Lucia.

—Ah ! Vierge sainte, dit cette dernière, je vous remercie ! Ma mère ! ma mère !...

—Nous l'enverrons chercher, dit la bonne dame qui ignorait que le cardinal eût déjà fait faire la chose.

—Oui, oui, Dieu vous le rendra... Et vous, bonne dame, qui êtes-vous ?... Comment êtes-vous venue ?...

—C'est notre curé qui m'a envoyée, répondit la bonne dame, parce que quand ce seigneur a eu le cœur touché (que Dieu soit béni !) il est venu parler à Mgr le cardinal-archevêque, qui est dans notre village à faire sa visite. Le seigneur rependant s'est accusé de ses gros péchés. Il a dit au cardinal qu'il avait fait enlever une pauvre innocente à l'instigation d'un autre mécréant que le curé ne m'a pas fait connaître... Vous savez qui, peut-être ? (Lucia leva les yeux au ciel). Bref, monseigneur ayant pensé qu'il fallait une femme pour aller chercher la jeune fille, notre curé est venu chez moi...

—Oh ! que Dieu vous récompense de votre charité !

—Ma pauvre enfant, n'est-ce pas assez pour moi d'avoir pu vous soulager et de voir comme vous avez été sauvée miraculeusement ?

—Ah ! oui, miraculeusement, dit Lucia, et par l'intercession de la très-sainte Vierge !...

—Ainsi donc, continua la bonne femme, le seigneur curé m'a dit de vous rassurer, de vous dire de pardonner le mal qui vous a été fait, et de vous réjouir de ce que la miséricorde de Dieu s'est étendue sur celui qu'vous avait fait du mal... qu'il fallait prier pour lui, car, outre le mérite que vous acquerez, vous éprouverez un grand contentement de cœur !

Lucia répondit par un regard qui exprimait son assentiment à ces paroles.

—Fonne fille !... reprit la femme. Et comme votre curé se trouvait là avec tous ceux des environs (il y en a tant qu'il y en aurait assez pour faire quatre synodes), monseigneur a jugé à propos de le joindre à moi...

—Et celui-ci, interrompt Lucia,

celui qui est devenu bon... qui est-il ?

— Comment ! vous ne le savez pas ?...

Et elle le nomma.

— Oh ! miséricorde ! s'écria Lucia, qui tant de fois avait entendu prononcer ce nom avec horreur dans les récits d'aventures criminelles.

Et la pensée qu'elle avait été au pouvoir de cet homme redoutable la glaçant d'épouvante, elle répéta :

— Oh ! miséricorde !... miséricorde !...

— C'est vraiment une grande preuve de la miséricorde du bon Dieu, dit la femme ; tant de gens craignaient pour leur vie !... quel soulagement pour tout le monde !... Et, à ce que m'a dit notre curé, ce seigneur est devenu un saint.

La brave dame eût été curieuse de connaître les détails de l'aventure de Lucia ; mais, pénétrée d'une pitié respectueuse pour la pauvre fille, elle n'eut pas même la pensée de lui faire une question indiscreète. Ses paroles durant le trajet n'exprimèrent que l'intérêt et le désir de la consoler.

— Dieu sait, dit-elle, depuis combien de temps vous avez mangé !

— Je ne m'en souviens plus... Depuis longtemps... répondit Lucia d'une voix faible.

— Pauvre enfant ! Chez moi, grâce à Dieu, nous trouverons de suite ce qu'il faut pour vous redonner des forces... Prenez courage !... nous ne sommes plus très éloignées du village.

La petite troupe arriva avant que les cérémonies de l'église fussent terminées ; elle passa au milieu de la même foule qui l'avait saluée au départ, et qui ne se montra pas moins émue que le matin.

L'Innommé se rendit avec don Abbondio chez le seigneur curé pour y attendre le cardinal.

Mais notre Abbondio, voyant Lucia en sûreté et n'étant pas sans inquiétudes sur les questions que pourrait lui faire le cardinal touchant le retard apporté par lui au mariage des fiancés, s'empressa de rejoindre sa paroisse.

La chaise à porteurs déposa Lucia et sa compagne dans la maison de cette dernière, qui, mettant vite un fagot dans la cheminée, fit chauffer un bon bouillon pour la pauvre Lucia et se félicita à haute

voix de ce que l'événement ne fût pas arrivé un jour où, selon son expression, *le chat n'était pas sur le foyer*.

— Car, dit-elle, aujourd'hui chacun s'ingénia à faire un petit régal, et les plus malheureux espèrent avoir quelque chose de ce prélat charitable. Pour nous, grâce à Dieu, nous nous tirons d'affaire avec le métier de mon mari et le peu de bien que nous avons au soleil... Ainsi donc, mangez sans regret... Tout à l'heure le chapon sera cuit à point, et vous pourrez vous restaurer tout à fait. Et elle retourna veiller à son dîner.

Lucia, dont les forces revenaient graduellement et dont le moral était calme, s'occupa, par un instinct d'ordre et de propreté, à rajuster ses vêtements ; elle releva ses tresses détachées de sa tête, elle arrangea son mouchoir sur ses épaules... Ses mains alors rencontrent le rosaire, qu'elle a passé autour de son cou la nuit précédente ; le souvenir de son vœu lui revint et la remplit de trouble... toutes les puissances de son âme sont de nouveau agitées...

— Oh ! malheureuse ! qu'ai-je fait ? se dit-elle...

Mais cette pensée est à peine sortie de son cœur qu'elle en est comme épouvantée... elle se rappelle les circonstances dans lesquelles son vœu a été formulé... ses angoisses intolérables... tout espoir perdu... la grâce obtenue... Se repentir de son vœu, n'est-ce pas une ingratitude sacrilège envers la sainte Vierge ?... Elle se hâte de demander pardon à Dieu de ce moment de défaillance et, retirant pieusement le rosaire de son cou, elle renouvelle son vœu le cœur serré, mais d'une ferme volonté, et elle prie la sainte Vierge de la soutenir dans les occasions qui exposeraient son cœur à des agitations douloureuses. L'éloignement de Renzo lui parut une disposition particulière de la Providence qui faisait converger vers le même but deux événements différents ; et puis elle vint à penser que Dieu amènerait sans doute Renzo à se résigner... Mais cette idée, au lieu de lui calmer l'esprit, lui bouleversait le cœur... Alors la pauvre fille en revint à la prière... à la confirmation de son vœu, et

elle se releva, sinon heureuse, du moins résignée à se soumettre à la volonté divine.

Des pas précipités, des voix joyeuses se font entendre... C'est la jeune famille de la bonne dame qui revient de l'église et raconte toutes les merveilles de l'office.

Puis le père arrive : c'était un tailleur ; il savait lire et passait dans le village pour un homme de science, éloge qu'il repoussait avec modestie en disant :

— C'était ma vocation... si j'avais pu me donner à l'étude... certes !...

Au demeurant, excellent homme. Lorsque le curé était venu chercher sa femme, il avait donné toute son approbation au charitable voyage. Maintenant que les cérémonies religieuses étaient terminées, il venait savoir le résultat de l'expédition.

— Regardez, lui dit sa femme en montrant Lucia toute rosigissante.

— Soyez la bienvenue ! s'écria le tailleur ; oui, la bienvenue !... Vous êtes la bénédiction de Dieu dans cette maison !... Que je suis content de vous voir ! J'étais sûr que vous arriveriez à bon port, car je n'ai jamais lu nulle part que le Seigneur ait commencé un miracle sans l'achever !... Pauvre jeune fille ! C'est une grande chose que d'être l'objet d'un miracle !...

Et s'approchant de sa femme pendant qu'elle ôtait la marmite du feu il lui dit à voix basse :

— Tout s'est-il bien passé ?

— Oui, dit-elle ; je te conterai cela plus tard.

— Oui, oui, à loisir.

La table étant servie, le mari et la femme firent asseoir Lucia ; et le chapon étant découpé, ils exhortèrent tous deux leur timide convive à manger. Pendant le repas, le tailleur, au milieu des interruptions de ses jeunes enfants, discourut avec emphase sur la solennité du jour, sur le sermon du cardinal qui l'avait vivement impressionné.

— Voir un illustre prélat si savant, disait-il, que l'on affirme qu'il a lu tous les livres qui existent, se prêter à dire les choses de sorte que tout le monde peut les comprendre...

— Et moi aussi j'ai compris... interrompit une des petites filles.

— Tais-toi ! Que veux-tu avoir compris ?

—J'ai compris, dit l'enfant, qu'il expliquait l'Évangile à la place du seigneur curé.

—Tais-toi. Je ne parle pas de ceux qui savent quelque chose..... ceux là comprennent forcément... mais les plus ignorants pouvaient suivre le fil de son discours..... ils ne se rappellent peut-être pas les paroles..... mais le sentiment. ils l'ont là (et il montrait son cœur.) Et au sujet de ce seigneur converti?... Comme, sans le nommer... on voyait que c'était de lui qu'il voulait parler! D'ailleurs il avait des larmes aux yeux... tout le monde pleurait... et pourtant il y a assez de cœurs durs ici!... Et à propos de la disette... il a dit qu'il fallait rester le cœur en paix, car le malheur n'est pas de souffrir et d'être pauvre... le malheur, c'est de faire le mal!... et, de sa part, ce ne sont pas que des paroles... non, on sait qu'il s'ôterait le pain de la bouche pour les pauvres. Et puis, comme il a fait voir qu'il n'y a pas que les seigneurs qui ont tant de richesses qui soient obligés de donner aux malheureux!...

Le bon tailleur s'interrompt, comme surpris d'une pensée qui se présentait instantanément à son esprit... il resta un moment sans parler... puis, prenant un plat, il le remplit avec les mets qui étaient sur la table; il le posa au milieu d'une serviette, y joignit un pain, et réunissant les coins relevés de la serviette dans sa main il dit à sa fille aînée :

—Prends ceci et cette bouteille de vin; va chez Marie la veuve; tu lui diras que je lui envoie pour se régaler avec ses enfants... mais n'aie pas l'air de lui faire l'aumône... et, si tu rencontres quelqu'un, ne dis pas où tu vas... Prends bien garde de rien casser... Va!

Lucia éprouva un attendrissement qui fut comme un baume pour les blessures de son cœur. La pensée de son sacrifice lui revint, mais, cette fois, avec quelque chose de semblable à un contentement austère.

Le curé du village entra peu après le départ de la petite fille; il venait dire à Lucia que le cardinal voulait la voir le jour même, et qu'il l'avait chargé de remercier spécialement le tailleur et sa femme. Elle apprit aussi du curé que sa

mère allait bientôt arriver; et la pauvre fille se souvint que ce bonheur de revoir sa mère... ce bonheur inespéré quelques heures auparavant... elle l'avait imploré de la sainte Vierge et en avait fait la condition de son vœu. "*Faites-moi retourner saine de tout mal, près de ma mère,*" avait-elle dit, et de nouveau, elle se reprocha amèrement son exclamation: "*Malheureuse, qu'ai-je fait!*"

Agnèse n'était pas loin, en effet, pendant que le curé annonçait son arrivée à Lucia. On peut s'imaginer dans quel état la pauvre femme, qui croyait sa fille toujours au couvent, s'était trouvée à l'annonce de ces terribles événements et de cette invitation d'arriver de suite! Tout en implorant la sainte Vierge, elle s'était jetée à la hâte dans la carriole. À moitié chemin, elle rencontra don Abbondio, qui l'avait rassurée en lui disant que Lucia était en sécurité.

Enfin la carriole arrive... Lucia se lève précipitamment, s'élançe dans les bras de sa mère... la femme du tailleur s'éloigne discrètement...

Après les premiers épanchements, vient le récit des aventures de Lucia... Bien qu'il y eût des points obscurs pour elle dans tout ce qui avait eu lieu, elle y reconnaissait la main de don Rodrigo.

—Ah! s'écria Agnèse, perfide assassin! tison d'enfer!... Mais il aura son heure!... Dieu le paiera selon son mérite!... il verra!...

—Non, non, maman, interrompit Lucia, non, ne souhaitez de mal à personne!... Si vous saviez ce que c'est que de souffrir!... Non, non, prions plutôt Dieu et la sainte Vierge pour lui... que Dieu lui touche le cœur ainsi qu'il a fait à ce pauvre seigneur qui est maintenant un saint!

Lucia ne voulut pas parler à sa mère de son vœu avant de s'être concertée avec le père Cristoforo... elle craignait que sa mère ne la taxât d'imprudente précipitation ou n'en parlât à quelqu'un pour s'éclairer et prendre conseil. La seule idée de publicité donnée à de semblables choses faisait rougir Lucia. Quelle fut sa triste surprise quand elle apprit que le bon père était parti pour un pays bien loin... bien loin!

—Et Renzo? dit Agnèse.

—Il est en sûreté, n'est-ce pas? répondit Lucia avec anxiété.

—Quant à cela, oui, tout le monde le dit. On est certain qu'il s'est réfugié sur les terres de Bergame... mais personne ne sait l'endroit... et pour qu'il ne nous ait pas donné de ses nouvelles il faut qu'il n'ait pu en trouver le moyen.

—Ah! s'il est en sûreté, que Dieu soit béni! dit Lucia qui fut interrompue par une chose qu'elle n'attendait guère... la visite du cardinal.

Après être revenu de l'église et avoir appris par l'Innommé l'arrivée de Lucia, le prélat s'était mis à table avec une nombreuse société de prêtres; il avait l'Innommé à sa droite. Durant le repas, on ne pouvait se lasser d'admirer cette figure adoucie sans faiblesse, cette humilité sans abaissement.

Le dîner fini, le cardinal s'était enfermé pendant longtemps avec l'Innommé qui, l'entretien terminé, partit pour son château.

Le cardinal se fit alors conduire chez le tailleur par le curé de la paroisse. En peu d'instants, la population s'empessa autour d'eux.

—Allons! allons! en arrière! disait le curé.

—Laissez-les faire, répondait le cardinal.

Et il levait la main pour les bénir... se baissait pour embrasser les enfants... Ils arrivèrent à la maison; la foule resta dehors... Mais dans cette foule se trouvait le bon tailleur... Je vous laisse à penser, lorsqu'il vit le cardinal entrer chez lui, s'il se fraya un passage dans la foule!... Il criait :

—Laissez qui doit passer!

Et il entra.

Le cardinal, en avançant dans la maison, dit au curé en désignant Lucia :

—Est-ce celle-ci?

Et sur un signe affirmatif il s'approcha d'elle et de sa mère immobiles et muettes de surprise. Mais le son de voix si doux de Fédérico les rassura promptement.

—Pauvre jeune fille! dit-il. Dieu a permis que vous fussiez mise à une grande épreuve!... Mais il a montré qu'il avait les yeux sur vous et ne vous avait pas oubliée. Il s'est servi de vous pour faire un acte inépuisable de sa miséricorde!

envers un homme et en soulager d'autres en même temps.

En ce moment, la bonne dame parut avec son mari. Mais, voyant un entretien commencé avec le cardinal, ils se retirèrent avec respect dans un coin de la chambre.

—Il faudrait, dit Agnèse encouragée par la bienveillance du cardinal, que tous les prêtres ressemblassent à Votre Seigneurie... qu'ils prissent le parti de tous les pauvres... qu'ils ne les missent pas eux-mêmes dans l'embarras....

—Parlez librement, dit le cardinal.

—Je veux dire que si notre seigneur curé n'avait pas voulu retarder le mariage... les choses ne se fussent pas passées ainsi !

Et Agnèse, pressée de s'expliquer clairement, raconta l'histoire du mariage retardé par don Abbondio et ses suites, ayant soin de passer sous silence leur tentative chez le curé.

—Le seigneur curé me rendra compte de cela ! dit le cardinal.

—Non, seigneur, dit Agnèse. Je n'ai pas parlé dans cette intention.

Mais Lucia, mécontente de la manière dont l'histoire avait été racontée, ajouta :

—Nous aussi, nous avons mal agi. On sait que ce n'était pas la volonté de Dieu que la chose réussit.

—Quel mal avez-vous pu faire ? dit Fédérigo.

Lucia, malgré les signes que lui faisait sa mère, raconta ce que l'on avait entrepris chez don Abbondio, et conclut en disant :

—Nous avons mal fait ; Dieu nous a punis !

—Prenez donc de sa main les maux que vous avez soufferts et soyez sans inquiétude, dit Fédérigo ; car à qui peut-il être permis de se réjouir et d'espérer, si ce n'est à celui qui a souffert et qui songe à s'accuser lui-même ?

Il demanda ensuite où était le fiancé de Lucia, et il témoigna de l'étonnement en apprenant qu'il avait fui du pays. Agnèse lui raconta ce qu'elle savait du départ de Renzo de Milan.

—J'ai entendu parler de ce jeune homme, dit le cardinal ; mais comment un homme compromis dans des émeutes peut-il être en traité de mariage avec une jeune fille telle que vous ?

—C'est un jeune homme vertueux, dit Lucia en rougissant, mais d'une voix assurée.

—C'est un jeune homme tranquille, ajouta Agnèse ; vous pouvez le demander au seigneur curé. Mais qui sait ce qu'on aurait fait contre lui là-bas ?... Il est bien aisé de faire passer les pauvres pour des coquins.

—Hélas ! ce n'est que trop vrai, dit le cardinal. Je m'informerai de cela, soyez-en sûres.

Et il inscrivit les nom et prénom du jeune homme dans un petit livre de notes qu'il portait constamment sur lui.

Après cela, il se tourna vers les maîtres de la maison et leur demanda s'ils consentiraient à garder chez eux quelques jours les hôtes que Dieu leur avait envoyés.

—Oh ! oui, monseigneur ! répondit la bonne femme.

Le mari, stimulé par la présence d'un si grand personnage, eût voulu répondre d'une manière digne de sa propre science... mais les paroles ne purent sortir de sa bouche... tant ses pensées étaient nombreuses et confuses.

Le cardinal sortit en disant :

—Que la bénédiction de Dieu soit sur cette maison !

Dans la soirée, il s'entendit avec le curé du village sur les moyens d'indemniser le tailleur de l'hospitalité qu'il donnait à nos deux femmes et qui, vu la mauvaise année, serait onéreuse. Le curé répondit qu'il serait impossible de faire accepter aucune indemnité à l'honnête tailleur.

—Mais, dit le cardinal, il doit avoir des débiteurs hors d'état de payer. Je me chargerai de ces dettes ; vous lui demanderez ses comptes et les acquitterez.

—Ce sera une somme assez forte, dit le curé.

—Tant mieux ! Et vous, mon cher curé, vous devez avoir des gens encore plus à plaindre... qui n'ont pas de dettes parce qu'ils n'ont pas de crédit ?

—Que trop, monseigneur... On fait ce qu'on peut... Mais comment suffire à tous les besoins dans des temps pareils ?

—Eh bien ! chargez l'honnête tailleur de les habiller à mon compte, et payez bien. A vrai dire, cette année, l'argent qui n'est pas

employé en pain me paraît volé, mais c'est ici un cas exceptionnel.

Nous allons clore l'histoire de cette journée en racontant comment l'Innommé la termina.

La nouvelle de sa conversion s'était répandue et avait causé parmi ses bravi une surprise et une anxiété inexprimables. Dès qu'il arriva dans la montagne, il fit signe au premier bravo qu'il vit de le suivre, et ainsi de tous ceux qu'il rencontra. Ils marchèrent derrière lui, et il arriva au château avec cette suite toujours croissante. Il donna le signal accoutumé pour que ceux qui étaient dans l'intérieur vinssent rejoindre les autres ; ils étaient environ trente, et lorsqu'ils furent réunis il dit :

—Allez m'attendre dans la grande salle.

Puis il mit pied à terre, mena lui-même la mule à l'écurie et marcha vers la grande salle. A son aspect, tous les colloques cessèrent. Il leva la main pour maintenir le silence et dit :

—Écoutez tous, et que personne ne parle si je ne l'interroge. Mes enfants, la route que nous avons suivie jusqu'à ce jour conduit au fond des enfers. Je ne vous fais pas de reproches, moi qui, plus coupable que vous, vous dirigeais dans cette route. Mais voici ce que j'ai à vous dire : Dieu dans sa miséricorde m'a appelé à changer de vie. J'ai répondu à sa voix. J'ai changé de vie. Puisse-t-il vous traiter de même ! Sachez que je suis résolu à mourir plutôt que de rien faire contre sa sainte loi. Je révoque pour chacun les ordres criminels que j'ai donnés. Personne désormais ne pourra rester à mon service s'il fait le mal. Ceux qui veulent à cette condition demeurer avec moi seront à mes yeux mes enfants. Ceux qui refuseront recevront de moi avec leurs gages une gratification ; ils me quitteront et ne remettront jamais les pieds au château, si ce n'est pour changer de vie ; dans ce cas, ils seront toujours reçus à bras ouverts. Pensez à cela cette nuit : demain vous me rendrez réponse. Retirez-vous chacun à votre poste, et que Dieu, dont la bonté a été si grande pour moi, vous inspire dans vos résolutions.

Ils gardèrent tous le silence. Cette voix, qui annonçait que sa volonté avait changé, n'était nullement affaiblie, et il ne vint à l'esprit d'aucun d'eux qu'on pût voir en lui un autre homme et ne pas lui obéir. Ils le regardaient comme un saint, mais un de ces saints qu'on représente la tête haute et l'épée au poing.

Les choses qu'ils venaient d'entendre pouvaient être odieuses à leur esprit ; mais en voyant l'effet de la crainte de Dieu sur une âme telle que celle de leur maître ils se sentaient atteints par une impression profonde. De plus, ceux qui le matin avaient appris la grande nouvelle avaient raconté à leurs compagnons la joie, la vénération de la population pour leur seigneur, qui jusqu'alors avait été un objet de haine et de terreur. Cet homme, qu'ils regardaient comme leur force, ils le voyaient encore au-dessus des autres, l'idole de la multitude, mais hors des rangs, toujours chef ! Personne donc, quelle que fût sa pensée, ne dit mot ; et lorsque l'Innommé releva sa main impérieuse ils s'acheminèrent vers la porte comme un troupeau de moutons.

Il sortit après eux, et quelques instants après il parcourut les cours, les corridors, les salles, et après avoir vu la tranquillité régner et les bravi à leur poste il monta se coucher, car il avait sommeil. Oui, malgré les affaires de la journée, malgré cette résolution qui allait changer sa vie entière, il avait sommeil.

Il alla donc dans sa chambre, et près de ce lit où il avait senti de si poignantes angoisses il s'agenouilla et pria... Il retrouva dans sa mémoire les prières de son enfance... il éprouva un sentiment indéfinissable à ce retour aux habitudes de l'innocence, un ardent désir d'expier le mal qu'il avait fait, de purifier sa vie, et une profonde gratitude pour la clémence divine. Puis il se releva de terre, se coucha et s'endormit immédiatement.

(A suivre.)

Bulletin Religieux

ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE.

INSTRUCTIONS

PAR LA

RELIGION,

Pouvant servir de lectures du soir dans les familles, ainsi que dans les Pensionnats de jeunes gens et de jeunes filles.

LE CODE DES ENFANTS DE MARIE

ou

Le Catechisme expliqué.

(Suite.)

CHAPITRE V

DES CONCILES ŒCUMÉNIQUES

Il est arrivé dix-neuf fois, dans le cours de la vie de l'Eglise, que, pour faire ressortir d'une manière plus sensible l'union des évêques de la chrétienté avec le Pape, qu'on tint, sous la présidence du Souverain-Pontife, des assemblées plénières. Ces assemblées portent le nom de conciles œcuméniques. La première fut celle de Nicée, en 325 ; la dernière est celle du Vatican, en 1869. Un concile œcuménique est donc une assemblée générale des évêques sous la présidence du Pape. On appelle aussi ces assemblées conciles généraux, cet adjectif n'étant que la traduction du mot œcuménique. Les conciles généraux sont infailibles à la condition d'être convoqués, présidés et sanctionnés par le Pape. Ces trois conditions sont également essentielles. Il appartient au Pape seul de convoquer les évêques en assemblée générale. Il appartient au Pape seul de présider ces assemblées et de sanctionner leurs actes. C'est là un privilège de la royauté spirituelle dont il est, dans l'Eglise, le seul dépositaire. Quant au mode de convocation, il a pris, dans l'histoire, telle ou telle forme, selon que le Pape le jugeait convenable ou nécessaire à ses fins.

Le premier concile fut convoqué, à la fois, par le Pape et par l'empe-

reur Constantin, par suite d'un accord intervenu entre eux. L'empereur facilita de tout son pouvoir la réunion du concile de Nicée : il donna des subsides aux évêques, les fit voyager aux frais du trésor impérial, s'honorant ainsi par la protection qu'il accordait à l'Eglise de Dieu. Aussi le Pape répondit-il à la générosité de l'empereur en lui conférant la présidence d'honneur du concile. L'empereur occupait un siège élevé, lorsqu'il lui plaisait d'assister aux séances de cette grave assemblée. Toutefois, il ne prenait aucune part décisive aux délibérations des Pontifes, moins encore se reconnaissait-il le droit de leur imposer ses sentiments et de décider avec eux sur l'objet de la foi. Après la tenue du concile le Pape, qui en avait sanctionné les décrets, eut encore recours à la protection de l'empereur pour aider à leur application et à leur promulgation dans l'empire.

Constantin s'acquitta glorieusement des fonctions " d'Evêque en dehors " que le Pape lui avait conférées, et grâce à son utile et nécessaire intervention, les décrets du concile de Nicée purent devenir, en un véritable sens, les lois de l'empire. Mais les honneurs et les charges conférées à Constantin n'atteignaient en rien les privilèges du Pontife romain et des évêques. Le Pape seul et les prélats décidèrent de l'objet de la foi. Telle a été aussi, en d'autres circonstances, la manière d'agir des Papes à l'égard des souverains, qui ont bien voulu les seconder de leur pouvoir ou de leur munificence. Ils leur ont donné, soit à eux-mêmes, soit à leurs ambassadeurs, des privilèges d'honneur ; ils les ont admis dans les conciles, leur permettant d'assister aux délibérations que l'on y tenait. Ils leur ont accordé des places honorables au sein des assemblées, ils leur ont confié le soin de faire accepter par les peuples les décrets qu'on y avait rendus. Mais jamais les empereurs, les rois ou leurs ministres n'ont été admis à exercer soit dans la convocation, soit dans la présidence, soit dans la sanction des conciles et des décrets conciliaires, aucune influence touchant à la foi.

L'autorité des Papes sur les conciles éloigne nécessairement l'hypo-

thèse d'une divergence entre les deux. Il est impossible de supposer que le concile décide une chose et que le Pape en décide une autre, puisqu'il n'y a pas de concile sans le Pape, un concile ne pouvant se réunir qu'après que le Pape l'a convoqué, se tenir autrement que sous sa présidence et porter des décrets ayant force de loi, avant que le Pape les ait approuvés et sanctionnés.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

Il était d'une souveraine importance d'établir les points de doctrine que nous venons d'expliquer. Ils résument la croyance de la société chrétienne, prise dans son ensemble et étudiée dans les idées du groupe de beaucoup plus important qui la compose, l'Eglise catholique. Ceux qui prétendent ne pas appartenir à l'Eglise de Jésus-Christ ne sauraient, sans outrecuidance, lui reprocher les idées qu'elle s'est faite sur la manière dont il a plu à Dieu de l'instruire et sur le rapport de diverses sources de la Foi entre elles. Mais ceux qui, se disant chrétiens, croient pouvoir se contenter d'admettre l'Ecriture-Sainte comme source unique de la Foi, ceux-là ne peuvent être considérés comme possédant la véritable foi, puisqu'ils rejettent la Tradition et l'enseignement de l'Eglise, représentée par le Pape et les Evêques.

Mais il y a plus. Les protestants ont reçu les livres saints qui forment la Bible, des catholiques qui les ont historiquement précédés et desquels ils se séparèrent. En refusant d'admettre l'autorité de l'Eglise, ils se sont privés du seul moyen que Dieu ait mis à notre disposition pour constater le fait de l'inspiration et pour reconnaître l'ensemble des livres inspirés. Les livres du Nouveau Testament, en effet, considérés comme livres historiques, peuvent servir à démontrer l'inspiration des livres de l'Ancien Testament et de quelques-unes des épîtres de saint Paul. L'autorité de la Synagogue peut aussi servir à établir l'inspiration des livres de l'Ancien Testament. Mais ni ces livres ni ceux du Nouveau Testament, qui se taisent à l'égard des Evangiles, des Actes

des apôtres et des Epîtres catholiques, ne sauraient fournir un témoignage relatif à l'inspiration de ces derniers ouvrages, fort important d'ailleurs, et que les protestants regardent comme inspirés. Les protestants sont donc obligés de reconnaître que la tradition seule peut apporter un témoignage décisif sur l'origine divine et sur l'inspiration de tous les livres qu'ils acceptent comme livres divins.

Il suit de là une conséquence de valeur dans la controverse protestante. Si les protestants veulent faire un article de foi de l'inspiration des livres qu'ils acceptent, ils sont obligés de reconnaître que la parole de Dieu n'est pas *tout entière* contenue dans les Saintes-Ecritures, et que la tradition est aussi une source de la parole de Dieu. Donc, en admettant seulement l'autorité de l'Ecriture-Sainte—autorité qu'ils sont du reste incapables de démontrer—they ne peuvent point posséder la véritable Foi.

D'ailleurs nous démontrerons en son lieu que Jésus-Christ n'a établi qu'une seule Eglise, qui est l'Eglise catholique, apostolique et romaine, à qui il a confié le soin de veiller sur la foi et sur ces sources, sur l'Ecriture et sur la Tradition, organes de la foi. Comme il n'y avait chez le peuple de Dieu, chargé de préparer l'Eglise et de la figurer avant qu'elle eût son existence dans le temps, qu'une seule autorité, celle de la Synagogue; ainsi il n'y a eu, après Jésus-Christ, et pour continuer son œuvre, qu'une seule autorité, l'autorité de l'Eglise catholique.

Enonc. en résumé, les sources des vérités et des devoirs que le catéchisme nous enseigne, sont la Tradition et l'Ecriture Sainte, expliquées par l'Eglise catholique: la Tradition d'abord, parce qu'elle est la plus ancienne et la plus complète; l'Ecriture Sainte ensuite, parce que les livres qui la composent nous donnent, en abrégé, la somme presque complète des enseignements traditionnels. Et l'autorité de l'Eglise plane sur la Tradition et sur l'Ecriture Sainte, pour les reconnaître, les conserver et les expliquer.

Le catéchisme puise à trois sources dépendantes l'une de l'autre les enseignements qu'il nous donne. Il nous expose: 1o ce que nous

devons savoir, c'est l'histoire de la religion.— Cette histoire s'apprend comme toute autre; elle n'a rien qui dépasse la portée de l'intelligence humaine, et, quand on l'a apprise, on la sait, c'est-à-dire qu'on peut appliquer à la retenir les forces de la raison naturelle, laquelle n'a pas besoin de secours pour constater les faits qui la composent;—2o ce que nous devons croire, ce sont les mystères, les dogmes et les vérités de notre foi. L'intelligence humaine atteint les mystères à l'aide de comparaisons qui lui permettent de reconnaître que les mystères ne sont pas en contradiction avec les données de la raison. Pour les saisir et se les approprier il lui faut le secours de la foi: nous croyons les mystères, tandis que nous savons l'histoire. Quant aux dogmes, nous les croyons aussi, mais lorsque notre raison nous a permis de savoir qu'ils existent et qu'ils ont été proclamés par l'auteur de notre foi; notre raison naturelle se rend compte de leur existence; aidée de la lumière d'En-haut, elle les accepte comme points de la foi. Les vérités mêmes que la raison peut découvrir par ses propres forces, comme l'existence de Dieu, l'immortalité et la spiritualité de l'âme, nous les croyons sur le témoignage que leur rendent l'Ecriture et la Tradition, expliquées par l'Eglise catholique: notre raison, qui les a saisies, se transforme alors, au contact de la foi, et elle en vient à les croire à l'aide des secours que Dieu met à sa disposition;—3o ce que nous devons faire et éviter: faire le bien dont Dieu a posé la loi souveraine dans ses commandements et dans ceux qu'il a inspirés à l'Eglise; éviter le mal qui est l'opposé du bien qui nous est prescrit;—4o Demander et recevoir: demander la grâce, secours d'En-haut, sans lequel les œuvres surnaturelles nous sont impossibles; recevoir les sacrements qui sont les canaux de la grâce.

Le catéchisme nous dit, enfin, quelles sont les fins dernières de l'homme. Après nous avoir appris d'où elle vient, il nous fait connaître quel est le but de la vie humaine, quelles sont les récompenses promises aux bons et les peines dont les méchants sont menacés.

(A continuer.)

Corbeille Poétique.

[Pour l'Album des Familles.]

La Lampe du Sanctuaire

L'âme a prier le soir, quand sa lueur tremblante
Colore faiblement les antiques vitraux ;
Quand auprès de Jésus, sa flamme vacillante
Vient remplacer l'éclat des saints flambeaux.

Dans le temple sacré règne une paix profonde ;
L'encens ne fume plus dans le riche encensoir...
L'orgue se tait ; chacun s'éloigne, et, sur le monde
La nuit étend son voile noir.

Seule, au saint lieu, toujours fidele et solitaire,
Elle éclaire l'autel d'un jour mystérieux,
Et veille doucement auprès du sanctuaire
Caressant de ses pâles feux.

La croix gardienne tutélaire
De l'autel comme du foyer
Cher soutien de notre misère,
Gage beni que notre pere
Nous laissa pour nous consoler.

Lampe d'or pareille à l'étoile
Dont le faible rayonnement
Perce à travers ce léger voile,
Blanche et mystérieuse toile,
Qu'on voit parfois au firmament.

Baise de ta clarte sereine
Les pieds du divin rédempteur ;
Sur le front de la Vierge reine,
Ma patronne et ma souveraine,
Mets ta poétique lueur.

Reste auprès du saint tabernacle,
Veille quand nous sommes absents ;
Assiste au plus touchant spectacle ;
Sers de témoin au doux miracle ;
Parle à tous les indifférents.

De cet amour profond et tendre,
Qui ne sait jamais se lasser,
Hélas ! le Seigneur peut attendre
Celui que nous devrions lui rendre :
Nous ne savons que l'offenser !

Mais n'es-tu pas là, bien-aimée,
Près des séraphins éclatants,
Mélant l'adorante fumée
Qui de ton huile parfumée
S'échappe en flocons odorants,

Aux fleurs du céleste rivage,
Aux doux parfums du paradis ?
Saint et mystérieux hommage
Qu'au Dieu captif sur notre plage
Ils apportent des saints parvis.

Mélant ta muette prière
A leurs soliloques brûlants ?
Au Dieu que mon âme vénère
Parlant pour tous, douce lumière,
Pour les morts et pour les vivants.

Quand de nouveau le soir attachera son ombre
Aux gothiques arceaux de mon temple désert,
Que ta blanche clarté brille dans la nuit sombre
Pour consoler mes jours, dont Dieu seul sait le
Et pour lesquels il a souffert. [nombre

Brûle, brûle toujours ! au milieu du silence,
Jette le bruit si doux de ton crépitement ;
Et brille chaque soir à cette voûte immense
Comme l'astre tremblant qui brille et se balance
A la voûte du firmament.

T. L.

Marseille, Juin 1883.

—000—

[Pour l'Album des Familles.]

REVERIE DU SOIR

La nature s'endort, la nuit est dans l'attente,
L'étoile doucement gravite dans le ciel !
Tout est silencieux, mon âme seule chante,
Elle seule est émue à cette heure énivrante :
Elle est plus près de l'Eternel.

D'où vient qu'à ce moment où chaque être repose,
Oubliant les ennuis et les peines du jour,
Où dans l'ombre s'endort le parfum de la rose,
Où la brise des nuits n'a plus un chant d'amour,
D'où vient qu'à cet instant mon âme prie et rêve ?
D'où lui vient ce muet, ineffable transport,
Qui lui prête son aile et l'âme et l'élève,
Lui découvrant au loin... au loin quelque autre bord ?

Vogue, vogue, ô mon âme, à ... céleste plage ?
Où l'étoile scintille, où brillent tant de feux !
Astre n'êtes-vous pas le sable du rivage,
Le sable répandu sur la grève des cieux ?
N'êtes-vous pas la rive imposante, éternelle ?
Où vont les flots d'azur et de l'immensité ?
Où la rive où chaque âme attache sa nacelle,
En arrivant au port de l'immortalité !
N'êtes-vous pas encor, la lointaine demeure
Où séjourne cet être invisible, idéal,
Cet éternel Absent de toute âme qui pleure,
Cet espoir adoré qui semble être fatal ! !

Mais pourquoi revenir, ô triste rêverie,
Douleur ardente et vague, amour de l'inconnu !
O mon âme pourquoi tant de mélancolie,
A cette heure ? dis-moi, ma pauvre âme, qu'as-tu ?

La nature s'endort, la nuit est dans l'attente
L'étoile doucement gravite dans le ciel,
Tout est silencieux... mon âme seule chante,
Elle seule est émue à cette heure enivrante
Elle est plus près de l'Eternel.

Comment ne pas rêver, rêver toujours... encore...
Si grand est le silence et le ciel est si pur !
Comment ne pas rêver, puisqu'en rêvant j'adore
Celui qui dans les cieux versa les flots d'azur.

O nuit, ô chère nuit, si limpide et si belle,
Pour aimer tes attraits, comprendre ta beauté,
Il faut que l'âme soit une pure étincelle,
Jaillissant du flambeau de la divinité,
Et brûlant de bonheur et d'immortalité !

ALTAÏR.

Amusement Poétique

Un ami de notre Revue, en France, nous honore de l'accrostiche qui suit, dans laquelle il parle assez fièrement du vil pouvoir qui déshonore et ruine en ces temps malheureux la noble et glorieuse France d'autrefois. Ajoutons qu'en cela il n'est que l'écho vrai de ce que pensent les hommes honnêtes des deux mondes.

A M. Stanislas Drapeau

Directeur de l'*Album des Familles*

ACCROSTICHE

Stanislas, nom béni d'un saint roi de Hongrie,
Tiens ferme le *drapeau* de la foi, de l'honneur !
Ainsi que nous, enfants de la mère-patrie,
Narre de son passé la gloire et le bonheur !
Implorons le Dieu fort pour la France meurtrie,
Son cœur, foyer d'amour, nous est ouvert encor.
Laissons tomber maudit le pouvoir en délire :
Au bord de son cercueil nul ne plaudra son sort.
Sauvée enfin par Dieu, que la France respire !

Deplore, ô Stanislas, ta feuille salutaire,
Ralliant les Français à ton noble *drapeau*,
Avec la croix du Christ, étendard tutélaire,
Partout l'apostolat fait naître un jour plus beau.
Eglise de Jésus, c'est ton œuvre constante ;
Annonce à ma patrie, après les jours d'attente,
Un bienheureux retour à ton divin flambeau !

L'abbé E. A. GRÉRY

10 août 1883.

Le Lis des Lis.

CHANT A MARIE !

I

Aux bords du clair ruisseau, près du flot qui murmure,
Avez-vous vu parfois rayonnant de beauté,
Un lis aux frais contours, à la blanche parure,
Et que nul souffle impur encor n'a visité ?
Oh ! plus belle et plus pure est ma Reine et ma Mère ;
Son cœur incomparable offre plus de candeur.....
Et tous les lis du ciel, tous les lis de la terre
Puisent dans son regard leur suave blancheur.

II

Au loin, sur la montagne aux cimes menaçantes,
Avez-vous vu tomber, au retour des hivers,
Ces neiges, de nos monts couronnées blanchissantes,
Dont les flocons légers se pressent dans les airs ?
Plus blanche mille fois est l'âme de Marie :
Sa divine splendeur ferait pâlir le jour ;
Rien n'égale ici-bas sa candeur non flétrie,
Et Dieu seul est plus pur au céleste séjour.

III

Oui, tu fus toute belle, et ton âme limpide,
Ma Reine, reflétait la sainteté de Dieu,
Comme le lac bien pur, qu'aucun souffle ne ride,
Reflète du printemps le ciel serein et bleu.
Vierge aimée, oh ! toujours ton cœur fut sans souillure :
L'Eglise de Jésus l'a dit à l'univers !
Oh ! pardon pour le cœur criminel et parjure
Qui par un doute encor réjouit les enfers !

IV

Mère du Dieu Sauveur, ma Reine immaculée,
Beau lis parmi les lis, bien pure garde-moi !
Du fond de mon désert, où je souffre exilée,
Mes yeux voilés de pleurs se sont tournés vers Toi !
Laisse ma faible voix bien haut te le redire :
Oh ! j'ai soif de t'aimer, Mère, soif de te voir !.....
Toi, de Dieu la merveille et du ciel le sourire ;
Toi, l'amour de mon cœur et mon plus doux espoir !

UNE RELIGIEUSE TRINITAIRE.

— 000 —

LES ORPHELINS

Vierge Marie, ô Vierge de clémence
Ouvrez sur nous vos maternelles mains ;
Protégez-nous, veillez sur notre enfance ;
Ayez pitié de pauvres orphelins.

Un jour, hélas ! notre petite mère
Nous a laissés sans appui, sans secours ;
Pour le beau ciel, elle a quitté la terre,
La triste terre où l'on pleure toujours.

Petite mère, hélas ! était si bonne !
A ses côtés nous étions si joyeux !
Elle disait sans cesse : " Je pardonne."
Elle animait le moindre de nos jeux !

Qui sera là, comme petite mère,
Pour nous apprendre à prier le bon Dieu ?
Qui nous dira la touchante prière
Qu'elle disait le soir auprès du feu ?

Vierge Marie, ô Vierge de clémence
Ouvrez sur nous vos maternelles mains ;
Protégez-nous, veillez sur notre enfance,
Ayez pitié de pauvres orphelins.

Paul BAUDRY.

— 0 —

PENSÉES.

Quand Dieu veut opérer une grande œuvre, il prend par la main celui qu'il a choisi pour être l'instrument de ses miséricordes ou de sa justice, parmi les hommes, le sort de la foule, l'attire à lui et lui donne sa mission.

Mgr de BIRTHA.

La religion est l'arôme qui empêche la science de se corrompre.

BACO .

Histoire.

(Pour l'Album des Familles)

NOTES HISTORIQUES

NAPOLÉON I^{er}

- 1801, 18 mai.—Proclame Empereur à St-Cloud.
- 1804, 2 déc.—Sacre de son couronnement à Notre-Dame de Paris.
- 1805.—Du mois de mars à l'automne, il s'engage contre l'Europe coalisée.
- 1805, 2 déc.—Journée d'Austerlitz ! Depuis ce combat célèbre, Bonaparte ne fait presque plus que des fautes. Il fait les Rois et les défaits ; il transforme les républiques qu'il a formées en monarchies !
- 1806.—Quatrième coalition. Napoléon court au combat.
- 1806, 14 oct.—La Prusse est défaite, et l'épée même de Frédéric tombe au pouvoir de Bonaparte.
- 1807.—L'hiver suspend les hostilités entre la France et la Russie. Puis, ces Empires s'abordent. Malgré ses aberrations, l'astre de Napoléon monte encore.
- 1807, 7 fév.—Il triomphe à Eylau.
- 1807, 14 juin.—Friedland coûte aux Russes 17.000 morts et blessés, autant de prisonniers et 70 canons... Mais la France paye trop chère cette victoire : la veine française fut largement ouverte !
- 1808.—Napoléon attaque la Russie et l'Espagne..... Entreprise qui va le perdre ! car l'occupation de la Péninsule diminue ses forces contre la Russie. Les Espagnols sortent victorieux. C'est alors que les Cabinets de l'Europe rougissent de leur pusillanimité, et que Wellington se lève pour la première fois... Une armée anglaise débarque près de Lisbonne, le 31 juillet 1808. Un mois après, les troupes françaises évacuaient la Lusitanie..... Après avoir éprouvé d'autres échecs en Espagne, il se dirigea sur l'Italie, qui était alors déjà soumise à ses ordres.
- 1809, 17 mai.—Décret réunissant ensemble les Etats Romains et la France. Une Commission prend possession de Rome. Le Pape est déposé et déposé. Une cinquième coalition se déclare. L'Angleterre, l'Autriche et l'Espagne, appuyés par les mécontentements des autres Souverains, se préparent à la lutte. Les hostilités commencent. Bonaparte se met en campagne contre l'Autriche. Il entre à Vienne.
- 1809, 21 et 22 mai.—A lieu la terrible bataille d'Esling. Le premier jour 288 pièces autrichiennes tirèrent 51.000 coups de canon ; et le lendemain, plus de 400 pièces jouèrent de part et d'autre.
- 1809, 6 juillet.—La bataille de Wagram resume les différents combats livrés en Allemagne : 900 bouches de bronze rugissent ; la plaine et les moissons sont en flammes ; de grands villages disparaissent ; l'action dura douze heures. Le massacre fut terrible !
- 1809, 14 août.—Le traité de paix se signe dans le palais même de l'Empereur d'Autriche. Une autre scène se présente : Napoléon divorce avec Joséphine, sa légitime épouse, et contracte mariage avec Marie-Louise d'Autriche.
- 1811.—En même temps que l'archiduchesse Marie-Louise donnait un fils à la France, au mois de mars 1811, la France se préparait de nouveau à la guerre.
- 1812.—Napoléon part pour aller attaquer la Russie, à la tête de 450.000 hommes : la plus belle armée qui ait jamais été vue jusqu'alors.
- 1812, 14 sept.—Après plusieurs luttes heureuses, il entre dans Moscou, mais les Russes, en quittant la ville, l'avaient incendiée. Après un mois d'attente pour obtenir des ouvertures de paix qui ne se produisirent point, Napoléon reprit le chemin de la France, mais il n'y arriva qu'avec des débris de son armée ; ses troupes, privées de tout, avaient été ensevelies dans les neiges ou noyées dans les eaux de la Bérésina. Malgré ce désastre, Napoléon commença une nouvelle campagne contre l'Allemagne, où il remporta quelque succès.
- 1813.—La Prusse s'allia avec les Russes, et après la désastreuse bataille de Leipzig (18 et 19 octobre), Napoléon fut repoussé sur le territoire français, qui fut partout envahi.
- 1814, 14 avril.—Napoléon abdiqua à Fontainebleau, et il alla demeurer quelques mois à l'île d'Elbe.
- 1815.—Il reparut en France ; mais la coalition qui l'avait détrôné se renoua. Napoléon prit l'offensive, battit les Prussiens à Ligny (16 juin), mais il fut vaincu par Wellington à Waterloo (18 juin), après quoi il rentra en France, où il abdiqua en faveur de son fils, qui devait prendre le nom de Napoléon II (22 juin). Ce nouveau règne de Napoléon Premier avait duré 100 jours. Comptant sur l'hospitalité de l'Angleterre, il alla débarquer sur le sol anglais, mais le gouvernement le déclara prisonnier de la coalition et fut chargé par les alliés de le garder à l'île Ste-Hélène. Après cinq années passé en cette île déserte, il mourut le 5 mai 1821. Quant à son fils, il mourut prisonnier de l'Autriche, sans avoir régné !

STANISLAS DRAPEAU.

L'Ecrin des Demoiselles

[Pour l'Album des Familles]

JOURNAL

DE

Mlle ANNA DE LURI

(FRAGMENTS)

transmis à l'Album des Familles par une de ses
amies de Pertuis, département de Vaucluse,
France.

(Suite)

12 mars 1870.

CHÈRE LOUISE,

J'ai lu avec beaucoup de joie ta dernière lettre tant à cause du bien qu'elle m'a fait qu'à cause du désir que j'avais de recevoir de tes nouvelles. J'ai vu avec tristesse que tu avais passé une mauvaise semaine d'épreuves ; cela ne me fait pas de la peine puisque je te vois ferme et constante dans ton devoir ; cependant j'aimerais mieux te sentir tranquille, jouissant en paix de l'amour de Jésus et non bouleversée par tant de misères. Mais courage ! la lutte est la condition du mérite. Souviens-toi que tu n'es pas seule à porter le poids de l'épreuve, je la partage en m'unissant à toi dans le cœur adorable de Jésus, notre bon-cœur impénétrable. A l'abri de ce cœur aimé nous pourrions chanter ce beau cantique dont je murmure quelques strophes il n'y a qu'un instant :

— suis-moi : toujours mon cœur sera ton guide :
Ferre tes yeux, je conduirai tes pas !
Que craindrais-tu sous ma puissante égide ?
Rien, mon Jésus, pas même le trépas !

Ma chère amie, nous ne craindrons jamais rien, pas même la mort, puisque l'une et l'autre tenons si peu à la vie. Jésus est notre guide ; nous l'aimons et nous méprisons tout le reste pour son amour. Je te l'avoue, rien ne me tente plus du côté de la terre ; rien

ne m'entraîne vers le monde, et je regarde avec une véritable pitié ceux et surtout celles qui lui demandent des jouissances et des fêtes. *L'Imitation de Jésus-Christ* nous trace une belle ligne de conduite au sujet du mépris des choses extérieures. Tel qu'un vrai Israélite, dit-elle, affranchi de toute servitude, entrez dans le partage et dans la liberté des enfants de Dieu, qui, élevés au-dessus des choses présentes, contemplant celles de l'Eternité ; qui donne à peine un regard à ce qui passe, et ne détachent jamais leurs yeux de ce qui durera toujours ; qui, supérieurs aux biens du temps, ne cèdent point à leur attrait, mais plutôt les forcent de se servir du bien, selon l'ordre établi par Dieu, le régulateur suprême, qui n'a rien laissé de désordonné dans ses œuvres.

Ces paroles font un grand bien à l'âme, car quoi de plus beau que d'être libre et de ne pas enchaîner chacune de ses affections à des objets qui passent avec le temps et ternissent la pureté du cœur. Hélas, chère amie, dans quel siècle malheureux vivons-nous ? Où sont les affections nobles et généreuses ? Où sont les cœurs purs ? Toutes les jeunes filles de notre âge, sauf de très rares exceptions, se laissent entraîner par je ne sais quel engouement du luxe qui en donnant de la légèreté à leur corps ne donne pas grand poids à leur esprit. Encore si le cœur était intact ! mais ces pauvres insensées prennent trop de soin à leur parure extérieure, pour veiller avec attention sur cette autre parure, bien autrement précieuse et nécessaire, qui consiste dans l'innocence de l'âme. J'ai souvent honte pour elles quand elles s'ingénient à suivre tous les caprices de la mode, à se surcharger d'ornements ridicules, et souvent déplacés, qui les font prendre pour ce qu'elles ne sont point. Les moralistes combattent le luxe des femmes, par les excès de dépenses qu'il occasionne, le dégoût de sa condition et du travail qu'il inspire toujours, par les pertes de temps qu'il exige. Ils ont sans doute raison, mais sont-ce là les plus funestes conséquences ? Je ne sais quel écrivain a dit ces paroles : " Le luxe des femmes est un des plus puissants moyens de corruption que le démon ait inven-

té." En effet voilà le mal, la perte des âmes, et on semble ne pas y croire : cependant quoi de plus facile à constater ? Si une femme est mise selon sa condition, avec simplicité et modestie, elle passe ; et si son regard n'est pas provocateur, personne ne lui fait attention. Si elle est chargée d'ornements ou dans une mise peu commune, on la voit venir de loin ; les regards se concentrent sur elle, et le démon se sert de ses atours et de ses manières pour attirer les yeux des spectateurs jusqu'aux traits de sa figure. Je te le demande, chère amie, pourquoi la regarde-t-on, et quels seront les sentiments de ceux qui, attirés par l'éclat de sa toilette, sourient en la voyant ? Te figures-tu ce monde de mauvaises pensées, de désirs pernicieux, de sensations inavouables ? Oh ! je tremble à la pensée de tant de péchés mortels dont les femmes légères et mondaines sont l'occasion ! Dieu, ce me semble, leur demandera un compte rigoureux de toutes ces chutes, de toutes ces âmes damnées à cause d'elles, de leur luxe, de leur vanité ; car après tout, rien n'est plus vain que cet étalage fantaisiste et capricieux de la toilette. Il ne donne ni la piété, ni la science, ni le bonheur ; il ne donne pas même la considération de la part du monde, car les honnêtes gens savent à quoi tout se réduit souvent. Quelle grâce Dieu nous a faite, chère Louise, en nous donnant le goût de la simplicité et le mépris de ces ornements qui ne seraient pas de notre condition, parce que la vertu ne doit pas y trouver ses avantages. Nous serons ainsi estimées du monde, et nous n'aurons jamais sur la conscience de pouvoir être, pour les autres, une occasion de chute et de ruine. Hélas ! que de femmes, même pieuses, se font illusion là-dessus !

1er avril 1870.

Ne t'imagines pas que je t'oublie, chère Louise ! je t'aime trop, et laisse-moi te redire qu'il est bien doux de s'aimer de la sorte, car à tout instant, à toute heure, je suis toujours sûre de te rencontrer dans les cœurs de Jésus et de Marie, notre divine Mère ; je suis toujours sûre que cette amitié n'aura point de fin, puisqu'elle est fondée sur des bases autrement solides que les

amitiés mondaines. L'expérience en est bien douce : je m'y livre avec un contentement que tu connais, puisque tu l'éprouves toi-même. Hier, j'aurais voulu te dire comment j'avais passé ma journée, mais je ne l'ai pu à cause de mes occupations multipliées, plus qu'à l'ordinaire. Je n'ai point assisté à la messe qu'on a dite... cela m'aurait causé beaucoup trop de retard. J'en ai été triste : une journée sans messe est maintenant pour moi comme une journée sans pain ! je m'en ressens dans toutes mes actions, et je pense à chaque heure aux doux moments dont j'ai été privée. Tout ce que j'ai pu faire a été d'aller passer quelques instants à l'Église pour prier et méditer. Cet exercice m'a fait un grand bien. J'ai laissé mon âme s'épancher doucement en la présence de Jésus, et mon souvenir s'est ensuite reporté vers toi, qui priais peut-être à la même heure. J'ai trouvé chez moi, au retour, une compagnie babillarde avec qui nous avons parlé, et reparlé, de Jacques et de Pierre sans en plus finir. J'ai perdu pendant ce temps une grande partie des douceurs que j'avais goûtées le matin, et qui auraient persévéré dans la journée si j'eus été seule et tranquille. Cet état de langueur a duré jusqu'au soir, où je suis allée me retremper dans la ferveur auprès du cœur de Jésus, dans sa petite chapelle. J'ai prié ce bon maître de me pardonner ma faiblesse et mon peu de fidélité, d'oublier ma conduite du jour et de vouloir me traiter encore comme son enfant. Je lui ai promis que je ne serais jamais plus faible à ce point, et que rien désormais ne m'occuperait que lui seul. J'étais bien émue en faisant cette prière ; mais après, je me suis sentie si légère que j'ai remercié notre adorable maître de sa bonté, toute joyeuse à la pensée que le lendemain je le recevrais dans mon cœur. En effet, chère Louise, j'ai eu de nouveau cette faveur ce matin. Mes deux communions de cette semaine ont été plus ferventes que jamais ; j'y ai goûté chaque fois les dons de Jésus, mais si pleines, si entières, que je ne retournerais plus d'auprès de lui tellement j'y suis heureuse. Mon cœur va vers ce divin maître avec un élan, un attrait tout-puissant : je sens à la

fois et son amour et celui que je lui donne. Aussi, ce matin, lui disais-je bien sincèrement : " O Jésus, mon époux, mon bien, mon unique amour, si vous me voulez pour être d'une manière plus intime encore votre véritable épouse, par les vœux sacrés de la religion, prenez-moi ; j'irai à vous sans hésiter ; je quitterai tout ce que j'ai de plus cher au monde. Je laisserai tout pour vous suivre, si ma vie pure, retirée, ensevelie même dans un cloître doit vous être plus agréable. Vous me trouverez toujours soumise à votre volonté ; faites-moi connaître seulement vos desseins adorables..... " Telles sont, chère Louise, les pensées qui m'arrivent souvent, et tu ne saurais croire la joie qu'elles apportent dans mon âme.....

Dans quelques heures j'irai voir S... ; je ne l'ai plus revue depuis qu'elle m'a dit avoir reçu une lettre de M... ; je ne sais trop ce que contient cette lettre ; je te donnerai quelques détails. Je te loue de ton excellente idée : tu feras beaucoup de bien et je t'encourage à la suivre. Oh ! si un jour nous pouvions donner notre vie pour faire du bien, ce serait pour nous le comble des faveurs du ciel.

(A continuer)

Maximes et Pensées

Ce n'est pas seulement par des paroles que la sensibilité s'exprime : c'est par l'air, le regard, les accents, et le son de la voix.

(SUARD).

En regardant l'homme comme de loin, nous y apercevons d'abord une âme et un corps liés par un nœud inconnu, qui fait que les impressions du corps passent à l'âme, et que les impressions de l'âme au corps, sans que personne puisse concevoir le moyen de cette communication. Ensuite, en s'en approchant de plus près, on voit que ce corps est une machine composée d'une infinité de ressorts, et que l'âme est une nature intelligente, capable de bien et de mal, de bonheur et de misère.

(NICOLE).

Biographies

LE COMTE DE CHAMBORD.

HENRI V

Avec le comte de Chambord disparaît l'une des plus grandes figures de ce siècle, incontestablement. Ce roi sans couronne,—dit la *Minerve*.—laisse un nom plus grand, plus honoré, que la plupart des souverains qui ont régné de son temps. Le dernier des Bourbons personnifiait l'honneur et la dignité de sa race, la plus illustre des temps modernes et la plus vraiment royale. Cette famille de rois ne pouvait finir plus noblement.

L'événement a une portée considérable et cause plus d'émotion même que si Henri V était mort sur le trône, puisque le sort de la monarchie reste en suspens.

Le comte de Chambord était un grand homme et un grand chrétien. Il avait un esprit élevé, une haute noblesse de caractère et une intelligence supérieure, auxquels les adversaires les plus acharnés de la cause qu'il représentait rendaient eux-mêmes hommage.

S'il eût régné, il eût été un des meilleurs rois de notre époque, comme de cette illustre maison de France, la plus noble des maisons royales, qui a pourtant fourni tant de monarques éminents.

Pour nous, Canadiens, nous ne pouvons sans émotion voir disparaître ce dernier rejeton de la famille des souverains qui ont fondé notre pays, et qui l'ont doté des institutions qui nous ont permis de traverser heureusement toutes les épreuves dont notre existence nationale a été assaillie.

Le comte de Chambord comptait bien régner un jour. Il croyait avoir une destinée providentielle à cet égard. En 1873, lorsqu'il s'était agi pour lui de sauver la France des aventures qu'elle a courues depuis et qu'elle court encore, il refusa la couronne que la majorité de l'assemblée lui offrait,

pour une considération d'un mérite discutable, en face des grandes questions et des grands problèmes sociaux qui demandaient un règlement immédiat.

Périsse la France plutôt que le drapeau de Henri IV, eut-il l'air de dire alors. Plusieurs de ses plus chauds partisans étaient d'avis que le salut de la France valait bien un drapeau. Son ancêtre n'eût pas hésité devant ce sacrifice. Mais Henri V était entier dans ses idées.

Il a donné l'exemple d'une vie toute chrétienne, toute religieuse. Il s'est montré à cet égard digne fils de saint Louis, son aïeul. Il avait acquis un tel renom comme personnifiant la vieille monarchie catholique, comme véritable *fils aîné* de l'Église, qu'à la nouvelle de sa maladie, il y a deux mois, le monde catholique français se mit en prières comme s'il se fut agi de demander la conservation du Souverain-Pontife lui-même. C'est le plus beau témoignage qui puisse être rendu à cet homme de bien, en qui finit si glorieusement la branche aînée des Bourbons.

Le comte de Chambord était né le 29 septembre 1820. Ce jour-là Paris fut réveillé par vingt-quatre coups de canon qui annonçaient le grand événement. Chacun fit éclater sa joie ; on s'embrassait, on se félicitait. Les drapeaux blancs ornaient les fenêtres ; plusieurs de ces drapeaux portaient des guirlandes de fleurs. Le *Journal des Débats* traduisait en ces termes le sentiment général :

« Pour vous, jeune enfant, objet de tant d'amour et de vœux, vous nous apparaîtrez dans nos orages politiques comme l'étoile ap. raît, en dernier signe d'espérance, au matelot battu par la tempête. Qu'autour de votre berceau viennent se rallier les efforts des gens de bien, contre ce berceau, que tous les complots des méchants viennent ébranler ! Croissez pour imiter les vertus de la noble famille qui vous entoure ! Croissez pour rendre heureux un peuple qui vous reçoit avec tant de joie et d'espérance..... »

« C'est l'enfant auquel se rattachent nos destinées ! » disait un philosophe, Maine de Biran.

« Les poètes, dit Lamartine, l'appellèrent *l'Enfant du miracle* ; les ambassadeurs le nommèrent *l'Enfant de l'Europe*. »

L'ode de Victor Hugo, que nous reproduisons ci-après, donne l'idée de ce que fut la joie publique à ce moment :

LA NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX

Savez-vous, voyageur, pourquoi, dissipant l'ombre,
D'innombrables clartés brillent dans la nuit sombre ?
Quelle immense vapeur rougit les cieux couverts ?
Et pourquoi mille cris, frappant la nue ardente,
Dans la ville, au loin rayonnante,
Comme un concert confus, s'élèvent dans les airs ?

O joie ! ô triomphe ! ô mystère !
Il est né l'enfant glorieux,
L'ange qui promet à la terre
Un martyr partant pour les cieux !
L'avenir voilé se révèle.
Salut à la flamme nouvelle
Qui ramène l'ancien flambeau !
Honneur à ta première aurore,
O jeune lis qui vient d'éclorre,
L'endre deui qui sors d'un tombeau !

C'est Dieu qui l'a donné, le Dieu de la prière :
La cloche, balancée aux tours du sanctuaire,
Comme aux jours du repos, y rappelle nos pas.
C'est Dieu qui l'a donné, le Dieu de la victoire :
Chez les vieux martyrs de la gloire
Les canons ont tonné comme aux jours des combats.

Ce bruit, si cher à ton oreille,
Joint aux voix des temples bénis,
N'a-t-il donc rien qui te réveille.
O toi qui dors à Saint-Denis,
Lève-toi ! Henri doit te plaire
Au sein du berceau populaire.
Accours, ô père triomphant !
Livre sa lèvre trompée,
Et viens voir si ta grande épée
Pèse aux mains du royal enfant.

Mélas ! il est absent, il est au sein des justes.
Sans doute, en ce moment, de ses aïeux augustes.
Le cortège vers lui s'avance consolé :
Car il rendit, mourant sous des coups partiels,
Un héros à leurs tombes vides,
Une race de rois à leur trône isolé
Parmi tous ces nobles fantômes,
Qu'il glève un front couronné,
Le père du roi nouveau-né !
Une race longue et sublime
Soit de l'immortelle victime :
Tel un fleuve mystérieux,
Fils d'un mont trappé du tonnerre,
De son cours fécondant la terre,
Cache sa source dans les cieux !

Honneur au rejeton qui deviendra la tige !
Henri, nouveau Jonas, sauvé par un prodige,
A l'ombre de l'autel croitra vainqueur du sort.
Un jour, de ses vertus notre France embellie,
A ses sœurs, comme Cornélie,
Dira : Voilà mon fils, c'est mon plus beau trésor.

O toi, de ma piété profonde,
Reçois l'hommage solennel,
Humble objet des regards du monde,
Privé du regard paternel !
Puisse-tu, né dans la souffrance,
Et de ta mère et de la France
Consoler la longue douleur.
Que le bras divin t'environne,
Et puisse, ô Bourbon, ta couronne
Pour toi ne pas être un malheur.
Où, souris, orphelin, aux larmes de ta mère !
Ecarte, en te jouant, ce crêpe funéraire
Qui voile ton berceau des douleurs du corceuil :
Chasse le noir passé qui nous attriste encore,
Sois à nos yeux comme une aurore :
Rends le jour et la joie à notre ciel en deuil !

Irre d'espoir, ton roi lui-même.
Consacrant le jour où tu nais,
T'impose, avant le saint baptême,
Le baptême du Béarnais.
La veuve t'offre à l'orpheline !
Vers toi, conduit par l'héroïne,
Vient ton aïeul en cheveux blancs.
Et la foule bruyante et fière,
Se presse à ce Louvre, où naguère,
Muette, elle entraît à pas lents.

Guerriers, peuple, chantez : Bordeaux, Rive ta tête,
Cité qui, la première, aux jours de la conquête,
Rendus aux fleurs de lis, us proclamé ta foi.
Et toi, que le martyr aux combats eût guidée,
Sors de ta douleur, ô Vendée !
Un roi naît pour la France, un soldat naît pour toi.

II

Toutes les cours s'empressèrent de témoigner la part qu'elles prenaient à la joie de la famille royale et de la France. Le nonce apostolique, venu à la tête du corps diplomatique, félicita Louis XVIII, et lui dit en montrant le nouveau-né qu'on avait apporté à cette solennité : « Cet enfant de souvenirs et de regrets est aussi *l'Enfant de l'Europe*. Il est le présage et le garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitations. » L'empereur de Russie voulut confirmer de sa propre main ces paroles si glorieuses, qui semblaient marquer la mission providentielle réservée au fils du duc de Berry ; il écrivit au roi de France : « La naissance du duc de Bordeaux est un événement que je regarde comme très heureux pour la paix, et qui porte de justes consolations au sein de votre famille. Je prie Votre Majesté de croire que je ratifie le titre d'*Enfant de l'Europe* dont on a salué M. le duc de Bordeaux. »

Nous avons dit que le duc de Bordeaux était né le jour de la fête de saint Michel : pour en perpétuer le souvenir, une médaille fut frappée : elle porte d'un côté l'effigie de la duchesse de Berry présentant son fils à la nation française, et de l'autre l'image du patron de la France, l'archange saint Michel. L'histoire a enregistré un souvenir plus national encore, plus important, plus significatif.

Le 30 septembre, fut dressé l'acte de naissance, dont voici le préambule :

« Du vendredi, vingt-neufième jour de septembre mil-huit-cent-vingt, acte de naissance de très haut et puissant

prince *Henry-Charles-Ferdinand-Dieu-Donné d'Artois, duc de Bordeaux*, petit-fils de France, né le dit jour, à deux heures trente-cinq minutes du matin, au palais des Tuileries, à Paris, fils de très haut et puissant prince feu Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, fils de France, décédé à Paris le quatorze tévrier dernier, et de très haute et très puissante princesse Caroline Ferdinand-de-Louise, princesse des Deux Siciles, duchesse de Berry, sa veuve, demeurant au dit palais des Tuileries....."

Le 13 octobre, le vicomte de Gourgues, maire de Bordeaux, vint, à la tête d'une députation de cette ville, remercier le roi d'avoir conféré le titre de duc de Bordeaux à l'enfant de la duchesse de Berry.

Quelque temps après, les royalistes eurent l'occasion de manifester leurs sentiments de fidélité et de dévouement à l'égard de l'héritier du trésor : nous voulons parler de l'acquisition du château de Chambord. On sait que la magnifique résidence de François Ier, de Henri II, de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, était à la veille de tomber aux mains de la Bande noire.

La demeure royale avait été érigée en principauté de Wagram sous le premier empire et donnée à Berthier, avec une dotation de 500,000 francs de rente.

Sous la restauration, la princesse de Wagram, privée de la dotation impériale, se vit dans la nécessité d'aliéner cette propriété, devenue trop onéreuse.

Ce domaine immense, dit une notice de 1820, renferme près de 2,500 arpents de terres et de prés, et 4,530 arpents de bois, qui composent un parc de sept lieues de tour, enclos de murs. Il y a dans cet enclos, outre le château, des casernes, une place d'armes, un village, vingt-quatre fermes, des jardins, des prairies, une rivière, des bruyères et un étang.

La mise à prix de ce domaine, qui avait coûté tant de millions, ne fut que de 1,301,180 francs.

Une première adjudication n'aboutit pas. Deux motifs s'y opposèrent. Le premier résultait d'une position formée par un sieur Bourbon dit Aullin, "se prétendant fils légitimé de S. M. Louis XV, et, en cette qualité, propriétaire de Chambord, comme lui ayant été donné en apanage par le monarque,

son père." Le second motif, qui était plus sérieux, résultait d'un ordre du ministre des finances d'ajourner la vente à trois mois.

Par décision du tribunal de la Seine, l'opposition du sieur Aullin fut levée, et l'adjudication renvoyée au 5 mars 1821.

La souscription donna des sommes considérables, malgré les résistances du parti libéral.

L'adjudication du château approcha de deux millions.

En 1828, la duchesse de Berry vint prendre possession du château au nom de son fils et posa solennellement la première pierre de la restauration de l'édifice.

III

Le château royal, malgré les efforts du gouvernement de juillet, qui voulait le mettre sous séquestre, est resté la propriété du duc de Bordeaux, qui, en quittant la France à la révolution de 1830, emprunta son titre à sa dernière résidence, pour s'appeler désormais et officiellement le comte de Chambord.

Après avoir séjourné tour à tour à Holy-Rood, Angleterre, à Prague, à Goritz, le comte de Chambord entreprit un grand voyage et visita, accompagné du général Latour-Foissac et du duc de Lévis, les établissements militaires de l'Autriche, la Hongrie, une partie de l'Allemagne, la Lombardie, les États de Rome et de Naples, où il fut traité en souverain. Il était à peine de retour que, pendant une promenade à cheval aux environs de Kirchberg, il eut, le 28 juillet 1841, à la suite d'une chute malheureuse, la cuisse gauche fracturée dans sa partie supérieure. De cet accident il lui resta toujours une légère claudication. Lorsqu'il fut guéri, il reprit le cours de ses excursions, visita la Saxe, la Russie, la Grande-Bretagne et descendit, le 27 novembre 1843, à Londres, dans un hôtel de la Belgrave Square. Ce fut là qu'il fit, en quelque sorte, ses débuts politiques, en se posant en prétendant avoué à la couronne de France; il y reçut, avec l'étiquette des cours, plusieurs notabilités du parti légitimiste, entre autres MM. de Fitz-James, Berryer, de Lacy et de Chateaubriand.

L'adresse parlementaire de 1844 flétrit cette manifestation; les députés qui s'y étaient associés se représentèrent devant leurs électeurs, qui les renvoyèrent à la chambre.

Trois ans plus tard, le 16 novembre 1846, le comte de Chambord épousait, à Gaëtz, Marie-Thérèse-Béatrix-Gaétane, fille aînée du duc de Modène, qui lui apportait en dot plusieurs millions. Devenu, par la mort de son grand-père et par celle de son oncle, chef de la famille des Bourbons, il alla se fixer au château de Froshdorf, près de Vienne.

Il était avec sa mère à Venise lorsqu'il apprit la nouvelle des événements de février 1848. Ne croyant pas qu'il eût à tirer parti pour sa cause d'une révolution si soudaine, il se contenta du rôle de spectateur, protestant, dans ses lettres, "de son amour pour la France," et attendant le jour où "lasse d'expériences, elle tournerait vers lui ses regards et prononcerait son nom comme un gage de sécurité et de salut." Ses partisans l'entretenaient, en effet, dans l'espoir d'une restauration prochaine, et afin d'en hâter l'accomplissement, unissaient leurs efforts à ceux des orléanistes et même des bonapartistes. Ils ne cachaient pas qu'à leurs yeux, la présidence de Louis Napoléon n'était qu'une planche pour arriver à la royauté. Quant au comte de Chambord, réglant sa conduite sur la politique temporisatrice de ses conseillers, il se montrait de temps en temps près de la frontière et accueillait l'élite de ses serviteurs à Ems, à Cologne ou à Wiesbaden. Ce fut dans cette dernière ville que l'on tenta pour la première fois la fusion des deux branches de la maison de Bourbon, qui eut longtemps contre elle, soit les prétentions du chef héréditaire de la famille, soit les répugnances de quelques membres de la branche cadette.

IV

Le rétablissement du régime impérial, en 1852, a forcé le comte de Chambord à rentrer dans l'expectative. Ses actes politiques, pendant cette période, se bornent à quelques lettres adressées, dans des circonstances solennelles, à des

chefs de son parti et mises en circulation par la presse. C'est ainsi qu'il s'est prononcé hautement, en juillet 1861, par une lettre à M. Nettement, pour la défense du pouvoir temporel du pape, se déclarant prêt à "payer de son sang le triomphe d'une cause qui est celle de la France, de l'Eglise et de Dieu même." C'est ainsi encore qu'au mois de juin 1862, il engageait tous ses partisans à s'abstenir dans les élections générales prochaines, à moins que ce ne fut pour élire des partisans du pape. Quelques-uns des voyages du comte de Chambord ont eu aussi une portée politique. En 1863, après avoir visité la Turquie, la Syrie, la Palestine, il alla s'établir à Lucerne, où son séjour donna lieu à diverses manifestations. A la fin de 1866, après la cession forcée de la Vénétie par l'Autriche, il vendit son palais de Venise, qui avait dû, ainsi que celui de sa mère, se paviser de couleurs italiennes, à l'entrée des troupes de Victor-Emmanuel.

Après la défaite de Sedan, qui mit fin au second empire, le comte de Chambord adressa, de Suisse, au peuple français une proclamation disant que l'intégrité du territoire serait maintenue si le pays voulait se rallier autour de lui.

Au mois de janvier suivant, quelques jours avant la capitulation de Paris, nouvelle proclamation protestant contre le bombardement. Le 8 mai, manifeste qui rappelle la monarchie traditionnelle.

Le 5 juillet 1871, il prit, pour la première fois, dans un manifeste daté du château de Chambord, le titre officiel de Roi. C'est de ce jour que datent les essais de restauration. La tentative ne réussit pas, malgré les efforts de MM. Chesnelong et Lucien Brun, qu'une grande phrase arrêta court : "Henri V ne peut pas abandonner le drapeau d'Henri IV !"

Voici comment il a expliqué lui-même au prince de Valori son refus d'accepter le drapeau tricolore :

"On m'a reproché quelquefois de ne pas vouloir régner et d'avoir laissé passer l'occasion de revenir. On s'est trompé radicalement. Dépositaire de la monarchie légitime, j'en garderai le dépôt jusqu'au dernier soupir. Donc, j'ambitionne la royauté comme un dépôt, comme un devoir, jamais comme une

aventure. Il est possible que dans d'autres temps j'eusse pu essayer, comme plusieurs de mes aïeux, de revendiquer mon héritage les armes à la main. Ce qui était possible et logique hier, ce n'est pas aujourd'hui. Après quatre-vingts ans de révolutions, de guerres civiles, d'invasions, de coups d'Etat, la monarchie que je représente ne peut plus apparaître à l'Europe et au peuple français que comme une œuvre de paix, de conciliation, de préservation. Le roi de France doit rentrer comme le pasteur au milieu du bercail, ou rester en exil.

"Si je ne dois pas revenir, la divine Providence tiendra compte un jour au peuple français de mon devoir accompli et de l'honnêteté de mes intentions. Au milieu des ignominies de ce siècle, il est bon que la vie et la politique d'un roi exilé se détachent dans toute leur blancheur et leur loyauté. Vous me direz qu'il y a un vieux proverbe qui dit : *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Je le connais, mais il ne me fait point oublier la Providence, qui nous vient en aide au moment où nous nous y attendons le moins.

"Je crois à la politique de Dieu, et personne n'est de taille à déraciner en moi cette croyance. Cette foi, que j'ai si profonde dans mon âme, ne m'a pas pour cela désintéressé des affaires de ce monde.

"J'ai étudié, j'ai travaillé toute ma vie, et, quoique puissent dire mes ennemis, je suis de mon temps autant qu'on peut en être. Je suis libéral dans le sens chrétien et honnête du mot. Si Dieu m'appelle à régner sur la France, je maintiendrai toutes les libertés françaises, je restaurerai même celles que la Révolution a supprimées. Quant à abdiquer mon droit, mon principe, mon devoir, par de coupables épousailles avec la Révolution, jamais ! Ces gens-là sont fous : ils feraient mieux de supprimer la royauté. Il vaut mieux ne pas régner que d'être un roi avili et amoindri. La question du drapeau serait trop longue à vous développer. Elle a eu plusieurs phases, de 1849 jusqu'à ce jour. Ce que je puis vous affirmer, c'est que je ne l'ai pas créée. C'est un prétexte, un expédient, dont je rejette la responsabilité aux yeux de Dieu et de l'histoire. J'avais toujours pensé, toujours dit, toujours écrit que je n'entendais exercer les droits de la royauté qu'après mon retour en France. Et alors pourquoi venir me poser une question de drapeau quand la question royale, dans sa partie matérielle, n'est pas résolue ?"

Après cela il ne restait plus qu'à reprendre le chemin de l'exil pour ne pas donner de prétextes à l'agitation des esprits. Le comte de

Chambord se retira à Genève et un peu plus tard à Lucerne.

V

Au mois de février 1872, un projet de gouvernement constitutionnel, signé par 280 membres de l'assemblée nationale, était présenté au comte, à Anvers. Des négociations s'engagèrent sur cette base, et finalement, le 5 août 1873, le comte de Paris reconnaissait, à Froshdorff, le comte de Chambord pour le chef de la famille des Bourbons et de la Maison de France. La fusion était faite !

On pouvait croire une seconde fois que la restauration suivrait de près et que Henri V remonterait sur le trône de ses pères ; mais une lettre qu'il écrivit à M. Chesnelong vint tout arrêter, et ses partisans les plus dévoués durent abandonner tout espoir. Depuis, le comte a écrit plusieurs manifestes et lettres, et les légitimistes ont célébré religieusement l'anniversaire de sa naissance par des banquets. Mais l'occasion était passée.

VI

LE COMTE DE CHAMBORD CHEZ LUI

M. Tissot, le jeune et célèbre auteur du *Voyage au pays des milliards*, raconte comme suit, dans son livre intitulé *Vienne et la vie viennoise*, une visite qu'il a faite au comte de Chambord en 1878 :

"Une minute après, une porte à deux battants s'ouvrit et je me trouvai en face de M. le comte de Chambord. J'entraî et la porte se referma sur moi.

"Monseigneur sait, dis-je au duc de Bordeaux, que je suis républicain de naissance ; mais si je ne peux saluer un roi, je salue un homme.

"J'aime beaucoup votre pays, la Suisse, me répondit-il avec une grâce charmante, et j'y ai conservé d'excellents amis. Les d'Affry, les Diosbach, les d'Alt, les Montanach, les Gottrau, les Boccard, les Fégely, les Maillardoz, et tant d'autres que vous connaissez, ont servi ma famille et versé leur sang pour la France.—

"Il m'invita à m'asseoir, mais je continuai de le regarder ; je n'en pouvais croire mes yeux : cet homme à la figure si sympathique, si ouverte et si souriante, au beau front, aux regards si doux et si profonds, c'était donc là le comte de Chambord que les journaux

m'avaient dépeint sous les traits grotesques d'une espèce de Bouddha de la légimité

“ Les yeux surtout me frappèrent. La beauté et la franchise de leur regard ne se peuvent dire. C'est un regard arrêté, fixe, qui a mesuré le but, qui sait où il est, et que rien ne peut détourner de la droite ligne. Avec ces yeux-là on ne voit qu'en plein soleil. Quel beau regard d'honnête homme ! ”

“ Le duc de Bordeaux porte la barbe entière, taillée à la Henri IV, son aïeul, à qui il ressemble par plus d'un côté. Son nez a de la race ; sa voix est une musique, et l'esprit gaulois pétillait sur ses lèvres que les abeilles de France ont nourries de leur miel. Il est de taille moyenne, un peu gros, plein de vigueur et de santé. ”

“ Nous causâmes près de vingt minutes ; étranger aux luttes qui divisent la France, citoyen d'un pays neutre, je ne me crus pas le droit d'aborder le terrain politique ; nous parlâmes de littérature, de beaux-arts, et un peu de l'Allemagne, — ce spectre ensanglanté qui se lève partout devant vous. ”

“ Le comte de Chambord est au courant de tout, il sait tout, il connaît le livre qui a paru ainsi que celui qui va paraître. Il sait les succès du Salon qui vient de s'ouvrir et la pièce que Paris a applaudie la veille. Ses vieux auteurs préférés sont Montaigne, Molière, Madame de Sévigné, qui semble lui avoir légué le secret de son style inimitable ; car ce fils de roi est un écrivain du grand siècle, dans ce siècle si petit. Ses *Lettres* resteront comme des modèles de forme et de pensée. — La question sociale est, depuis vingt ans, l'objet constant de ses méditations et de ses études ; il croit que cette grave question est le problème énorme qu'aura à résoudre un prochain avenir, et que la crise sera surtout terrible en Allemagne, où les idées socialistes montent comme des flots. Le comte de Chambord est partisan des associations volontaires et libres des ouvriers, il est pour la défense de leurs intérêts communs et l'établissement de syndicats chargés de régler à l'amiable les différends relatifs aux conditions du travail et du salaire. ”

“ Les questions militaires ne lui sont pas non plus étrangères. Il aime le soldat, car il a l'esprit chevaleresque. “ Quel bonheur, disait-il un jour devant M. de la Rochefoucault qui l'accompagnait à cheval, — quel bonheur, si la guerre devenait indispensable, de faire une charge à la tête d'un régiment français ! ”

“ Il vous parle de l'armée allemande avec l'expérience d'un vieux général prussien. ”

“ Quand on s'intéresse comme lui à tous les progrès qui se poursuivent dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, on a beau être un homme de l'an-

cienn régime, on se renouvelle malgré soi et on devient un homme moderne. Aussi, déjà en 1853, le comte de Chambord écrivait-il au duc de Lévis : “ Les maximes que la France a fortement à cœur, — l'égalité devant la loi, la liberté de conscience, le libre accès pour tous les mérites à tous les emplois, à tous les honneurs, à tous les avantages sociaux, tous les grands principes d'une société éclairée et chrétienne me sont chers et sacrés comme à tous les Français. ” Et en 1859 ne disait-il pas à M. de Chénier : “ Les évêques et tous les membres du clergé ne sauraient éviter avec trop de soin de mêler la politique à l'exercice de leur ministère sacré et de s'immiscer dans les affaires qui sont de l'autorité temporelle, ce qui n'est pas moins contraire à la dignité et aux intérêts de la religion elle-même qu'au bien de l'Etat. ”

“ Un prince qui écrit et pense comme cela est un prince tolérant et digne du respect de tous : et tel qu'il se montre dans ses lettres, tel on le trouve dans ses entretiens. ”

“ L'exil est une rude école : les courtisans n'en franchissent guère la porte. “ Les années d'exil, disait le comte de Chambord à un de ses serviteurs, sont comme les années de campagne, elles comptent double. Oui, l'exil m'a été favorable ; en France j'aurais été élevé comme un prince, c'est-à-dire, je n'aurais vu que de loin les misères et les souffrances du peuple, et l'on sait que la perspective rapetisse les objets. Grâce à l'exil, j'ai vu de près, j'ai éprouvé moi-même le malheur, l'injustice, l'abus de la force, toutes les choses qu'il est nécessaire de connaître pour y porter remède et compatir. ”

“ Avant de quitter le château de ce gentilhomme campagnard, disons quelques mots des appartements et du genre de vie de celui qui les habite. ”

“ L'ameublement n'a rien de royal : de bons vieux fauteuils, de bons vieux canapés qui ressemblent à de vieux serviteurs fidèlement attachés à la fortune du maître. Tout cela a un air patriarcal. Point de marbres, pas de dorures, peu de tableaux, mais quelques trophées d'armes, des fusils et des cors de chasse. Le comte de Chambord est resté grand chasseur devant Dieu et devant les hommes, malgré la chute de cheval qu'il fit en 1841 à Kirchberg et qui lui brisa la cuisse. Sa chambre à coucher a, m'a-t-on dit, pour tout ornement deux vases, qui ont été envoyés au comte par des ouvriers de Paris. Sous un cadre de verre, on voit une touffe de cheveux de sa mère et, en face, le portrait en pied du duc de Berry. ”

“ Travailleur infatigable, il se lève au chant du coq, cette fanfare gauloise. Son cabinet de lecture lui sert à la fois d'atelier et de bibliothèque, car cet écrivain délicat est doublé d'un peintre agréable. Assis à une grande table d'aca-

jou, encombrée de livres, de rapports, il écrit sans relâche jusqu'à l'heure du déjeuner. Après le déjeuner, qui a lieu à midi, il sort ordinairement avec la comtesse, dans une voiture formée attolée de deux chevaux. On dîne à six heures, et à sept heures moins un quart, déjà on se lève de table, pour passer au salon où l'on cause et où l'on fait de la musique. ”

“ Un jour, Roger fut reçu par le comte de Chambord : après avoir, l'artiste se mit au piano et trouva devant lui la partition de la *Fille du Régiment*. Le ténor et le prince, qui a une fort belle voix, chantèrent ensemble ; mais arrivé au milieu du passage : *O France, ô ma Patrie !* Roger s'aperçoit qu'il chante seul ; il se retourne ; que voit-il ? le comte de Chambord dont le visage était baigné de larmes et à qui l'émotion venait de couper la voix. ”

VII

LA SUCCESSION.

Il ne paraît pas y avoir de doute au sujet de la succession royale. C'est le comte de Paris qui hérite du titre et des prétentions du comte de Chambord. Le testament est à cet effet, paraît-il, et l'extrait suivant du manifeste de 1874 — un des derniers et publié après la fameuse fusion — en fait foi :

“ Français. ”

“ Je suis prêt aujourd'hui comme je l'étais hier. ”

“ La maison de France est sincèrement, loyalement conciliée. Ralliez-vous, confiants, derrière elle. ”

Trêve à nos divisions, pour ne songer qu'aux maux de la patrie ! N'a-t-elle pas assez souffert ? N'est-il pas temps de lui rendre, avec sa royauté séculaire, la prospérité, la sécurité, la dignité, la grandeur et tout ce cortège de libertés fécondes que vous n'obtiendrez jamais sans elle. ”

“ L'œuvre est laborieuse ; mais, Dieu aidant, nous pouvons l'accomplir. ”

“ Quo chacun, dans sa conscience, pèse les responsabilités du présent et songe aux sévérités de l'histoire. ”

“ HENRI. ”

— 000 —

PENSÉE.

LES AMIS. — Soyez, s'il se peut aimé de tout le monde ; mais n'ayez qu'un petit nombre d'amis et choisissez-les bien. ”

MME CRAVEN.

[Pour l'Album des Familles.]

Sir CHARLES TUPPER,**K. C. M. G., C. B.**

HAUT COMMISSAIRE CANADIEN A LONDRES

PAR

CHARLES THIBAUT, écrivain,

Avocat et Publiciste.

(Suite.)

X

*Retour des Libéraux (1860-61). Visite
du Prince de Galles.*

L'hon. M. Howe avait soulevé à dessein la population. Les élections du printemps de 1859 ramenèrent les deux partis, également divisés en chambre. Les Réformistes, prétendant avoir la majorité, anxieux de laisser les froides régions de l'Opposition, sollicitèrent le Gouverneur, dans un mémoire adressé à cet effet, de vouloir bien assembler la chambre au plus tôt. En juillet de la même année, le Dr Tupper notifia les pétitionnaires au nom du Gouverneur, que celui-ci ne pouvait accepter d'autre avis que celui de ses aviseurs responsables. Le Gouverneur restait ainsi dans les strictes limites de la constitutionnalité. Il se maintint dans les bornes assignées aux représentants constitutionnels que l'Angleterre envoie dans ses colonies. L'agitation était extrême dans tout le pays : la conduite du comte de Mulgrave fut diversement appréciée. Mais une connaissance plus approfondie des devoirs d'un représentant de la Reine aurait convaincu tout homme impartial, que le Gouverneur n'avait fait que son devoir. L'opposition était impatiente : le ministère espérait encore. L'on se réunit en janvier 1860. Avant même de vaquer à la nomination d'un Orateur, l'hon. premier ministre déclara que plusieurs députés, élus en fraude de la loi, n'avaient pas le droit de siéger en parlement. Il dénonça nommément

tous ces députés ainsi élus, bien que tenant des charges sous le gouvernement, lesquels les rendaient inhabiles à siéger et invalidaient par là même leur élection. L'on ne tint pas compte de ce protêt et ces représentants, inféodés à M. Young, encouragés et soutenus par M. Howe, persistèrent à prendre leurs sièges ! Ce fut encore une autre source de trouble pour la province. Le cas n'étant pas prévu par les Statuts, il fallut admettre ces députés, quitte à les faire disqualifier plus tard.

La gauche, forte de ces adhésions, élut M. Stewart Campbell, son candidat, à la présidence de la chambre à une majorité de trois voix contre M. Wade, candidat du gouvernement. Il s'en suivit une lutte constitutionnelle dans laquelle, de part et d'autre, l'on montra une grande habileté ; le Dr Tupper fut infatigable. Le ministère demanda que l'on fit une enquête sur la légalité de six élections que l'on prétendait invalides, mais il fut encore défait par une majorité de deux voix. Le Gouverneur, avisé de dissoudre le parlement, refusa de se rendre à l'avis de ses ministres ! Ceux-ci avaient auparavant dressé un mémoire qui fut envoyé en Angleterre, et dans lequel ils exposaient leurs vues au sujet de ces élections faites en fraude de la loi. La réponse du Procureur-Général d'Angleterre fut que la chambre seule avait le droit de connaître de ces illégalités et que le remède résidait dans son sein. La fraude électorale était pourtant palpable !

Avait-on besoin de longues enquêtes ou de procédures judiciaires pour expulser de la chambre ceux qui y siégeaient illégalement ? Ils étaient des officiers salariés du gouvernement ; leur résignation n'avait pas été même envoyée ! Lord Mulgrave ne crut pas devoir intervenir. L'hon. Secrétaire-Provincial exposa le sujet avec une grande lucidité dans une série de questions proposées aux autorités en Angleterre. Tout fut inutile : Le remède était inapplicable ; la majorité de la chambre ne le voulant pas. Dans ces circonstances, force fut au ministère de résigner. L'opposition, composée d'hommes de grands talents, reprit le pou-

voir. L'hon. M. Young fut appelé de nouveau à former la nouvelle administration. L'hon. Joseph Howe, échangeant son siège avec son adversaire, le remplaça comme Secrétaire-Provincial. L'honorable Adams J. Archibald prit le portefeuille de la justice, M. Jonathan McCulley devint Solliciteur-Général. A. M. John A. Anderson échut la position de Receveur-Général, et M. William Annand assumait la charge de Secrétaire-Financier, équivalant à celle de Trésorier de nos jours. MM. Benjamin Weir et John Locke firent aussi partie du Conseil Exécutif. Les rôles seuls étaient changés : la situation restait la même. Le ministère, étant à peine né viable, se borna à quelques mesures d'un intérêt général. L'attention publique fut bientôt détournée de la politique : l'arrivée du Prince de Galles et les fêtes splendides qui lui furent faites dans les Provinces Maritimes, absorbèrent toutes les idées populaires.

Le 16 juillet de cette même année s'éteignait, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, Sir Brenton Halliburton, juge en chef, qui avait longtemps fait partie de l'ancien Conseil de la Nouvelle-Ecosse. Ce fut un grand deuil ; Sir Brenton étant très-populaire dans le pays.

Les fêtes à l'occasion de la visite du Prince de Galles se renouvelèrent dans tout le Canada. A Montréal, le Pont Victoria fut inauguré et l'auguste Prince assista à la pose de la première pierre des édifices parlementaires, à Ottawa. Le Canada fut favorisé, pendant cette année, de la visite de plusieurs grands personnages ; tels que le Prince de Joinville, fils de l'ex-roi Louis-Philippe, et l'auteur de la "France aux Colonies," le sympathique M. Rameau.

La législature canadienne siégeait à Québec. George Brown y faisait souvent échec aux conservateurs. La situation respective des partis politiques était presque la même dans toutes les provinces de l'Amérique Britannique. Un remède allait bientôt devenir nécessaire. Le Dr Tupper sera l'un des premiers à chercher à l'appliquer.

Le 31 janvier 1861 retrouvait les deux partis presque également par-

tagés. Le ministère, trop faible pour rien entreprendre de nouveau, s'était contenté de continuer les travaux commencés et de suivre les vues politiques de ses devanciers ! L'Orateur, M. Steward Campbell, ayant donné sa résignation, M. A. C. McDonald lui succéda. La débâcle commençait. La nomination du premier-ministre, M. W. Young, à la charge de juge en chef, précipita le dénouement. Sa succession échoua à l'hon. Joseph Howe. En annonçant cette nouvelle à la chambre, celui-ci versa une larme de souvenir. Il siégeait depuis 1840 et grand nombre de ses anciens amis étaient déjà partis : Uniacke, Archibald, Herbert, Huntington, etc., n'étaient plus. Et Moore venait lui rappeler que tout était évanoui : tout excepté lui-même.

.. I feel like one who treads alone
Some banquet hall deserted :
Whose lights are fled, whose garland's dead,
And all but he departed."

L'opposition ne s'en laissant point imposer par le ton *velouté* du chef de la droite, donna aucun répit au gouvernement. Le député de Cumberland se jeta de nouveau dans la mêlée. Dénouçant l'existence du ministère comme illégale, vu qu'il s'était formé au moyen d'une majorité élue en fraude de la loi, il fit l'histoire de l'administration et de sa manière de gouverner le pays. Il fut sévère, vigoureux, ardent, mais d'une logique tellement implacable que l'on dut menacer de faire évacuer les galeries à cause des applaudissements bruyants et des signes d'approbation aux remarques de l'orateur. M. Howe n'ayant pas de bonnes raisons à opposer, fit une réplique des plus spirituelles et des plus sarcastiques. C'était insuffisant ; le ministère déclinait ; le terrain était évidemment miné sous ses pas. La session se passa en escarmouches : La droite fuyant toujours ; la gauche la poursuivant sans cesse. L'Adresse fut pourtant votée par une majorité de cinq voix, après neuf jours de débats mémorables. Les hons. Johnston et Tupper firent, à cette occasion, des discours qui resteront célèbres. Jamais peut-être l'ex-Secrétaire-Provincial n'avait été plus éloquent, mieux renseigné et plus

prêt à répondre à toutes les objections, à appuyer ses affirmations de preuves plus écrasantes, à mieux invalider les assertions de ses opposants. Ce fut un feu roulant, un pétillage continu de feu grégeois, des éclats de tonnerre !

Les importations totales de l'année n'étaient que de \$8,055,489 et les revenus fort peu considérables, mais le talent ne se mesurait pas à l'importance du pays. Les discussions, quoique passionnées et infructueuses de cette époque, élicitent le fait qu'elles étaient faites par des hommes habitués, bien renseignés, convaincus et animés du désir de promouvoir les intérêts naissants de la patrie. L'on pouvait se tromper sur les moyens employés ; le but était bon. Le Dr Tupper qui, le premier, avait monté à l'assaut au commencement de la session, se retrouva le dernier sur la brèche, à 4 h. p. m., le 15 avril, quand Lord Mulgrave vint proroger la chambre. L'on y avait inauguré le système équitable et rationnel de faire voter les fonds effectués aux divers travaux, en perspective. Des communications avaient été établies entre le Cap-Bretor et la Nouvelle-Ecosse ; le système de la milice était développé, et à l'occasion de la mort de la duchesse de Kent, mère de Sa Majesté Victoria, la chambre avait exprimé sa sympathie à la Reine et renouvelé ses sentiments de loyauté et d'attachement à la couronne britannique.

Le ministère fit de louables efforts pour promouvoir les intérêts du pays à l'exhibition internationale de Londres en 1862 : ses travaux furent couronnés de succès. L'association des producteurs de fruits, formée en ce temps-là, contribua grandement à activer cette utile industrie. Ce fut aussi en cette même année que mourut Hugh W. Blackader, l'un des plus anciens journalistes du pays. Il avait aidé, de tout son pouvoir, le mouvement en faveur du gouvernement constitutionnel. C'était un homme instruit, un esprit simple. Inspirateur de M. Howe, il acquit une grande autorité dans son parti. En l'année 1863 des élections générales eurent lieu. Après une des luttes les plus acharnées, le parti unioniste revint victorieux : Il

reprit les rênes du pouvoir. Le cabinet fut ainsi formé :

L'hon. J. W. JOHNSTON, *Procureur-Général* ;
L'hon. CHARLES TUPPER, *Secrétaire Provincial* ;
L'hon. W. A. HENRY, *Solliciteur-Général* ;
L'hon. JAMES MCNAIR, *Receveur-Général* ;
L'hon. ISAAC LEVISCOMTE, *Secrétaire-Financier* ;
L'hon. JAMES McDONALD, *juge en chef actuel de la Nouvelle-Ecosse, Commissaire des Chemins de fer.*

MM. John McKinnon, Alexander McFarlane et S. L. Shannon firent aussi partie du conseil.

Aux élections, il avait été question de l'Union des provinces. Le Dr Tupper, depuis longtemps favorable à cette union, agita cette mesure. La lutte fut vive. Une fois de plus, l'énergie, l'activité, le talent et les connaissances du député de Cumberland se manifestèrent. Ne se contentant pas de lutter exclusivement dans son propre comté, il était présent sur tous les points faibles. Parcourant tout le pays, il fut infatigable. La victoire couronna ses efforts. Ses amis purent ainsi reprendre le pouvoir. Bientôt s'agitiera plus vivace que jamais la grande question de la confédération.

(A continuer.)

—ooo—

Maximes et Pensées

Les hommes doivent travailler à se rendre parfaits et à se rendre heureux. Deux grands obstacles s'y opposent ; ils sont toujours contents d'eux-mêmes, et mécontents de leur sort.

La vertu est une incorruptible sentinelle qui croise la baïonnette à nos passions lorsqu'elles veulent enjamber la frontière du devoir.

On représente l'Amour avec un bandeau sur les yeux. Je demande une statue de la passion politique avec les deux yeux crevés.

Documents Episcopaux

LE CANADA

ET LA

PERSECUTION RELIGIEUSE

EN

FRANCE

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Paris, sous le titre ci-dessus, les lignes qui suivent :

Le cardinal archevêque de Paris a reçu de Mgr l'archevêque de Québec des lettres que nous sommes heureux de publier. Les catholiques de France sont vivement touchés du témoignage de religieuse sympathie que les évêques du Canada ont voulu adresser à l'Épiscopat français. C'est pendant que s'accomplissait dans les hôpitaux de Paris la douloureuse expulsion des aumôniers, que les lettres de Mgr l'archevêque de Québec sont parvenues à Son Eminence. Si les catholiques du Canada, toujours si Français, ont ressenti profondément les attaques dirigées en France contre l'Église, la guerre faite à l'âme des enfants, avec quelle douleur apprendront-ils la guerre faite à l'âme des infirmes et des mourants ? Quelles que soient les tristesses présentes, on est consolé et encouragé par une communication qui rappelle les lettres fraternelles qu'échangeaient entre eux les évêques des anciens jours, pendant les luttes de l'Église.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

7 juin 1883.

A Son Eminence le cardinal Guibert,
archevêque de Paris.

Eminence,

Dans une réunion des évêques de la province de Québec, tenue en mai dernier, il a été résolu que nous exprimions à l'Épiscopat français, et par lui à tout le clergé et aux catholiques demeurés fidèles, dans notre ancienne mère-

patrie, nos sentiments de sympathie et d'admiration, au milieu de la cruelle persécution qui sévit en ce moment.

Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, que Votre Eminence connaît, ayant entendu parler de notre projet, a voulu s'y associer avec tous ses suffragants.

La signature de Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, mon suffragant, manque, parce que ce prélat est actuellement à Rome ; mais je suis certain qu'il aurait signé de tout son cœur.

J'envoie cette lettre à Votre Eminence qui, mieux que personne, peut la faire connaître à tous ceux à qui elle s'adresse, par le moyen des journaux catholiques et des Semaines religieuses.

Je prie Votre Eminence d'agréer l'expression de mon profond respect.

† E. A., archevêque de Québec.

Lettre collective de l'Épiscopat Canadien.

A Leurs Eminences les Cardinaux, à Nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques de la France.

Québec, 23 mai 1883.

Eminences,

Vénérables Frères,

Fille de la France catholique, arrosée par les sueurs et fécondée par le sang de ses missionnaires, fortifiée par l'héroïsme de ses religieux et de ses religieuses, l'Église du Canada n'a oublié aucun des titres précieux qui l'attachent à vos nobles diocèses, et elle suit avec une vive émotion les péripéties de la lutte dans laquelle il a plu au Seigneur de vous jeter durant ces dernières années. En union avec nos fidèles, nous avons, depuis longtemps, déposé aux pieds de Dieu les prières ardentes de notre piété filiale pour la France soumise à de si cruelles épreuves. Aujourd'hui, au nom de la famille française du Canada, nous venons vous offrir, avec notre sympathie fraternelle, nos sentiments d'admiration et d'espérance. C'est un devoir que la reconnaissance nous impose, car, bien que séparés de la France depuis un siècle et un quart, nous n'avons oublié ni la langue de nos pères, ni leur foi, ni ce que nous devons à ces illustres évêques et à ces intrépides missionnaires qui ont arboré l'étendard de notre sainte religion sur les rives du Saint-Laurent.

Aucune de vos douleurs ne nous échappe, aucune de vos craintes ne nous est étrangère. La guerre faite à l'âme des enfants, l'expulsion violente des religieux, les mille difficultés suscitées à votre zèle, l'acharnement des sectes contre le Christ et ses représentants, les outrages faits à l'image du Sauveur crucifié et à la divino eucharis-

tie... sans compter ce qu'un sombre horizon laisse entrevoir de catastrophes, tout cela, nous l'avouons, nous afflige profondément comme catholiques et nous humilie comme membres de la famille française. Mais, d'un autre côté quand nous voyons l'épiscopat, le clergé et les brobis restées fidèles, combattre courageusement le bon combat et ne reculer devant aucun sacrifice pour maintenir l'intégrité de la foi, nous sentons notre espérance se raviver et nous sommes fiers comme si votre gloire était nôtre. Au fond de nos cœurs retentit ce cri du grand apôtre : " Ne nous attristons pas comme ceux qui n'ont point d'espérance." De ce tombeau où les Pilates modernes veulent l'ensevelir, la France, la vraie France, la France chrétienne et catholique sortira tôt ou tard avec une vie nouvelle. On a dit de l'ancienne France qu'elle avait été faite par ses évêques ; ils seront aussi les architectes dont la Providence se servira de nos jours pour accomplir ses admirables desseins.

Veillez le croire, Eminences et vénérables frères : la joie du triomphe sera aussi grande sur les rives du Saint-Laurent que sur celles de la Seine et du Rhône, et nos cœurs reconnaissants loueront avec vous le Dieu qui éprouve, mais qui relève et fortifie en se jouant des ennemis de son Christ et de son Eglise.

C'est dans ces sentiments que nous avons l'honneur de nous souscrire, de Vos Eminences et de Vos Grands, les très dévoués serviteurs en Notre-Seigneur :

- † E. A., Archev. de Québec.
- † Jean, Ev. de S. G. de Rimouski.
- † Edouard Ch, Ev. de Montréal.
- † Antoine, Ev. de Sherbrooke.
- † L. Thomas, Ev. d'Ottawa.
- † L. J., Ev. de St-Hyacinthe.
- † Dom., Ev. de Chicoutimi.
- † N. Z., Ev. de Cythère et Vic. Apost. de Pontiac.
- † Alexandre, Arch. de St-Boniface.
- † Vital, J., Ev. de St-Albert.
- † Henri, Ev. de d'Anemour, Vic. Apost. d'Athabaska-Mackenzie.
- † Louis J., Ev. de Millitopolis, Vic. Apost. de la Colombie Britannique
- † Isidore, Ev. d'Arindel, Auxil. de Mgr d'Anemour.
- † Paul, Ev. de Marcopolis, coadj. de Mgr de Millitopolis.

Voici la réponse de Son Eminence :

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

A Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec.

Paris, le 21 juillet 1883.

Monseigneur,

J'ai besoin de compter sur votre indulgence, car je suis bien en retard avec

Votre Grandeur. Quand votre lettre du 7 juin m'est parvenue, avec l'adresse de sympathie de deux provinces ecclésiastiques du Canada, je traitais avec notre gouvernement une affaire des plus graves, qui ne me permit pas à ce moment de publier les documents si précieux et si honorables pour nous que je venais de recevoir.

La question dont il s'agit ayant été résolue depuis, je n'ai plus de raison de différer la publication des témoignages d'intérêt et d'affection que l'épiscopat canadien veut bien envoyer aux évêques de France. Ils seront reproduits un de ces jours dans la *Semaine religieuse* du diocèse. Puissent vos paroles, si elles arrivent jusqu'à nos hommes d'Etat, leur inspirer des sentiments plus justes et plus bienveillants, en leur montrant avec quelle sévérité on juge dans les pays étrangers leurs procédés envers l'Eglise.

Je ne saurais assez vous exprimer, monseigneur, combien je suis touché et reconnaissant de la noble et généreuse démarche faite par nos frères du Canada, et je crois pouvoir me rendre ici l'interprète des mêmes sentiments que tous les évêques français éprouveront aussi vivement que moi, en lisant votre adresse dans les feuilles publiques.

Nous sommes heureux, monseigneur, de pouvoir, en réponse à vos fraternelles condoléances, vous exprimer nos sincères félicitations sur les admirables progrès et la grande prospérité de l'Eglise du Canada, qui apporte en ce moment tant de consolation au Saint-Siège.

Nous vous demandons instamment de conserver toujours pour la France, votre mère-patrie, l'intérêt et l'amour que vous lui avez témoigné jusqu'ici. Ne jugez pas avec trop de rigueur ses erreurs et ses fautes. Notre nation ne sera pas toujours ingrate envers la religion catholique, qui l'a formée à l'origine et qui a été l'instrument le plus actif de ses glorieuses destinées. Il y aura un jour, chez elle, un de ces heureux retours dont son histoire nous fournit plus d'un exemple.

Pour nous, gardiens de la foi dans notre cher pays, en nous imposant la loi de rester étrangers aux partis politiques, nous défendrons avec persévérance les droits de la sainte Eglise. Nous nous inspirerons du zèle, du courage, de la charité dont furent animés les saints évêques qui portèrent la religion dans vos contrées et dont vous suivez si fidèlement les nobles traditions.

Veillez bien agréer, monseigneur, et faire agréer aux évêques du Canada, avec l'expression de notre vive reconnaissance, l'hommage de notre affectueux et respectueux dévouement.

† J. HIPP., card. GUIBERT,
Archev. de Paris.

L'Univers et le *Monde*, de Paris, publient la lettre suivante, adressée par Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, au cardinal archevêque de Paris, alors qu'il était à Rome.

Rome, le 25 juillet 1883.

A Son Eminence le cardinal Guibert,
archevêque de Paris.

EMINENCE.

Je viens de lire dans la *Semaine Religieuse* de Paris, (No du 21 courant), la lettre que les archevêques et évêques des provinces de Québec et de Saint Boniface ont adressé aux Ems cardinaux et aux Ems archevêques de France, pour leur exprimer les sentiments d'admiration et de profonde sympathie que leur inspire le noble courage et l'invincible constance des catholiques français, au milieu de la cruelle persécution dont ils sont l'objet.

Je n'ai pu apposer ma signature à ce document solennel, pour la raison donnée par Mgr l'archevêque de Québec, et justement interprète de mes sentiments lorsqu'il dit que j'aurais signé de tout mon cœur si j'avais été présent. Oui, certainement, c'est de tout mon cœur que j'adhère à ce qui est dit dans cette noble et touchante lettre, par mes vénérables collègues de l'Eglise du Canada. C'est, de même avec la plus grande confiance que je m'unis à eux pour demander au Seigneur la fin de toutes ces douleurs de notre ancienne mère-patrie, pour implorer du Ciel le grand et unique remède d'une restauration religieuse, qui replace la nation française au poste que la divine Providence lui a assigné, celui de protéger la sainte Eglise catholique et de marcher à la tête de la véritable civilisation chrétienne.

Dans cet espoir, je demeure, avec le plus profond respect, de Votre Eminence, le très humble et tout dévoué serviteur en Jésus-Christ Notre Seigneur.

† L. F.

Ev. des Trois-Rivières.

Mgr l'évêque d'Orléans écrit la lettre suivante à Mgr l'archevêque de Québec :

« Evêché d'Orléans.

« Monseigneur,

« Je viens de lire dans la *Semaine Religieuse*, de Paris, une adresse à l'épiscopat français signée de quatorze évêques canadiens qui nous expriment leur chrétienne sympathie au milieu des dures épreuves que nous traversons.

« C'est à votre gracieuse initiative qu'est due cette touchante démarche ;

c'est par les soins de Votre Grandeur que cette adresse, où son nom figure en première ligne, est parvenue à Mgr le cardinal archevêque de Paris.

« Aussi ai-je voulu, sans plus tarder, souscrire à la réponse de Son Eminence et vous offrir, Monseigneur, au nom du diocèse d'Orléans le témoignage de notre profonde reconnaissance.

« Les évêques du Canada se sont émus de nos malheurs. Français de cœur et d'origine, ils souffrent de nos propres inquiétudes, ils se sentent humiliés de ce qui afflige notre patriotisme, mais ils se refusent à désespérer de l'avenir religieux de notre France.

« De si nobles sentiments sont bien faits pour relever la confiance de nos fidèles diocésains, et pour nous encourager nous-mêmes dans la défense des intérêts de l'Eglise. Ainsi, malgré l'audace et les succès de l'impiété, tel est encore, à l'étranger et jusqu'au delà des mers, le prestige du nom français, que ce nom ne cesse pas d'être regardé comme le synonyme de l'honneur, de la générosité et de la foi.

« Avec vous, Monseigneur, nous gardons l'assurance que notre nation ne voudra pas déchoir du rang que lui ont conquis les mâles vertus de nos Pères : avec vous, nous croyons que le Dieu de Clovis et de Jeanne d'Arc ne se lassera pas d'aimer et de protéger la France.

« Nous le prions de tout notre cœur qu'il daigne étendre sa protection sur tous les membres de la famille française, et en particulier sur cette grande Eglise du Canada, dont nous suivons les progrès d'un œil attentif et avec un intérêt tout fraternel.

« Que Votre Grandeur et vos vénérés Frères des provinces de Québec et de St-Boniface veuillent bien agréer l'hommage de nos sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

« † PIERRE, évêque d'Orléans.

« En la fête de saint Jacques, apôtre. »

M. l'abbé Giély, Chanoine-Honoraire, de Valence, adresse à l'*Album des Familles* les lignes qui suivent, à la date du 10 août dernier :

«..... J'ai lu avec bonheur la lettre collective de vos dignes évêques canadiens à nos prélats français. C'est digne, c'est opportun, c'est beau ! Il y a là tout ce qui unit les âmes chrétiennes aux jours d'épreuve, les pensées de la foi, les prières de la charité et les dommages de l'espérance. Nous demandons tous les jours à Dieu, au pied de ses autels, que les espérances deviennent enfin réalité.»

Légende

L'HEURE DE LA MORT

La prouvanca est inhabilo
A rouler l'heuro immobile,
Que marquo la fatalité.

(Alfred de Vigny.)

Au milieu des montagnes désertes qui séparent le royaume de Valence des plaines de la nouvelle Castille, s'élève le monastère de Cienfuegos. Chassés, par la guerre de l'invasion, loin de ses cloîtres dévastés, les moines avaient abandonné leurs cellules paisibles. L'herbe des champs croissait dans l'église, l'autel était dépouillé de ses ornements sacrés, et, seul au milieu de la ruine générale et de la désolation du lieu saint, y était resté debout un grand Christ en marbre noir.

Le régiment de hussards, où servait Albert, campait autour du couvent ; le jeune officier avait établi son bivouac devant le porche ruiné de l'église.

C'était la nuit ; les étoiles scintillaient dans le sombre azur, comme des paillettes d'or sur la robe noire d'une veuve de Séville ; la lune glissait lentement sur le ciel, et montrait son croissant pâle, semblable à l'arc courbé du sagittaire. Albert, étendu auprès du feu à moitié éteint de son bivouac, était enveloppé dans son large manteau ; sa tête fatiguée reposait sur la selle de son cheval. Déjà il n'entendait plus que le cri aigu du grillon, les heurtements des chevaux attachés aux piquets du camp, et, à de longs intervalles, le cri de veille des vedettes.

Les heures s'écoulaient. Il pensait à son amante, à cette jeune fiancée promise à sa constance, au retour des expéditions guerrières ; à cette Eléonore au doux sourire, aux yeux bleus et à la longue chevelure blonde, que n'avaient pu remplacer dans son cœur ni la superbe beauté des femmes de Rome, ni les grâces piquantes des femmes de Grenade.

En rêvant à l'amour et à la France, il commençait à s'endormir, quant le vent de la mer, pous-

sant avec rapidité de gros nuages chargés de pluie, amena la tempête sur les bivouacs français.

Albert se leva, et, cherchant un abri contre l'eau qui tombait par torrents, il vit la porte de l'église entr'ouverte, il y entra.

L'église était sombre et humide ; les rapides éclairs, qui traversaient les vitraux colorés, éclairaient seuls les tombes de pierre des anciens chevaliers et l'autel profané du Christ.

Le jeune guerrier ne put, en se voyant solitaire dans ce triste lieu, se défendre d'un mouvement de terreur que la raison ne peut empêcher les sens de percevoir. Il s'avança dans la nef, dont le silence n'était troublé que par le bruit retentissant de ses pas, et par le cliquetis des éperons dont ses bottes étaient armées.

Une horloge sonna l'heure ; Albert écouta en frissonnant : douze coups tombèrent lentement sur le timbre argenté.

Alors la porte de la sacristie s'ouvrit en criant sur ses gonds ; un prêtre, vêtue d'une chasuble noire décorée d'une croix d'argent, s'avança, portant le saint-ciboire et l'hostie consacrée ; il marchait légèrement, ses pas rasaient les dalles de pierre sans réveiller l'écho du monument sonore.

Après avoir posé le calice sur l'autel, il se tourna vers le lieu où était Albert, et sembla l'inviter à s'approcher.

Celui-ci, poussé par un mouvement inconnu, s'avança et s'agenouillant sur les degrés de l'autel, il entendit la voix grave de l'homme de Dieu qui récitait l'office des morts.

Les souvenirs de sa jeunesse rappelèrent sa piété ; il répondit comme aurait fait le cortège des diacres et des sous-diacres.

Quand la messe fut achevée, le prêtre prononça les paroles d'adieu au milieu de l'église vide de fidèles ; puis s'adressant à l'officier, il lui dit :

« Jeune étranger, le pieux service que tu viens de me rendre a fait sortir mon âme du purgatoire. J'expiais depuis deux siècles, par cette nocturne pénitence, une faute commise contre la règle de ce monastère ; depuis deux siècles j'attendais secours d'un mortel pour

achever le saint sacrifice ; l'heure sonnait chaque nuit, et, depuis deux siècles, nul être humain ne s'était présenté ; seul tu es venu ; agenouillé près de l'autel du Dieu qui pardonne, tu as aidé mon ange gardien à détacher les liens qui enchaînaient encore mon âme et l'empêchait de remonter au céleste séjour. Ta piété sera récompensée ! interroge-moi, je puis te dire une chose, une seule ; demande-moi celle que tu désires savoir, je vais te répondre. »

Albert tressaillit, puis reprenant courage. (l'homme désire toujours connaître ce qu'il serait heureux d'ignorer) : « Mon père, dit-il, apprenez-moi quel terme est fixé à ma vie.—Mon fils, répondit le prêtre d'une voix douce et triste, que m'as-tu demandé ? Tu le veux, apprends-le donc. Dans trois ans, à pareil jour, à l'heure où le soleil daignera ses rayons sur la terre, ton âme rendra ton corps au néant.

Après ces mots, le vieillard disparut sans bruit, et sans laisser aucune trace qui indiquât s'il était rentré dans la tombe, ou s'il était monté vers le ciel.

Albert sortit de l'église, le cœur rempli d'une sombre mélancolie, car dorénavant les espérances de sa jeunesse devaient mourir au bord d'un cercle étroit. Il suivit ses compagnons d'armes ; il se montra dans les combats plus intrépide, peut-être qu'il ne s'était jamais montré, mais sans cette bravoure téméraire qui fait mépriser la mort. Son cœur était rempli d'un dédain amer pour sa vie, dont le terme, fixé d'avance, et connu de lui, ne pouvant être ni approché ni reculé. La paix le ramena dans sa patrie ; il revit Eléonore qu'il avait tant aimée aux jours d'une ignorance profonde et d'un vaste espoir. Le père de la jeune fille lui rappela qu'elle était sa fiancée ; la propre mère d'Albert, sa vieille mère qui espérait réjouir ses vieux yeux mourants par le spectacle du bonheur de son fils unique, lui rappela aussi les premiers amours et les premiers désirs de sa jeunesse. Il demeura indifférent à l'amitié d'un père, à l'amour d'une amante, à la tendresse d'une mère, l'œil fixé sur cette heure immobile vers laquelle il était chaque jour de plus en plus entraîné. Enfin deux ans

après la nuit fatale, le désespoir dans le cœur, il se laissa conduire à l'église, et devant l'autel il jura à Eléonore une foi éternelle. Il prononça en hésitant, ce serment, qu'il savait devoir brisé par la mort, avant la fin même de l'année.

Alors on crut, parmi les hommes, que le bonheur devait habiter dans son cœur. Ce cœur était rempli d'amertume ! et pourtant Albert était arrivé, par sa valeur, aux premiers grades militaires ; les richesses de sa bonne mère étaient devenues les siennes ; il possédait la femme qu'il avait aimée avec passion : tout semblait réuni pour sa félicité.

Ce qui comble de joie les époux vint encore ajouter à son désespoir : Eléonore devint enceinte, il vit naître son fils, qu'il ne devait pas voir grandir ; et alors il ne put supporter ce bonheur nouveau qui mettait le comble à son infortune.

Après avoir longtemps supporté, sans rien faire paraître, la douleur qui brisait son âme, il ne conserva pas plus longtemps cette trompeuse sécurité ; sa mère s'aperçut la première de sa peine cachée ; sa jeune épouse ne tarda pas à en être instruite ; mais il sut, malgré leurs touchantes sollicitations, conserver dans son cœur le secret terrible, qui avait empoisonné le bonheur de sa vie.

Un mois lui restait encore pour aimer sa famille, et pour veiller à ses destins quand il serait éternellement séparé d'elle. Sa prudence prévoyante établit l'ordre dans ses affaires, et, débarrassé des inquiétudes matérielles du monde, résigné à son sort, il attendit l'heure marquée avec une indifférence stoïque.

La certitude de sa mort prochaine rendait la tranquillité à son âme, comme aurait fait un malheur longtemps redouté et arrivé enfin.

Le mois s'écoula, le dernier soleil se coucha pour Albert : alors, rassemblant toutes ses forces, il appela sa mère et sa femme, il leur confia le secret fatal, puis il se prépara à mourir.

Une large terrasse exposée à l'Orient s'étendait devant sa maison ; c'est là qu'il fit porter un lit de repos sur lequel il s'assit, entre sa vieille mère qui allait perdre son jeune fils, et sa faible épouse à laquelle allait manquer un appui.

Que leurs adieux furent tristes ! que cette dernière nuit leur semblait tour à tour longue et courte, selon qu'ils étaient agités par la crainte ou par l'espérance.

Les yeux d'Albert virent monter et puis descendre dans les cieux le croissant pâle de la lune qu'il avait admiré trois ans auparavant, pendant cette nuit orageuse passée dans le couvent sur les montagnes de Valence.

Cependant l'horizon s'enflamma des feux de l'aurore ; le chant des oiseaux, le cri argentin du coq annoncèrent au malheureux Albert la renaissance de la nature : et il allait mourir.

Son heure arrive.... Un rayon parti de l'orient sillonna le ciel, et sembla y tracer une route lumineuse et divine pour l'âme qui abandonnait la terre.

Alors ses yeux se fermèrent avec un mouvement convulsif ; un léger frisson parcourut lentement ses membres refroidis ; le son des trompettes bruyantes se fit entendre, puis un murmure confus, et une bouche sonore qui appela à haute voix : Albert !... Albert !....

Albert rouvrit les yeux ; il était au milieu d'une riante campagne, éclairée des premiers feux du soleil levant, couché encore auprès du foyer éteint du bivouac de la veille. Les trompettes de son régiment sonnaient l'air éclatant du réveil de Diane, et la voix amicale d'Alfred lui demandait avec intérêt :

— Albert, comment as-tu passé la nuit ?

Le jeune officier se leva avec peine, encore tout fatigué des songes de la nuit : il pressa avec reconnaissance la main de son ami ; mais son cœur demeura quelque temps rempli tout à la fois de joie et de tristesse : car, s'il avait recouvré les espérances de la vie, il avait perdu, à son réveil, une épouse et un fils adorés.

ABEL HUGO.

— 000 —

PENSÉE.

VERTU. — Allons toujours au-delà des devoirs tracés, et restons en-deça des plaisirs permis.

CITE DE FALLoux.

Reproduction

LOUISE LATEAU

LA STIGMATISÉE DES BOIS-D'HAINÉ.

(FRANCE.)

Cette sainte fille, dont nous publions quelques extraits d'une correspondance de Bruxelles, dans l'*Album des Familles* du 1er août dernier, touchant ses extases, vient de mourir.

I

Vendredi, 24 août, le R. P. Duclos, mariste à Monluçon, avait apporté le St-Sacrement à Louise. Comme si les habitants avaient le pressentiment que ce devait être la dernière de ces touchantes processions, beaucoup de monde venait s'agenouiller sur le passage du viatique et des lumières étaient allumées sur les croisées. Quelques hommes portaient des flambeaux. Pour arriver à pouvoir pénétrer auprès de Louise, un Irlandais faisait l'office de sonneur de clochette et tenait la lanterne. Une dizaine de dames s'étaient jointes au pieux cortège.

En entrant, tout le monde fut frappé de la position de la patiente : elle était couchée sur le côté droit, pâle, défigurée, gémissant et tressant.

Après la cérémonie, toujours si touchante, de la Communion, Louise redevint calme. Mais la fin arrivait à grands pas. Ce n'était plus qu'un cadavre animé. L'œil droit s'était fermé, pendant que celui de gauche restait ouvert avec une expression indéfinissable de douleur et d'angoisse.

On remarquait en outre un gonflement à la main gauche.

C'était un spectacle profondément attristant et que les rares assistants n'oublieront jamais. A la tête du lit se tenait Adéline, sa sœur cadette, en larmes... La moribonde avait la bouche entr'ouverte, une sueur froide perlait sur ses pauvres tempes amaigrées. M.

le curé de Bois-d'Haine récita quelques prières....

Vers les trois heures, on annonça à l'agonisante qu'on allait lui administrer l'extrême-onction. Cette communication parut lui faire un vif plaisir.

Enfin, vers sept heures du soir, M. le curé de Bois-d'Haine pénétra dans la petite maison avec les saintes huiles.... Il y avait là M. le docteur Lecrinier, de Fayt, le sacristain et les membres de la famille...

M. Lecrinier trouva Louise considérablement affaiblie. Le pouls donnait environ cent pulsations à la minute. La respiration était gênée et bruyante. La main gauche était dégonflée ; par contre un fort gonflement s'était produit au pied droit.

L'agonie était commencée. Le samedi matin, à 6 heures, Louise sentait approcher la mort, car, au moment où Rosine, sa sœur aînée, lui demanda, en entendant sonner la messe à l'église de Bois-d'Haine, si elle pouvait s'éloigner, elle lui fit un signe négatif de la tête comme pour dire : Restez.

II

Depuis trois semaines, Louise n'avait plus parlé à ses sœurs ni à personne. Immédiatement après qu'elle eût reçu le sacrement des mourants, elle s'est entretenu avec ses sœurs Rosine et Adeline qui l'ont soignée avec un dévouement et une tendresse admirables. Elle leur a fait ses suprêmes recommandations, exprimant le désir d'être enterrée tout simplement, sans pompe, comme sa mère.

Dans la nuit du vendredi au samedi, Louise eut un léger accès de délire, au milieu duquel on l'entendit murmurer : *Demain.... Saint-Louis... Quel beau bouquet !...*

Vers six heures et demie, un léger soupir annonça que la mort avait fait son œuvre.

Les dernières paroles furent : *Jésus, Marie !...*

Après les souffrances et les angoisses de l'agonie, l'expression du visage devint calme.

Les deux premiers jours, le cadavre a gardé une expression sereine, quelque chose qui rappelait vaguement les extases. Depuis, c'est la

douleur qui est peinte sur cette figure émaciée.

On dirait une martyre.

III

Il était à peu près neuf heures du matin quand nous avons pu pénétrer, aujourd'hui lundi, dans la chambre où repose la dépouille mortelle de Louise Lateau.

La morte est couchée sur un lit très simple, recouvert d'une courtepointe en percale rouge. Elle porte sur la tête un simple bonnet de campagnarde et un mouchoir de soie autour de la taille et des épaules. La tête, sur laquelle la décomposition commence à s'étendre, est d'une pâleur jaunâtre. La face est penchée à droite, les deux yeux sont ouverts et semblent fixer les visiteurs. Sur la poitrine une croix de Jérusalem que--soit dit en passant--un visiteur a essayé de dérober ce matin.

Chose étrange, les mains sont restées blanches et flexibles. Nous les avons touchées : elles n'avaient rien de la raideur cadavérique.

Un petit christ sur la cheminée.. Pour tout luminaire une bougie placée près de la fenêtre. Adeline et une amie du voisinage, Egida Desmet, sont en prières au pied du lit.... La douleur d'Adeline fait mal à voir. Elle ne veut pas quitter la chambre.

Telle est la chambre mortuaire de l'humble et sainte fille dont le nom a retenti si souvent de nos jours.

Elle est morte simplement comme elle a vécu.

Enfin, au pied du lit, sur une console, des statuettes de Notre-Dame de Lourdes, de Notre-Dame des Victoires, de Saint-Pierre..... Aux murailles des images pieuses et la bénédiction papale envoyée par Sa Sainteté Pie IX.

IV

Rien ne saurait donner une idée du respect que les populations ont pour la *stigmatisée de Bois-d'Haine*. Hier après-midi, plusieurs personnes étaient agenouillées en prière près de la haie qui borde le modeste enclos.

Encore un détail. Vendredi, 24 août, c'eût été la huit cent-et-unie-

me fois que les écoulements extraordinaires de sang se fussent produits chez Louise Lateau, mais ce même vendredi est le seul où la stigmatisée n'ait point saigné, car elle n'a pas eu d'extases.

Louise Lateau était née le 29 janvier 1850. Elle était donc âgée de 33 ans et sept mois.

Les phénomènes dont elle a été l'objet ont duré douze ans.

Ses funérailles auront lieu mercredi, à huit heures et demie, en l'église de Bois-d'Haine.

V

Nous croyons pouvoir reproduire pour l'édification de nos lecteurs, le témoignage suivant d'un ecclésiastique français, qui a vu la pieuse défunte le 8 juin dernier, et qui raconte comme suit sa visite dans les *Annales du St-Sacrement et du Sacré-Cœur de Jésus*. (Livraison de juillet 1883).

" Volontiers je vous dirai ce que je sais par moi-même de Louise Lateau.

" S'il appartient à l'Eglise de juger des faits surnaturels, cette sainte Mère laisse pleine liberté à ses enfants de donner sur ces faits, avant ses décisions, leur témoignage fidèle et leur conviction personnelle, pourvu qu'ils fassent ces choses avec le respect et la soumission due à son autorité, comme je prétends le faire ici, bien entendu.

" Etant donc allé, en ma qualité de curé du St-Sacrement,—car noblesse oblige—au Congrès eucharistique de Liège, j'ai voulu aussi profiter de ma présence en Belgique pour voir Louise Lateau, cette merveille vivante du St-Sacrement.

" Dans la journée de vendredi, 8 juin, j'ai eu l'avantage de la voir trois fois : à sa communion du matin, pendant son extase de 2 heures à 3 heures, et dans l'intervalle à 11 heures.

" Tout ce que j'ai vu en elle m'a paru en parfaite harmonie avec ce que nous savons de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa religion et de ses saints.

" J'ai été frappé de la simplicité et de la droiture de la personne que j'avais sous mes yeux. C'est le vrai qui m'apparaissait et qui s'imposait à moi.

" J'ai été profondément touché et plus profondément encore édifié, en reconnaissant dans cette chrétienne admirable, une victime volontaire qui souffre comme Notre-Seigneur, pour le salut des hommes et la gloire de Dieu, et qui, dans ce dévouement sublime unit la plus angélique humilité à la plus héroïque obéissance.

" J'ai vu le sang couler de ses mains stigmatisées. J'ai vu ses yeux dans l'extase, largement ouverts, suivre ravis les phases de la passion de Notre-Seigneur et sa figure exprimer les divers sentiments que lui faisait éprouver la vue de ces scènes vivantes.

" Je n'ai pas été témoin du fait de la Sainte-Hostie se détachant parfois, dit-on des mains du prêtre pour se porter sur, la langue de cette héroïque chrétienne. Seulement il y a deux choses qui frappent dans sa communion : 1^o la Sainte-Hostie est reçue par elle avec une facilité et une promptitude qui semblent une attraction, 2^o l'adorable Hostie paraît pénétrer immédiatement et sans aucun mouvement ni de la bouche ni du gosier.

" Mais voici quatre merveilles très claires, que peut constater tout observateur qui cherche la vérité :

" Première merveille. Depuis plus de onze ans, depuis le 30 mars 1871, Louise Lateau ne prend aucune nourriture ni aucune boisson. Elle ne vit que de la sainte Communion qu'elle reçoit chaque matin et qui répand dans son âme une force tellement grande, dit-elle, que cette force se communique au corps.

" Deuxième merveille. Tous les vendredis, depuis 1868, les stigmates de ses mains laissent couler un sang vermeil pendant à peu près les vingt-quatre heures de la journée. Malgré l'extrême maigreur de l'extatique, le sang coule aussi abondamment que par le passé. Pendant les autres jours de la semaine, il n'y a des stigmates que les marques, lesquelles sont d'un rouge de sang et ont de sept à huit millimètres de diamètre.

" Troisième merveille. Tous les jours, aussitôt la sainte Communion reçue, Louise est dans une absorption mystique toutes ses souffrances excessives ont cessé ; elle est calme, immobile, insensible, comme une personne morte, cela pendant vingt-cinq minutes environ. Elle raconte que, pendant cet heureux moment, tous ses desirs sont satisfaits et il lui semble qu'au ciel on ne peut pas être plus heureux. Elle a bien besoin d'être ainsi réconfortée, car ses douleurs extrêmes sont continuelles le jour et la nuit.

" Quatrième merveille. Le vendredi, au moment de l'extase, pendant que son intelligence jouit d'une grande activité, son corps est dans un état d'insensibilité parfaite : ni le bruit, ni les piqûres, ni les courants électriques ne se font sentir à elle. Cependant la moindre parole religieuse pénètre jusqu'à son esprit et à son cœur, et elle y obéit aussitôt.

" Ces merveilles ont eu et ont toujours pour témoins une foule de visiteurs. Chaque vendredi l'humble maison de Louise est trop petite pour recevoir tous ceux qui se présentent. On vient de partout pour voir ce spectacle surnaturel. Je m'y suis trouvé avec des

hommes et des dames de quatre nations, d'Amérique, d'Allemagne, de Belgique et de France.

" Pendant son extase et à sa communion, Louise ne s'aperçoit pas de la présence des visiteurs.

" Dans cette humble et admirable chrétienne on voit se réaliser la parole de saint Paul : " Dieu a choisi ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qui est fort." (I. Corinth., 1, 27)

" En effet, cette pauvre fille de la campagne est une simple et invincible démonstration du surnaturel, en réponse aux négations de l'orgueilleuse science de nos jours.

" Elle est de plus une victime qui s'applique jusqu'au degré le plus héroïque la grande loi de l'expiation, comme se l'appliquait saint Paul quand il disait : " J'achève en moi ce qu'il faut encore à la passion de Jésus-Christ pour son Eglise." (Coloss., 1, 24.)

" Veuillez agréer, mon cher Monsieur, mes affectueux sentiments en Notre-Seigneur.

P. BRIDET,

Curé du St-Sacrement.

Lyon, (Guillotière), 29 juin 1882.

—000—

[Pour l'Album des Familles.]

—

A MA CHÈRE MÈRE.

Hæc est mihi (A. P. P.)

Mère, c'en est donc fait pour la famille entière !
Nous ne te verrons plus ici-bas sur la terre,
Hélas... ! Du haut du ciel console tes enfants,
Veille toujours sur eux et sur leurs tendres ans,
Tu nous vois par ta mort plongés dans la tristesse,

Répands donc dans nos cœurs la joie et l'allégresse ;
Car encore sous le veil de ton doux souvenir,
Vivre pour nous n'est rien, nous préférons mourir.

Mère, ne pouvant plus reposer sous tes ailes,
Qui nous prodiguera tes lentes maternelles ?
J'entends ta douce voix dire du haut des cieux

Où tes vertus t'ont mise au rang des bienheureux :

Mes aimables enfants, la divine Marie,
Doit être maintenant votre mère chérie ;
Tournez-vous tous vers elle, et bientôt le bonheur

Remplira, au lieu du chagrin, votre cœur.

Marie... à ce beau nom, ton tendre fils

Ne se possède plus, et pour toute réponse
Te dit, mère, au revoir, nous nous verrons au ciel,

Prépare bien ma place, auprès de l'Éternel.

Albert. ALPHONSE PRADIER.

• Droit réservé à l'auteur.

Nécrologies

IN MEMORIAM :

CALIXTE LABROSSE

(ST-EUGÈNE.)

Sur la tombe chérie
Oh bien souvent je prie,
J'ai placé ce bouquet de fleurs.
Quand leurs tiges péchées
Vers le sol sont panchées
Je les arrose avec mes pleurs !

Tel est le langage de la mère auprès du tombeau de son fils, et que dans sa désolation elle sait accomplir en silence. Cette inspiration du poète (1) trouve ici son application douloureuse.

Le 26 juillet dernier s'éteignait à Saint-Eugène, Ontario, une vie bien courte mais bien pure et passée à servir Dieu fidèlement.

Jean Baptiste Calixte Labrosse, fils aîné de S. Labrosse, écrivain, marchand et député du comté de Prescott, au Parlement Fédéral, succombait à une inflammation du cerveau qui lui fit endurer pendant huit jours des souffrances atroces. Il passa la plus grande partie de ce temps dans une espèce de délire religieux, chantant les louanges de Dieu et racontant la vie des saints, et surtout, celle de saint Jean-Baptiste, son patron qu'il avait l'habitude d'invoquer très souvent.

Dans les derniers moments de sa maladie, la douleur céant à la faiblesse, il recouvra sa parfaite connaissance et eut le bonheur de recevoir les sacrements de l'Église qui lui furent administrés par M. l'abbé Daigneault, du collège de Montréal, remplaçant M. le curé Townner, alors en retraite à Ottawa.

Atteint de cette maladie dès l'enfance, il ne fut cependant pas empêché de faire son cours commercial, qu'il commença au collège de Rigaud et qu'il termina, avec de grands succès au collège com-

(1) LACRÈME, 12^e M. J. A. Poisson. (Voir le Foyer Domestique de 1876, 1^{er} volume, page 152.)

mercial d'Ottawa où il obtint ses diplômes en 1881. Il passa ensuite une partie de son temps au magasin de son père.

Il se faisait admirer par son caractère affable et paisible et était cité comme un véritable modèle pour la jeunesse.

Dernièrement, désirant obtenir les diplômes du collège commercial de Belleville, dont il avait entendu parler très avantageusement, il partit pour s'y rendre avec un de ses amis, et c'est là que, peu de jours après son arrivée, il fut frappé de cette terrible maladie qui l'obligea à revenir dans sa famille où il mourut entouré de tous les soins possibles. Il était âgé de vingt-un ans et un mois.

R. I. P.

—000—

ANNIVERSAIRE

C'était une fleur fraîche éclose
Qui sur sa tige se penchait ;
Et la main qui s'en approchait
Craignait d'effeuiller une rose.

C'était, dans son prisme vermeil,
La goutte d'eau du ciel venue,
Et qui romont dans la nue
Avec un rayon de soleil !

L. H. FRÉCHETTE (1).

Lundi, le 6 août dernier, avait lieu à St-Placide, comté des Deux Montagnes, un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Mlle MARIE-LOUISE ANNA BERTRAND, dernière fille de Hyacinthe Bertrand, écrivain, citoyen des plus distingués de la susdite paroisse, et de Dame Marie-Mathilde French, son épouse.

Douze longs mois écoulés depuis le décès de Mlle Bertrand n'ont pu faire oublier les beaux exemples de vertu qu'elle n'a cessé de donner durant sa trop courte carrière, à tous ceux qui eurent l'avantage de la connaître.

Nièce de la bonne et vertueuse sœur French (sœur St-Côme), décédée en grande réputation de sainteté à la Congrégation de N.-D. de Montréal, le 17 novembre 1881, sœur du charmant et pieux abbé Joseph-Placide Bertrand, qu'une

mort prématurée enlevait de ce monde le 11 avril 1882, après une vie toute angélique et dans la ferveur de ses premières années sacerdotales. Mlle Anna Bertrand se montra en tous temps et en tous points digne d'une aussi sainte parenté. Douée de toutes les qualités propres à faire briller une jeune fille dans le monde, ayant avec cela, les avantages d'une position sociale assez enviable, on la vit toujours simple et modeste, sans autre ambition que celle de semer le bien sur sa route et de rendre heureux tous ceux qui avaient l'avantage de l'approcher. Aussi possédait-elle l'estime et la vénération de tous.

Dès son enfance Mlle Anna Bertrand s'était sentie éprise d'un grand attrait pour la vie religieuse, les quelques années qu'elle passa à étudier chez les Dames de Ste-Anne, à Rigaud, ne firent que la confirmer dans sa vocation pour le cloître. Néanmoins, la délicatesse de sa santé et la grande déférence qu'elle avait pour les avis de son frère, l'abbé Bertrand, qui lui conseillait de ne rien précipiter dans une affaire de cette importance, lui firent remettre à plus tard l'exécution de son projet ; quelques-uns disent même qu'appréhendant de ne le pouvoir jamais réaliser elle s'était enfin décidée pour le monde, mais le monde ne devait pas posséder ce riche trésor : l'abbé Bertrand tomba gravement malade, ses parents sollicitèrent comme une très grande faveur la permission de le retirer dans la famille afin de lui prodiguer tous les soins que réclamait son état, Mlle Anna se fit son infirmière, et pendant plus de quatre mois on la vit se dévouer jour et nuit auprès de son cher patient. Voulait-on l'engager à prendre un peu de repos elle répondait agréablement : " Laissez-moi faire mon noviciat de sœur hospitalière, si plus tard j'entre à l'Hôtel-Dieu je saurai comment il faut traiter les malades."

Tant de dévouement aurait dû ramener à la santé celui qui en était l'objet, mais la Providence en avait ordonné autrement : l'abbé Bertrand succomba à l'impitoyable mal qui le minait depuis plus d'une année, n'ayant que 25 ans, 6 mois, 16 jours.

Cette mort fit couler bien des larmes et causa des douleurs inexprimables dans la famille ; Mlle Anna, malgré son grand esprit de foi ne put supporter un tel coup. Sa santé, qui ne lui avait pas fait défaut pendant qu'elle se dévouait auprès de son cher malade, s'altéra alors sensiblement. L'on commença à craindre pour ses jours. Mlle Bertrand elle-même, annonçait à tous que bientôt elle irait rejoindre son frère, — parlant de sa mort prochaine avec une sorte de ravissement. " Quel bonheur pour moi, disait-elle, je m'en vais au ciel rejoindre tous les êtres chéris qui nous ont quittés." Mais, voyant que ses paroles causaient de l'affliction à ses vénérables parents, elle ajoutait : " Ne croyez pas que je resterai longtemps seule, oh non, je viendrai vous chercher cher papa et chère maman, et tous ensemble nous jouirons du bonheur des saints."

Pendant trois années consécutives Mlle Bertrand s'était faite l'organiste gratuite de sa paroisse, fonction qu'elle remplissait à la grande satisfaction de tous.

Son jeu, inspiré par la plus tendre piété, avait le secret de pénétrer tous les cœurs ; on eût dit que sa belle et grande âme passait dans son instrument quand elle en touchait les notes et qu'elle en tirait ces sons pleins d'une sainte et religieuse majesté.

" Vous me conseillez d'abandonner l'orgue, écrivait-elle à une amie peu de temps avant sa mort, Ah ! vous ne savez pas toutes les consolations qui inondent mon âme quand j'accompagne à la sainte messe ou pendant le chant des psaumes et des hymnes de l'Eglise. En effet, n'est-ce pas un grand bonheur pour une petite créature comme moi, que celui de remplir dès ici-bas l'office des anges ?

" Loin de songer à abandonner l'orgue, je prie Dieu de me le laisser le plus longtemps possible..... je voudrais qu'il n'y eut pas d'interruption entre ma pauvre musique de la terre et celle que j'espère faire bientôt dans le ciel."

Dieu sembla exaucer un aussi saint désir, car elle continua son office d'organiste jusqu'au troisième dimanche qui précéda sa mort.

Elle se donna une peine infinie

(1) Un Ange au Ciel. (Voir le Foyer Domestique de 1876, 3^e Volume, page 225).

pour se former une remplaçante, afin que la paroisse n'eût rien à souffrir de son décès. Mlle Raby, fille de Ephrem Raby, Ecr, reçut ses leçons qui ne lui servirent que bien peu de temps puisque cinq mois après le décès de Mlle Bertrand, elle aussi descendait dans la maison de son éternité.

Quatre jours avant que de quitter la terre, Mlle Bertrand, accompagnée de Mlles Raby et Leduc, ses amies, voulut faire une dernière visite à l'église de sa paroisse et saluer encore une fois le tabernacle béni où tant de fois elle avait puisé force et courage pour se soutenir calme et passible au milieu des épreuves qu'il lui avait fallu traverser. Elle avait aussi des adieux à faire au tombeau de son bien-aimé frère, dont les restes mortels reposent dans cette église. "Bientôt, disait-elle, je verrai sa belle âme, mais pour son corps il me faudra attendre le grand jour."

De l'église elle se fit conduire au cimetière. "Maintenant, dit-elle à ses amies, il faut que chacune de nous choisisse ici sa place; la mienne est déjà toute trouvée: c'est auprès de mon cher grand-père French que je veux reposer quand je ne serai plus, vous voudrez bien informer mes parents de mes dernières volontés sur ce sujet; d'ailleurs je vais marquer ma place moi-même;" et de sa main défaillante elle enfonça dans la terre un petit bâton que l'on trouva quatre jours après, quand on vint pour faire creuser sa fosse.

Les jours qui suivirent sa visite au cimetière se passèrent dans une sainte union avec Dieu; déjà elle avait reçue les derniers sacrements. M. l'abbé Rau, ami intime du défunt abbé Bertrand, qui desservait alors la paroisse en l'absence du révd curé Dequoy, lui apporta de nouveau le Saint-Viatique. Enfin, le dimanche, 6 du mois d'août, fête de la transfiguration de N. S., après avoir fait ses adieux à tous les membres de sa famille réunis, elle demanda au médecin qui se trouvait présent, combien de temps elle pourrait encore durer.

—Une heure ou deux tout au plus, répondit celui-ci.

—Ah! quel bonheur! s'écria-t-elle, je m'en vais coucher en paradis!

Ce furent là les dernière paroles qu'elle prononça ici-bas.

M. l'abbé Viau lui récita les prières des agonisants, après lesquelles elle fit un signe pour demander qu'on lui donna son crucifix. M. l'abbé le lui présenta, elle le baisa amoureusement, puis rendit sa belle âme à son créateur, n'étant âgée que de 21 ans; il était alors cinq heures du soir.

Toutes les personnes présentes à une si sainte mort se dirent les unes aux autres, "Elle est allée coucher en paradis."

Mlle Bertrand était nièce du Révd Père Th. French, de la compagnie de Jésus, et de Révde Sœur St-Damien, de la Congrégation de Notre-Dame.

— ooo —

MADAME L. B. DEMERS.

QUÉBEC.

Pourquoi pleurer: ne vit-elle pas au Ciel?.....

Oui, elle vit au Ciel, car ses vertus furent de celles qui assurent une place au séjour éternel des bienheureux. Pauvre mère, elle a quitté cette terre au moment où un doux repos aurait été la récompense terrestre d'une vie sagement consacrée à élever des enfants qui jouissent aujourd'hui des fruits de ses enseignements! De nombreux jours de bonheur et de paix auraient pu lui être encore pour elle: la Providence en a décidé autrement. Inclignons-nous.

I

Madame Marie-Eléonore Paquet, épouse de M. Louis-Basile Demers, et mère des MM. Demers, propriétaires du *Canadien* et de l'*Evénement*, n'avait que quarante-sept ans au moment où Dieu l'a rappelée à lui. Détail pénible, M. Demers lui-même en est, à l'heure qu'il est, à disputer sa vie à une grave maladie: la paralysie. Espérons qu'il trouvera grâce devant le terrible spectre qui tranche à son gré le fil de nos jours.

Les funérailles de la regrettée défunte ont eu lieu samedi, 22 septembre, au milieu d'un concours considérable de parents et

d'amis dont la présence était un éloquent témoignage de sympathie donné à la famille désolée.

Nous avons vu de nombreuses preuves de sympathies,—ajoute un témoin oculaire,—en allant nous agenouiller devant la froide dépouille, le jour des funérailles, où le cercueil disparaissait littéralement sous les fleurs, offertes comme tributs à la mort par la famille et les nombreux amis de la défunte.

II

La cérémonie à la chapelle St-Jean-Baptiste a été imposante.

La levée du corps a été faite par M. le curé Plamondon, qui a aussi officié au service avec MM. les vicaires Godin et Bélanger, comme diacre et sous-diacre.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Audet, chapelain du couvent de Sillery,

La chapelle était littéralement remplie, et l'orgue, touché par M. Hébert, a fait entendre tout le temps qu'a duré la cérémonie ses graves accords.

Voici le programme de la partie musicale:

L'union Musicale a donné la messe de *requiem* harmonisée.

Au Graduel—*Jusques à quand*—chanté par M. Abel Huot.

A l'Offertoire—*Consolatrix afflictorum*—chanté par Mlles Dessane.

A l'Élévation—Quatuor: *Pie Jesu*, de l'abbé Michel—chanté par l'Union Musicale.

Après la messe—*La cloche tinte pour les morts*, par Mlle Ph. Lemieux et l'Union Musicale.

Beaucoup de personnes ont escorté la défunte au cimetière Belmont, sa dernière demeure.

R. I. P.

— ooo —

Mlle G. CHARLEBOIS,

DE RIGAUD.

Mademoiselle Georgiana Charlebois, de Rigaud, est décédée à la suite d'une longue maladie causée par la consommation, maladie qu'elle a soufferte avec une patience inalté-

nable et la résignation la plus chrétienne.

Modeste et belle comme les fleurs qu'elle aimait ; mélancolique comme les feuilles d'automne, elle est parti au premier souffle qui les dessèche et annonce leur chute prochaine.

Mademoiselle Charlebois était l'une des femmes les plus distinguées du pays. Nature d'élite, douée de goûts littéraires et artistiques extrêmement développés. Riche cœur que faisaient battre les impulsions les plus pures et les plus nobles. Tout ce qui était beau et bon l'attirait, la captivait, l'enthousiasmait !

Il y a quelques années, elle publia des écrits sous la signature de *Graziella*, qui dénotaient un talent aussi exquis que bien cultivé. Ses lettres intimes sont de petits chefs-d'œuvres de grâce, d'esprit et de bon ton. On croirait lire Eugénie de Guérin.

Ceux-là seuls qui ont été honorés de son amitié—et nous étions heureux d'en être—ont pu apprécier toute la richesse de son talent et les admirables qualités de son caractère. Ceux-là seuls peuvent comprendre tout le vide que cause son départ au milieu de sa famille et du large cercle d'amis qui l'entouraient de leur affection et de leur respect.

Nous nous associons aux larmes de ceux qui pleurent aujourd'hui la modèle des filles, la plus tendre des sœurs et la meilleure des amies.

Il leur reste à eux et à nous une grande consolation : elle est allée cueillir là-haut les palmes qu'elle a méritées, après une vie consacrée tout entière à faire le bien.

R. I. P.

J. T.

—ooo—

Une Pensée.

Que de familles aux nombreux rameaux, longtemps heureuses de leur tendre union, se trouvent peu à peu diminuées, décimées, clairsemées. Hélas ! tour à tour tombent les branches de l'arbre !..... et la douleur de chaque nouvelle mort s'augmente, pour ceux qui restent, de toutes les pertes qui l'ont précédée.

L'ALBUM DES FAMILLES

CANADA

Ottawa, 1er OCT., 1883.

NOTRE PROCHAIN FEUILLETON !

Nous commencerons dans l'*Album des Familles* du 1er janvier prochain la publication d'un Feuilleton très émouvant. Les caractères qui y figurent, les situations variées qui surgissent sont d'un intérêt palpitant, ainsi que les tableaux tracés d'une manière captivante ; le tout saura offrir au lecteur un passe-temps aussi agréable qu'instructif.

D'autres feuilletons seront également publiés dans le cours de la même année, et de même force.

Nous pouvons assurer nos lecteurs que nos feuilletons vaudront à eux seuls plus que le prix d'abonnement pour l'année, et qu'ils seront émus jusqu'aux larmes, parfois, au récit des scènes attendrissantes qui sont exposées dans ces admirables travaux de la pensée.

Nous souhaitons que tous s'empressent à s'abonner ou à renouveler leur abonnement, afin de suivre les péripéties des scènes émouvantes qui s'y trouvent dès le commencement.

—ooo—

GALERIE NATIONALE

DE

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Pour rendre l'*Album des Familles* de plus en plus digne du patronage public, nous avons cru devoir publier bon nombre de Biographies, avec Portraits. Ce patriotique projet a su plaire, car plusieurs amis de notre publication nous ont prié de vouloir bien continuer à reproduire les Portraits de nos grandes figures historiques, de nos historiens, de nos littérateurs, de nos gouvernants et hommes politiques, et enfin de toutes nos gloires nationales !

Pour satisfaire à cet épanchement du cœur, nous avons résolu d'intercaler dans le texte, en tête des biographies, à commencer avec l'année, les Portraits de ceux dont nous publierons la vie, afin que nos lecteurs puissent contempler les traits de ces hommes éminents.

Nous prions nos abonnés de faire connaître ce projet de suite, afin d'engager leurs amis à s'abonner à l'*Album des Familles* pour l'année prochaine.

—ooo—

Plus de Retardataires.

Vû l'apathie d'un trop grand nombre d'abonnés à payer leur abonnement annuel, nous sommes décidé à mettre en vigueur le système de non-crédit, tel que suivi en Europe.

Ainsi, à commencer du 1er janvier prochain, nous cesserons l'envoi de l'*Album des Familles*, sans exception de personne, à tous ceux qui n'auront pas renouvelé leur abonnement le 1er décembre ou dans le courant de ce mois, terme de l'expiration de l'abonnement annuel.

Cette condition est devenue nécessaire pour nous permettre d'apporter les améliorations projetées, et nous espérons que chacun se fera un devoir de se rendre à notre invitation, pour empêcher qu'il y ait interruption dans l'envoi, le 1er janvier prochain.

—ooo—

Remerciements.

Le système de non-crédit, que nous devons inaugurer l'année prochaine, enlève à nos zélés agents du Canada et des Etats-Unis la tâche difficile qu'ils ont remplie avec tant de bonne volonté, pour la plupart, durant ces quatre dernières années, et nous les remercions très chaleureusement pour les importants services rendus à notre entreprise.

Les moyens qui sont à notre disposition ne nous permettent point de leur adresser gratuitement, à commencer du 1er janvier prochain, l'*Album des Familles*. Ceux qui désireront s'abonner sont priés de nous en informer, afin d'inscrire à

l'avance leurs noms dans les nouveaux livres de l'administration.

En attendant, nous prions tous nos agents actuels de nous transmettre leurs rapports et argents qu'ils peuvent avoir en mains, afin que nous sachions quels sont les abonnés qui ont payé et ceux qui nous doivent.

Il n'y aura que les agences des villes de Montréal, Trois-Rivières et Québec qui seront maintenues, vù le nombre considérable d'abonnés qui se trouvent dans chacune de ces villes.

Cependant nous continuerons d'accorder une année d'abonnement gratuite à toute personne, abonné, agent, ou autres, soit du Canada ou des Etats-Unis, qui nous transmettra une liste d'au moins dix abonnés, avec le montant des abonnements payés pour l'année.

— 000 —

Grand Concours!

Tous appelés à gagner de l'argent!

En vue de donner à l'*Album des Familles* une circulation plus étendue, nous ouvrons dès ce jour à l'activité publique de nos abonnés, agents, et autres, indépendamment de la Loterie annoncée ci-après, un grand moyen de faire de l'argent.

Nous offrons des PRIMES en or à toutes personnes qui nous feront parvenir d'ici au 1er Décembre prochain, avec le prix de l'abonnement de chaque tel abonné nouveau, la liste la plus chargée de noms.

Dans cette course à faire aux abonnés nouveaux il y aura deux théâtres d'explorations particuliers: les villes et la campagne. C'est afin de mettre les agents des campagnes sur un pied d'égalité approximative avec les agents des villes ci-dessous désignées (1) que nous avons établi deux séries distinctes de prix l'une de l'autre, afin d'encourager l'activité des personnes qui nous accorderont leur influence et leur juste-part de travail pour le développe-

(1) Les villes qui auront à lutter ensemble sont: Ottawa, Montréal, Trois-Rivières, Québec, N. D. de Lévis, Rimouski, Sherbrooke, St-Hyacinthe, St-Jean et Sorci.

ment de cette œuvre si chère à nos aspirations.

Il y aura cinq prix particuliers pour chacune des sections désignées, savoir :

POUR LA CAMPAGNE.

1er Prix—Un Orgue-Salon de la célèbre manufacture de Beatty, de Washington, comprenant 5 octaves et un set de registres tels que—diapason, mélodie, flûte, voix céleste, principal et voix humaine, évalué entre \$150 et \$200—Disons.....	\$150
(Le gagnant aura seulement que les frais de douane à payer.)	
2e Prix—Une bourse de.....	25
3e Prix—Une bourse de.....	20
4e Prix—Une bourse de.....	15
5e Prix—Une bourse de.....	10
	\$220

POUR LES VILLES.

1er Prix—Un Orgue-Salon de la même manufacture, comprenant 5 octaves et 15 registres, comme suit—diapason, mélodie, flûte, écho, voix céleste, clarinette, contre-basse, accouplour, voix humaine, fort diapason, harpe-céleste, écho céleste, flûte d'amour, grosse flûte, grand orgue, évalué entre \$200 et \$250—Soit.....	\$200
(Le gagnant aura les frais de douanes à payer.)	
2e Prix—Une bourse de.....	30
3e Prix—Une bourse de.....	20
4e Prix—Une bourse de.....	15
5e Prix—Une bourse de.....	10
	\$275

Pour toutes les autres Listes, quelqu'en soit le nombre, il leur sera alloué 20 CENTINS par chaque abonné obtenu, que l'Administration de l'*Album des Familles* leur transmettra après le dépouillement des Listes fait dans la première semaine de Décembre prochain.

Ce dépouillement des Listes se fera en présence d'un Comité choisi à cet effet, lequel signera le Rapport qui sera publié dans la livraison du 1er janvier, et dans laquelle sera fait mention du nombre d'abonnés obtenus par chaque compétiteur.

CONDITION DU CONCOURS.

Pour mériter et obtenir les objets et bourses ci-dessus mentionnés, il faudra que le dépouillement de toutes les listes donne au moins un chiffre total de 600 abonnés nouveaux. S'il n'y avait que la moitié de ce chiffre, alors les bourses seraient diminuées de moitié, etc., excepté les 20 centins alloués par abonné à chacun des compétiteurs qui n'aura pas eu la chance de gagner l'une des bourses en question.

On se rappelle qu'un journal de modes, à New-York, ayant offert en Prime un Piano, eut un succès immense. Il n'y avait alors, cependant, qu'une seule chance d'offerte, tandis que nous en offrons DIX, à part une commission de 10 par cent sur toutes les remises qui nous seront faites par les compétiteurs non gagnants.

Nous espérons que ce projet saura intéresser un grand nombre de jeunes gens, tant dans les villes que dans les campagnes, qui se mettront incessamment à l'œuvre, et dans l'espoir de mériter cette confiance et cet appui, nous nous proposons de continuer notre travail avec ardeur, de rendre notre publication de plus en plus intéressante, et nous espérons que notre entreprise fructifiera et nous permettra de continuer à accomplir la tâche de propagande religieuse et morale que nous avons entreprise.

Les lettres, Listes des Abonnés, envoi d'argent, etc., devront être adressés le ou avant le 1er décembre prochain, et pas plus tard que le 1er, par lettres enregistrées, à

STANISLAS DRAPEAU,
Editeur-Propriétaire,
P. O. Boîte 1065,
Ottawa.

— 000 —

DEUXIÈME

GRANDE LOTERIE ANNUELLE

DE

L'ALBUM DES FAMILLES.

MARDI, le 5 Février 1884.

156 PRIN ÉVALUÉS A \$300

Dans le but de créer de l'émulation parmi nos abonnés; d'augmenter la circulation de l'*Album des Familles* et de faire rentrer les arrérages avec l'abonnement de l'année 1884, nous avons fixé au 5 février prochain le jour du tirage de la deuxième Loterie annuelle, laquelle sera ouverte à tous les abonnés du Canada et des Etats-Unis, aux mêmes conditions et règlements que celle de 1883.

Voici la liste des Prix à gagner :

1er Prix—Un moulin à coudre de la célèbre manufacture <i>New Home</i> , de New-York, (premier choix,) valant.....	\$50
2e Prix—Une bourse, renfermant.....	25
3e Prix—Une autre bourse renfermant.....	20
4e Prix—Une autre bourse do.....	15
5e Prix—Une autre bourse do.....	10
6e Prix—Une autre bourse do.....	5
Cinquante gratifications de \$2 chacune.....	100
Cent CHROMOS variés, de premier choix, grand format, évalués à 75 centins chaque.....	75
156 Prix.....	Valeur totale..... \$300

Auront droit à cette Loterie .

1o Les personnes qui, déjà abonnées, nous transmettront directement le prix de leur abonnement pour l'année 1884 durant les mois de Décembre et Janvier, et en payant les arrérages s'il y en a.

2o Ceux qui, n'étant pas encore abonnés, souscriront à l'*Album* pour l'année 1884, et paieront d'avance le prix de l'abonnement (\$2.00) durant la période ci-dessus mentionnée. L'Abonnement commence à courir du 1er janvier prochain. Mais tout nouvel abonné qui, d'ici là, enverra dès maintenant le prix de son abonnement, recevra l'*Album* gratis jusqu'au 1er janvier prochain.

Le tirage aura lieu

Dans la 1ère semaine de Février, à l'Institut-Canadien d'Ottawa, à 8 heures précises du soir.

Le mode que nous avons adopté pour le tirage des billets, et qui a été considéré comme étant le plus équitable, consiste à déposer dans un bocal ou urne tous les coupons (souches) des billets livrés, depuis le premier jusqu'au dernier, lesquels seront convenablement mêlés ensemble pendant quelques minutes par la personne désignée à cet effet par l'assemblée.

Le tirage se fera publiquement devant un comité de cinq abonnés choisis parmi les personnes présentes. Les billets seront tirés de l'urne l'un après l'autre, et lorsque le nombre aura atteint le chiffre de 156, tel que ci-dessus mentionné, la loterie sera close.

Un écrivain nommé par l'assemblée tiendra le registre de l'objet gagné; et inscrira le nom de l'abonné auquel revient cet objet.

Le premier Prix inscrit dans la liste ci-dessus mentionnée, sera gagné par le premier billet qui sor-

tira de l'urne; et il en sera de même des autres lots, jusqu'à ce que tous les billets jusqu'au nombre de 156, aient été tirés.

Les prix seront expédiés de suite aux concurrents heureux, et tous les noms publiés dans l'*Album des Familles* du 1er Mars.

Billets du tirage.

Un billet imprimé et soigneusement numéroté, donnant droit au tirage, sera livré à l'abonné en même temps que son reçu. Nous garderons en mains le coupon ou souche du billet, pour le déposer dans l'urne le jour du tirage.

Pour éviter toute erreur ou malentendu, on devra s'adresser directement à l'administration de l'*Album des Familles*, à Ottawa, en transmettant en même temps par lettre enregistrée ou par mandat de poste le prix de l'abonnement pour 1884; et il ne sera délivré aucun billet en dehors de ce mode. Cependant, il sera fait exception pour les villes qui suivent, à cause du nombre plus considérable d'abonnés qu'il y a dans ces lieux, où l'on pourra transiger avec l'agent local, si on le préfère, lequel nous transmettra les noms et l'argent des abonnés, anciens et nouveaux, et recevra en retour les reçus et billets du tirage pour les transmettre à qui de droit. Il n'y aura donc que les seules agences qui suivent où l'on pourra s'adresser, à part Ottawa, savoir :

A Montréal—Chez M. Ignace St-Amour 7 rue Allard.

Aux Trois-Rivières—Chez M. P. L. Hubert notaire.

A Québec—Chez M. Etienne Légaré, agent général, No 378, rue St-Joseph, St-Roch.

Après le mois de janvier écoulé, les abonnés pourront s'adresser aux agents locaux des villes comme par le passé, vu que la réception des abonnements au point de vue du tirage de la Loterie aura cessé avec le dernier jour du mois de janvier.

Dans l'intérêt de notre entreprise, nous prions donc respectueusement toutes les personnes qui prendront connaissance de ce grand Concours ouvert aux abonnés de l'*Album des Familles*, de vouloir bien nous accorder leur bienveillant appui en s'abonnant

à notre Publication, et en s'efforçant d'engager tout ceux qu'ils connaissent à en faire autant, car c'est par l'union des volontés agissantes et patriotiques que nous parviendrons à consolider cette œuvre sociale, morale et religieuse, destinée à la famille.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU.

Editeur-Propriétaire de
l'*Album des Familles*.

P. O. Boîte 1065, Ottawa.

N. B.—Nous accordons une année d'abonnement gratuit à toute personne, abonnée ou non, qui nous fera parvenir une liste de 10 à 15 abonnés nouveaux, avec le montant des abonnements payés pour l'année 1884, ou une commission de dix par cent, si on le préfère.

— 000 —

Gratifications.

Nous sommes en mesure de fournir gratuitement aux nouveaux abonnés qui nous parviendront d'ici au 1er Décembre prochain, tous les Portraits ci-dessous, au nombre de douze, savoir :

Le Marquis de LORNE, gouverneur-général.

La Princesse LOUISE.

L'Hon. M. BLANCHET, ex-Orateur des Communes.

Sir HECTOR LANGEVIN, Ministre des Travaux Publics.

L'hon. M. ROBITAILLE, lieutenant-gouverneur de Québec.

L'hon. M. CHAPLEAU, ex-Premier Ministre de Québec.

L'hon. M. MOUSSEAU, ex-Ministre de l'Intérieur.

L'hon. M. CARON, Ministre de la Milice,

L'hon. M. JOLY, ex-chef du parti libéral, à Québec.

L'hon. M. LAURIER, ancien ministre fédéral.

L'hon. P. J. CHAUVEAU.

L'hon. M. OUMET, surintendant de l'éducation pour la province de Québec.

Ceux de nos abonnés actuels qui auraient un ou plusieurs portraits manquant à leur collection, peuvent les obtenir en nous en informant.

Nous expédions l'*Album des Familles* à titre d'essai, à tous ceux qui en font la demande, sachant qu'une fois qu'il est reçu dans la famille, on s'y abonne généralement.

L'abonnement est pour un an et ne se fractionne pas. Il est payable d'avance ou dans les dix

jours qui suivent la demande ou la réception des livraisons déjà parues.

Par exemple, en s'abonnant aujourd'hui pour profiter des Portraits sus-mentionnés, nous adressons les dix livraisons déjà parues, de l'*Album* avec les Portraits, et il en sera ainsi des deux livraisons de Novembre et Décembre prochain, terme de l'abonnement pour 1883.

— 000 —

Honneurs Mérités

Notre intime et zélé collaborateur, Mr Huguet-Latour, de Montréal, vient d'être agrégé comme membre actif ou membre correspondant à plusieurs sociétés savantes auxquelles il ne faisait pas encore parti, savoir :

L'Institut Egyptien, au Cairo ;
La Société Géographique de Madrid, Espagne ;
L'Académie Nationale des Sciences et Belles-Lettres de Caen, France.
L'Académie Virgile des Sciences, Lettres et Beaux Arts de Mantoue ;
L'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle, France.

Mr. Huguet-Latour nous informe qu'il vient de recevoir de l'Académie de Mantoue un magnifique volume sur le XIXe centenaire de la naissance de Virgile, célébré à Mantoue au mois de novembre de l'année dernière. Ce volume renferme des écrits très intéressants, en prose et en vers, en plusieurs langues.

— 000 —

Contes Ironiques.

Nous publierons, le mois prochain, un article bibliographique de M. le Commandeur de Crollanza, de Pise, sur le dernier ouvrage de M. Charles Buet, si hautement apprécié par nos lecteurs pour les belles pages que l'*Album des Familles* renferme de ce fécond écrivain.

Cet nouvelle production de M. Buet, intitulée *Contes Ironiques*, est illustrée par le crayon élégant et spirituel de M. Alexis Lemaitre, ce qui en fait une œuvre d'art et de bon goût.

— 000 —

Chants Sacrés.

Nous venons de recevoir deux nouveaux cantiques pour Noël :

1o—*L'Enfant de la Crèche*—Solo et Chœur à trois voix, avec accompagnement d'orgue, par M. l'abbé E. A. GIELY.—Prix 15 cts. ou \$1.75 par douze exemplaires.

2o—*Gloria in excelsis Deo*, cantique solennel pour la nuit de Noël.—Solo et Chœur à trois voix, avec accompagnement d'orgue, par le même auteur.—Prix 20 cts. ou \$2.25 par douze exemplaires.

Nous recommandons d'une manière spéciale aux directeurs des Chœurs d'église la Cantate solennelle : *A la Vierge Immaculée*, qui est une composition magistrale, facile à chanter, et d'un très bel effet. C'est un grand Chœur à trois voix, avec Solo et Duo.—Prix 50 cts. par exemplaire.

Pour les autres morceaux, voir l'annonce à la 2e page du Couvert.

— 000 —

Le Sun de New-York.

Le 3 septembre était le cinquantième anniversaire de la fondation du *Sun* de New-York. A cette occasion notre confrère a réédité le premier numéro qui porte la date du 3 septembre 1833.

Fondé par un homme entreprenant mais pauvre, le *Sun* a eu un commencement bien modeste, mais avec les années sa circulation s'est accrue, et aujourd'hui il est un des premiers journaux de New-York. Son tirage s'élève à près de 150,000 exemplaires par jour.

Le numéro qu'il a publié, à l'occasion de ses noces d'or, renferme des statistiques et des informations fort intéressantes sur le New-York d'autrefois, et contient aussi l'histoire du journal.

— 000 —

Carillons.

Trois paroisses ont acheté récemment de la fonderie de M. McShane, de Baltimore, des carillons pour leurs églises : Batiscan, comté de Champlain ; Ste-Louise, comté de l'Islet, et le Bic, comté de Rimouski. Le premier est composé de trois cloches, qui pèsent six mille livres ; les deux autres carillons sont aussi composés de trois cloches, mais ne pèsent que quatre mille livres chacun.

SOMMAIRE :

Littérature

Les Fiancés (*suite*)..... 289

Bulletin Religieux

Instructions sur la religion (*suite*)..... 296

Corbeille Poétique

La Lampe du Sanctuaire, par T. L.*.. 298

Réverie du Soir, par ALTAIR..... 298

Amusement poétique, par l'abbé E.

A. GIELY..... 299

Le Lys des Lys..... 299

Les Orphelins, par Paul BEAUDRY..... 299

A ma mère, par A. A. PRADIER..... 314

Histoire

Notes historiques sur Napoléon Ier, par S. DRAPEAU..... 300

L'Ecrin des Demoiselles

Journal de Mlle Anna de Luri, (*suite*). 301

Biographie

M. le Comte de Chambord..... 302

Sir Charles Tupper, (*suite*), par Chas. THIBAUT..... 307

Documents épiscopaux

Lettre collective des Evêques du Canada au Prélat de France, etc.,..... 309

Légende

L'heure de la mort, par Abel HUGO.... 311

Reproduction

Les derniers moments de Louise LATREAU..... 312

Nécrologies

M. Calixte Labrosse, de St-Eugène... 314

Anniversaire..... 315

Dame L. B. Demers, de Québec..... 316

Mlle G. Charlebois, de Rigaud..... 316

Maximes et Pensées.

Pensées diverses, 299, 302, 306, 308, 312, 317.

Informations spéciales

Notre prochain feuillet..... 317

Galerie Nationale..... 317

Plus de Retardataires..... 317

Remerciements..... 317

Grand concours..... 318

Deuxième grande Loterie annuelle... 318

Gratifications..... 319

Honneurs mérités..... 320

Contes Ironiques..... 320

Chants sacrés..... 320

Le *Sun* de New-York..... 320

Carillons..... 320

☞ Pour les annonces, voir le couvert.

BULLETIN DES ANNONCES.

L'ALBUM DES FAMILLES

est publié à Ottawa le 1^{er} de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, avec une

GALERIE NATIONALE

de

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Le prix de l'abonnement est comme suit
Pour le Canada et les Etats-Unis. \$2 00
Pour la France et l'Angleterre... \$2 50 (12 frs payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivront la date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration.

Comme l'Album des Familles pénètre dans toutes les paroisses et villes de la province de Québec et autres centres français des Etats-Unis, nous avons résolu de publier sur la couverture de l'Album des Familles les annonces des marchands et industriels qui nous seront adressées, à raison de \$1.00 pour la première insertion et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Pour plus ample information, voici le tableau des prix établis pour chacune des périodes ci-dessous mentionnées, et selon l'étendue des annonces.

TARIF DES ANNONCES.

	Par fraction de colonne.			
	$\frac{1}{4}$ de colonne	$\frac{1}{2}$ colonne	$\frac{3}{4}$ de colonne	1 colonne
Première insertion	\$1.00	\$2.00	\$3.00	\$4.00
Inscriptions subséquentes.....	0.50	1.00	1.50	2.00
Pour 6 mois.....	\$3.00	\$5.00	\$8.00	\$10.00
Pour 12 mois.....	5.00	8.00	12.00	15.00
	de page			
	$\frac{1}{4}$ page	$\frac{1}{2}$ page	$\frac{3}{4}$ de page	1 page
Première insertion	\$3.00	\$6.00	\$9.00	\$12.00
Inscriptions subséquentes.....	1.50	3.00	4.50	6.00
Pour 6 mois.....	\$8.00	\$12.00	\$18.00	\$25.00
Pour 12 mois.....	12.00	15.00	25.00	40.00

Par cette échelle des prix, il appert qu'une annonce de 20 lignes, publiée durant 12 mois, dans l'Album des Familles, aura pu tomber sous les yeux de plus de 50,000 lecteurs, durant l'année, et cela pour la minime somme de \$5.00.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc, doit être adressé à

STANISLAS DRAPEAU,
Editeur-Propriétaire,
de l'Album des Familles, Ottawa,
(P. O. Boite 1065.)

Tout le Monde Entend!

Baume d'Huile de Requin de Foo Choo!

Ce baume rétablit positivement l'entendement et il est le seul remède connu pour guérir la surdité.

Cette huile est extraite d'espèces particulières de petits REQUINS blancs pris dans la mer Jaune, connus sous le nom de CARCHARODON RONDELETTI. Tous les pêcheurs chinois le connaissent. Ses vertus comme restaurateur de l'entendement ont été découvertes par un prêtre Bouddhiste vers l'année 1410. Ses guérisons ont été si nombreuses et plusieurs ont paru si miraculeuses que le remède a été proclamé officiellement dans tout l'empire. Son usage est devenu si universel que pendant plus de 300 ans, aucun sourd n'a existé parmi le peuple chinots. Envoyé, frais de poste payés d'avance, à une adresse quelconque moyennant \$1.00 la bouteille.

Ecoutez ce que disent les Sourds!

Ce remède a fait un miracle dans mon cas. Je ne sens plus de bruits assourdissants dans ma tête et j'entends beaucoup mieux.

J'ai été grandement soulagé. Ma surdité s'est améliorée notablement, je pense qu'une autre bouteille me guérira.

"Son efficacité est incontestable et son caractère curatif absolu, attendu que l'écrivain peut personnellement le certifier, par l'expérience et l'observation. Ecrivez de suite à HAYLOCK et JENNEY, 7, rue Day, New-York, en incluant \$1.00 et vous recevrez en retour un remède qui vous permettra d'entendre comme tout autre. Vous ne regretterez jamais de l'avoir fait."

Editeur de la *Mercantile Review*.

Pour éviter la perte dans les malles veuillez envoyer l'argent par lettre enregistrée.

Importé seulement par

HAYLOCK et JENNEY,

(Ci-devant HAYLOCK ET CIE.

Seuls agents pour l'Amérique.

7, Day Street, New-York.

1^{er} février 1883.

Abonnez-vous

ET

FAITES ABONNER VOS AMIS

A

L'ALBUM DES FAMILLES

\$2 par année.

La Machine à Coudre

LA PLUS POPULAIRE

ET

DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

EST LA

NEW-HOME

Elle est la plus légère,

la plus simple,

la plus perfectionnée,

la plus durable,

et la meilleure.

200,000 sont vendues
chaque année

S'adresser à

NEW HOME SEWING MACHINE CO

30, UNION SQUARE,

NEW YORK.

BIENFAITEUR DE L'HUMANITE

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin, retiré de la pratique active, a obtenu d'un missionnaire de l'Est la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la consommation, de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme et de toutes les affections de la gorge et des poumons, et aussi pour la guérison positive et radicale de la débilité générale et de toutes les douleurs nerveuses. Après avoir complètement constaté son pouvoir curatif étonnant dans des milliers de cas, il croit qu'il est de son devoir de le faire connaître au public. Vous recevrez par le retour de la malle, gratuitement, la recette avec des détails complets, des directions pour le préparer et en faire usage et tous les conseils et instructions nécessaires, en s'adressant au

DR J. C. RAYMOND,

164, rue Washington, N.-Y.

BULLETIN DES ANNONCES.

LE MEILLEUR JOURNAL ! ESSAYEZ-LE !

Il est magnifiquement illustré.

37 Année.

"Le SCIENTIFIC AMERICAN"

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le *Scientific American* les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.50 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie, 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie, Editeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le *Scientific American* MM. MUNN et Cie., se font sollicitateurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le *Scientific American*, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi sans charges le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, aux Caveats, aux marques commerciales, à leur goût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avancées sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & Cie.,

37, Park Row, New-York.

EPILEPSIE

RADICALEMENT GUERIE

En faisant usage pendant un mois des célèbres et infaillibles **POUDRES** du Dr **GOULARD** contre l'*Epilepsie*.

Pour convaincre les patients que ces poudres produiront tous les effets que nous leur attribuons, nous leur expédierons par la malle, franc de port, et gratuitement, un échantillon de ce remède. Comme le Dr Goulard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale et comme à notre connaissance des milliers de malades ont été radicalement guéris en faisant usage de ces **POUDRES**, nous garantissons une cure certaine dans tous les cas, **OU NOUS VOUS REMETTRONS VOTRE ARGENT.**

Prix : pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00, expédiées par la malle dans aucune partie des Etats-Unis ou du Canada, sur réception de l'argent ou par Express C. O. D. Adressez :

ASH & ROBBINS,

360, Fulton St. Brooklyn, N. Y.

Aux Annonceurs des Etats-Unis.

L'ALBUM, dont la circulation est fort grande tant en Canada qu'aux Etats-Unis, se trouve au Bureau d'Agence de MM. Geo. ROWELL & Cie, No 10, rue Spruce, autorisé d'accepter des annonces pour cette Revue **NEW-YORK.** Mensuelle

LA CONSOMPTION

POSITIVEMENT GUERIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant être guéries devraient essayer les célèbres **POUDRES** du Dr **KISSNER**, contre la Consomption.

Ces poudres sont la seule préparation connue qui guérit la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS ; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfait de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces **POUDRES**, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix : pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00 expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, au reçu de l'argent, adressez :

ASH & ROBBINS,

360, Fulton St. Brooklyn, N. Y.

MUSIQUE POUR TOUT LE MONDE

METHODE INGENIEUSE DE MERRILL,

(DROIT D'AUTEUR ASSURÉ.)

Pour les débuts des enfants et autres dans la culture de la musique. Elle vainc la difficulté d'apprendre les éléments de la musique par un amusement agréable. C'EST LA NOUVELLE METHODE vous enseigne tout ce qu'il faut savoir sur la portée musicale, les degrés de la portée, les clefs, les notes et les repos, la gamme et les intervalles de la gamme, la location des lettres sur la portée et leur relation avec les clefs de l'instrument. Ceci est très important pour les enfants. Les bénois, les dièses et leur usage. Toutes les différentes clefs, la manière de former les cordes ou les mots de la musique. Elle enseigne les syllabes *Do, Re, Mi*, etc, en chantant. Elle contient un catéchisme complet sur la musique. C'est un **MULTUM IN PARVO**. Tout cela s'apprend quand l'élève s'amuse en jouant des airs familiers. Des personnes n'ayant aucun talent pour la musique peuvent jouer des airs, attendu que le guide est si sûr qu'elles ne peuvent toucher la mauvaise clef. Des directions complètes et quatre morceaux de musique accompagnent la méthode.

Nous avons besoin de 5,000 Agents pour la vente de notre Méthode dans les familles. Un agent actif, homme ou femme, peut gagner \$10 par jour.

Envoyer par la malle \$1.00 à l'adresse de

CHICAGO PIANO CO.,

78 et 80, rue Van Buren,

Chicago, Ill.



COMPOSÉ VÉGÉTAL

De Lydia E. Pinkham.

Est un spécifique souverain

Pour toutes les douleurs, faiblesses si communes à notre meilleure population féminine.

Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.

La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'Histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et les harmonise, donne de l'élasticité et de la fermeté au pas, restaure l'éclat naturel de l'œil, et répand sur la joue pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il prévient l'évanouissement, la flatuosité, détruit l'insatiabilité des stimulants, et fait disparaître les faiblesses d'estomac.

Cette tendance à marcher la tête basse, qui cause de la douleur, de la pesanteur et des douleurs dans le dos, est toujours définitivement guérie par son usage.

Pour la guérison des maladies des reins chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Purificateur du Sang de Lydia E. Pinkham déracinera tous les vestiges des humeurs dans le sang, et renforcera le système, de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour que votre pharmacien vous en procure.

Le Composé Végétal et le Purificateur du Sang sont préparés aux Nos 233 et 235 Western Avenue, Lynn, Mass. Prix du flacon \$1. Six flacons pour \$5. Envoyés par la malle sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix, \$1 la boîte pour chaque. Mad. Pinkham répond volontiers à toute lettre demandant des renseignements. Mettez dans l'enveloppe un timbre de 3 centins. Demandez un pamphlet.

Ce composé est également préparé à Stanstead (P. Q.)

NORTHROP & LYMAN.

TORONTO

Agents généraux pour toute la province d'Ontario.

Aucune famille ne devrait se passer de PILULES POUR LE FOIE DE LYDIA E. PINKHAM. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'engourdissement du foie. 25 cents la boîte.

En vente dans toutes les pharmacies.